

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /

Commentaires supplémentaires: Les pages ondulées peuvent causer de la distorsion. Comprend des textes en anglais.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'École et de la Famille

C. - J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef



AVIS OFFICIELS

Département de l'Instruction Publique

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 6 février dernier, 1900, de détacher de la municipalité de Saint-Pacôme, comté de Kamouraska, les lots suivants du cadastre, savoir : depuis et y compris le lot 656 jusqu'au lot No 671 inclusivement, et de les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de Notre-Dame du Mont-Carmel, dans le même comté.

Ce changement de limites ne devant prendre effet que le 1er juillet 1900.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil d'ordonner, qu'attendu que les syndics dissidents de la municipalité de Sainte-Brigide, dans le comté d'Iberville, ont laissé passer une année sans avoir une école, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et qu'ils n'ont pas mis la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, et de déclarer que la corporation des syndics des écoles dissidentes pour la dite municipalité de Sainte-Brigide, dans le dit comté d'Iberville, est dissoute, et elle est par les présentes dissoute, en conformité au statut en tel cas fait et pourvu.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par un ordre en conseil, en date du 6 février dernier, 1900, de détacher de la municipalité scolaire de Bedford, comté de Missisquoi, les rangs I, II, III et IV, du canton de Stanbridge, dans le même comté, et comprenant les lots Nos 1 à 14 inclusivement, de chacun des dits rangs de l'arpentage primitif, et les ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Stanbridge-Est," pour les catholiques seulement.

Cette érection d'une nouvelle municipalité scolaire ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1900.

Demande est faite de détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-Anne de Sorel, comté de Richelieu, le territoire ci-après désigné, savoir : à partir du haut des limites de la ville de Sorel jusqu'au Nos 151 et 200 inclusivement, du cadastre de la paroisse de Sainte-Anne de Sorel, et l'ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Sainte-Anne de Noue."

Cette érection, si elle est autorisée, ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain 1900.

Les avis publiés les 10 et 17 février derniers sont nuls.

Bureau Central des Examineurs Catholiques

Québec, 15 mars 1900.

INSTRUCTIONS AUX PERSONNES QUI SE PROPOSENT DE SUBIR L'EXAMEN CETTE ANNÉE

L'examen des candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement commencera, cette année, le 26 juin prochain et se continuera les jours suivants.

Le programme de l'examen pour les différents brevets est exactement le même que celui de l'année dernière.

Comme par le passé, l'examen se fera dans les localités suivantes : Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Nicolet, Rimouski, Chicoutimi, Valleyfield, Hull, Baie-Saint-Paul, Carleton, Farnham, Fraserville, Hâvre-aux-Maisons, Montebello, New-Carlisle, Percé, Pointe-aux-Esquimaux, Portage-du-Fort, Roberval, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Ferdinand-d'Halifax, Saint-Jovite, Sainte-Marie-de-Beauce, Tadoussac et Victoriaville.

Toute personne qui se propose de subir l'examen devant le Bureau central doit, AU MOINS TRENTE JOURS AVANT L'ÉPOQUE FIXÉE POUR L'EXAMEN, c'est-à-dire AVANT LE 26 MAI, en informer le secrétaire du Bureau et lui transmettre en même temps, conformément aux dispositions de la formule ci-après : 1° Un certificat de moralité et d'*instruction religieuse* signé par le curé ou le desservant de la paroisse où elle a résidé pendant les six mois précédant l'examen ; 2° Son extrait baptistaire ; 3° La somme exigée comme droit d'examen. Cette somme est de \$3.00 pour le diplôme élémentaire, de \$4.00 pour le diplôme modèle et de \$5.00 pour le diplôme académique.

Pour être admis à l'examen, les garçons devront avoir au moins dix-huit ans révolus au premier d'août prochain, et les filles seize ans à cette même époque. Il est tout à fait inutile de faire une demande d'admission à l'examen si l'on n'a pas l'âge réglementaire.

Voici la formule que chaque aspirant devra remplir bien exactement et envoyer au secrétaire du Bureau central :

Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

(Date).....

Monsieur,

Je, soussigné, (*écrire ses nom et prénoms tels qu'ils sont sur l'extrait baptistaire*), né à (*indiquer l'endroit*), le (*donner la date*), domicilié à (*donner le lieu de la résidence*), comté de (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter à (*écrire le nom de la localité où l'on doit se rendre pour l'examen*), afin de subir l'examen en (*dire si c'est en français ou en anglais, ou dans ces deux langues*), pour le brevet d'école (*élémentaire, modèle ou académique*). J'ai l'honneur de vous transmettre la somme de \$ (*mettre le montant des droits d'examen exigés*) et le certificat de moralité et d'instruction religieuse de mon curé, ainsi que mon extrait baptistaire."

Mon diplôme devra m'être envoyé à (*mettre le nom du bureau de poste où l'on désire que le diplôme soit adressé*).

(Signature de l'aspirant).

Le certificat de moralité et d'instruction religieuse doit être dans les termes suivants :

"Je, soussigné, certifie que j'ai personnellement connu et que j'ai eu l'occasion

d'observer (*les nom et prénoms du candidat*) pendant (*dire le nombre d'années ou de mois*), que, durant tout ce temps, sa vie et sa conduite ont été sans reproche, et j'affirme que je crois qu'— est intègre, *conscientieux* et très sobre, et qu'— possède une instruction religieuse suffisante."

(*Signature du curé ou du desservant de la paroisse*).

Les candidats qui ont été remis pour quelques matières à l'examen de juin dernier, de même que ceux qui ont échoué complètement, devront envoyer une nouvelle demande d'admission à l'examen de juin prochain, accompagnée du certificat de moralité et d'instruction religieuse de leur curé. Ils ne sont pas tenus cependant de transmettre un nouvel extrait baptistaire. Ils ne devront pas oublier de mentionner le numéro d'ordre qui leur avait été assigné. Ces aspirants feront leur demande comme suit :

(*Date*).....

Au Secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

Monsieur,

Je, soussigné..... (*écrire les nom et prénoms*), né..... à (*indiquer l'endroit*), le (*donner la date*), domicilié..... à (*lieu de la résidence*), comté de (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter de nouveau à (*écrire le nom de la localité où l'on désire se rendre pour l'examen*), afin de reprendre mon examen de l'année dernière pour le brevet d'école (*élémentaire, modèle ou académique*), en (*français ou en anglais, ou dans ces deux langues*). Je vous envoie ci-inclus un nouveau certificat de moralité et d'instruction religieuse de mon curé (*voir la formule de certificat ci-dessus*), ainsi que l'avis que vous m'avez adressé au mois d'août dernier (*envoyer cet avis*).

Vous voudrez bien m'envoyer mon diplôme à.....(*nom du bureau de poste*). Mon numéro, l'an dernier (*ou en 1898*), était (*mettre le numéro*).

(*Signature de l'aspirant*).

Ceux de ces derniers candidats qui, en vertu des règlements, doivent payer de nouveau le droit d'examen, devront envoyer le montant requis et en faire mention dans leur lettre.

Les personnes qui n'avaient pas réussi à avoir leurs diplômes en 1898 et qui n'ont pas repris leur examen l'an dernier devront, si elles se présentent devant le Bureau au mois de juin prochain, payer le droit d'examen et passer sur toutes les matières comme si elles subissaient l'examen pour la première fois.

Je prie instamment les aspirants aux diplômes qui doivent se présenter à la prochaine session du Bureau de m'envoyer le plus tôt possible leur demande d'admission, accompagnée de tous les documents requis. Que l'on n'attende pas à la fin de mai pour m'écrire. Tout candidat en règle recevra une carte d'admission à l'examen.

On voudra bien faire enregistrer les lettres contenant de l'argent.

En ayant l'obligeance de se conformer fidèlement aux instructions qui précèdent, les aspirants aux diplômes faciliteront l'ouvrage très considérable que nécessite l'organisation des examens, ils empêcheront de se commettre certaines erreurs toujours regrettables, et ils me rendront en même temps un service signalé.

J.-N. MILLER,

Secrétaire du Bureau central des Exam. Cath.

PÉDAGOGIE

L'ENSEIGNEMENT DE LA LECTURE

LA LECTURE EXPLIQUÉE (*Suite*)

Un maître de la pédagogie moderne a résumé comme suit les exercices qui composent la lecture expliquée :

— Le maître lit d'abord à haute voix le morceau entier, ou un fragment, et il en partage ensuite la lecture entre plusieurs élèves, en insistant surtout sur ce qui doit être expliqué. Mais il est d'abord utile avant d'entrer dans le détail d'une lecture, de la dominer dans son ensemble, d'en saisir le sujet ainsi que l'idée générale qui s'y trouve développée ; car beaucoup d'explications risquent de n'être pas comprises par l'élève si celui-ci ignore ce qui suit ou ne saisit pas l'enchaînement des idées. Il s'agit moins, en effet, dans une leçon de ce genre, de donner des définitions particulières et éparses que de faire une vraie leçon de langue française. C'est pour cela que le maître chargé de cet exercice doit s'appliquer à montrer comment une phrase est amenée par la précédente, le lien qui les unit ; comment elle prépare celle qui suit ; comment encore tel mot est si bien à sa place qu'il ne saurait être déplacé ou remplacé par tel autre ; il mettra en lumière le mot de valeur, l'idée essentielle et fera ensuite résumer en quelques phrases claires et brèves ce qui aura été dit. Il pourra, par exemple, adresser les questions suivantes : " Qu'a voulu dire l'auteur ? Qu'a-t-il voulu nous démontrer, nous prouver ou nous apprendre ? " Enfin, la leçon de lecture expliquée peut fournir un sujet de rédaction.

— Tous les mots indistinctement ne doivent pas être expliqués. Les uns sont tellement familiers aux enfants qu'il serait puéril de les expliquer, à moins que ce ne soit pour les habituer à donner une définition claire et correcte ; les autres, au contraire, sont des termes scientifiques dont la définition même, pour être comprise, nécessite un certain degré de culture. Mais ce dernier cas ne se rencontrera guère si le livre a été bien choisi.

— Il y a diverses manières de définir un mot :

Par la vue et la description de l'objet dont on parle (malheureusement pour la plupart des mots de notre langue on ne peut s'aider de ce moyen commode ; tels sont les termes abstraits, les expressions métaphysiques) ;

Par les synonymes ; mais il faut remarquer ici, qu'à rigoureusement parler, il n'y a pas de synonymes, et qu'entre chacun des mots que nous appelons ainsi, il y a des différences plus ou moins sensibles, mais dont il est aisé de s'apercevoir lorsqu'on essaie de traduire ces mots les uns par les autres. Ce moyen revient à celui que nous avons signalé en premier lieu. Si une idée peut être exprimée au moyen d'un terme scientifique et d'un terme vulgaire

et que l'on s'adresse à de jeunes enfants, on aura soin de choisir le terme *vulgaire*, ce qui ne veut pas dire *trivial* ou *grossier*. Mais il faudra bien se garder de rendre un mot obscur par un autre mot plus obscur encore. Enfin, si le mot a plusieurs sens ou s'il est l'homonyme de quelques autres, il faudra le signaler en indiquant au tableau les différences orthographiques qui les séparent.

— Quant au figuré de certains mots, il sera bon de remonter du sens figuré au sens propre, pour redescendre de celui-ci jusqu'au sens figuré ; mais c'est là une partie fort difficile, et comme ce travail s'exerce sur des mots abstraits et allégoriques, il sera bon, pour en faciliter l'intelligence, d'employer l'explication étymologique, s'il s'agit d'élèves assez avancés, pour la bien comprendre.

— Par l'explication étymologique qui présente l'avantage de permettre aux enfants de faire connaissance avec les familles de mots, cette connaissance leur servira quand il s'agira de trancher quelque difficulté d'orthographe. Enfin, sans parler grec et latin on peut leur donner quelque idée des racines si utiles quand on veut écrire correctement une langue.—

Avant de terminer ce chapitre important de la lecture expliquée, nous croyons devoir donner ici la méthode recommandée tout récemment par une revue pédagogique de France, relativement à la manière de donner une leçon de lecture expliquée.

Voici cet excellent travail :

COMMENT PROCÉDERIEZ-VOUS POUR FAIRE UNE LEÇON DE LECTURE
EXPLIQUÉE AUX ÉLÈVES DU COURS MOYEN.

PLAN DÉTAILLÉ

a).—*Caractère de la leçon de lecture au cours moyen.*—L'enfant qui arrive au cours moyen a surmonté les difficultés matérielles de la lecture ; il lit couramment.—Il faut l'amener à bien lire, avec accentuation, en donnant l'intonation convenable.—Lui apprendre à bien lire, c'est contribuer à lui inspirer le goût de la lecture, et il est d'autant plus important d'arriver à ce résultat dès le cours moyen que la grande majorité de nos élèves quittent la classe avant d'entrer dans le cours supérieur.

b).—*Importance des explications en lecture.*—La lecture est l'une des matières qui contribuent le plus au développement de l'intelligence, mais à condition que, pendant la leçon, on fasse constamment appel à la réflexion, au jugement de l'enfant ; qu'on l'habitue à ne point se payer de mots, à ne point se contenter d'à peu près.—Il faut donc que la leçon soit bien expliquée, et elle ne le sera que si l'instituteur a soigneusement préparé ses explications à l'avance.

c).—*Comment se fait la leçon de lecture au cours moyen.*—1° Lecture par le maître de morceau choisi.—Explication du sens général.—Explication dans laquelle interviennent les élèves, des mots dont ils peuvent ignorer le sens et que l'instituteur a soulignés à l'avance dans son livre de lecture. Observations et interrogations sur la composition du morceau.—2° Lecture collective (si les élèves sont nombreux) par le maître et les enfants avec l'accentuation et l'intonation convenables, du premier alinéa du morceau choisi. 3° Lecture individuelle du même alinéa par deux ou trois enfants, que le maître interroge ensuite pour s'assurer que les explications données ont été bien comprises.—4° Lecture collective puis individuelle d'un second, d'un troisième, d'un quatrième alinéa ; avantage de ce procédé qui tient constamment les élèves en haleine.—5° Résumé oral du morceau lu par quelques élèves choisis de préférence parmi les plus faibles.—6° Rédaction de mémoire de quelques-unes des explications données par le maître.

(d) *Observations diverses.*—1° *Longueur du morceau lu* : il sera plutôt court ; pourquoi ; le maître le lira en entier pour en faire comprendre le sens ; les élèves pourront n'en lire qu'une partie. 2° *Explications* : il faut qu'elles soient suffisantes, claires, exactes ; on ajoutera aux explications des mots le rappel de certaines règles grammaticales ainsi qu'un peu d'analyse orale ; mais elles ne devront pas dégénérer en leçons d'histoire, de géographie, de sciences.—3° *Lecture collective* : exiger une simultanéité parfaite, pourquoi.—4° *Lecture individuelle* : reprendre l'enfant qui lit mal, lui donner soi-même l'exemple ou le lui faire donner par un camarade et lui faire répéter la phrase mal lue jusqu'à ce qu'il la rende avec intonation convenable."

La lecture expliquée accompagne la lecture courante et précède la lecture expressive.

C.-J. MAGNAN.

LEÇONS DE CHOSES

Leçons-types

LA CONFORMATION EXTÉRIEURE DU CHEVAL

(Montrez les différentes parties sur une image bien faite et assez grande.)

PARTIE DE LA TÊTE.—A la face antérieure de la tête on voit : le front, le chanfrein, le bout du nez.

Aux faces latérales : l'oreille, la tempe, la salière, l'œil, la joue, le naseau.

A la face postérieure : les ganaches, l'auge et la barbe.

A l'extrémité inférieure : la bouche.

A l'autre extrémité : la nuque et le toupet, en haut ; la gorge, en bas.

PARTIE DU TRONC.— A la face supérieure on voit l'encolure qui porte la crinière : le garrot, qui est au-dessus des épaules ; le dos et le rein, où s'assied le cavalier ; la croupe ; les hanches, de chaque côté de la croupe.

A la face inférieure on voit : le passage des sangles et le ventre.

Aux faces latérales on voit : les côtes et le flanc. A l'extrémité antérieure le poitrail.

PARTIES DES MEMBRES ANTÉRIEURS.— En allant de haut en bas : L'épaule, le bras, le coude, l'avant-bras, la châtaigne, le genou, la rotule (os du genou). En bas du genou, les noms sont les mêmes pour les pieds de devant que pour ceux de derrière.

PARTIES DES MEMBRES POSTÉRIEURS.— La cuisse, le jarret, la châtaigne.

PARTIES COMMUNES AUX DEUX MEMBRES.— Ces parties correspondent à notre main et à notre pied. Ce sont : le canon, le boulet, le paturon, la couronne et le sabot. La touffe de poils en arrière du boulet s'appelle le fanon, elle couvre l'ergot. Sous le sabot on a la *sole* sur laquelle se pose le fer, et la fourchette. Le contour externe du sabot s'appelle muraille.

Terminons cette conférence par une leçon de choses sur un sujet plus vaste, destinée aux élèves avancés. Vous verrez par cet exemple qu'on peut parfaitement éviter l'abus des termes techniques et l'écueil d'un langage trop abstrait, même en entrant dans le domaine de la science, et que l'explication des phénomènes les plus ordinaires du monde physique, comme la description des procédés industriels, n'est pas hors de la portée des élèves possédant déjà une bonne instruction élémentaire, pourvu qu'on applique la bonne méthode.

L'INFLUENCE EXERCÉE PAR LE SOLEIL SUR NOTRE GLOBE TERRESTRE

Si le soleil n'existait pas, la terre ne serait qu'un désert glacé. Le soleil est la cause première de tous les mouvements qui se manifestent dans l'air, dans les eaux et sur le sol, et qui entretiennent à la surface de notre globe l'activité et la vie.

LES VENTS.— L'air est dilaté par la chaleur du soleil, mais cette chaleur est distribuée très inégalement sur les différents points du globe : très forte dans les régions de l'équateur, elle diminue à mesure qu'on se dirige vers les pôles.

De plus la position du soleil varie constamment selon l'époque de l'année et l'heure du jour.

Sur chaque point de la terre qui est frappé par le soleil, l'air voisin du sol se dilate et s'élève, tandis que l'air plus froid le remplace.

La chaleur qui dilate l'air, son absence qui le fait contracter sont la cause générale des vents.

Les vents exercent une influence puissante sur la température, la végétation, la santé de l'homme et des animaux.

LA PLUIE.— L'arrosage du globe, c'est-à-dire la pluie, est une autre conséquence de la chaleur solaire. Sous l'action de cette chaleur, l'eau se transforme en vapeur et se dirige dans l'air. Quand l'air se refroidit, ces vapeurs retournent à l'état liquide et tombent sous forme de pluie. On a de la neige si le refroidissement est très intense.

Les marées, les rosées, les brouillards, les courants réguliers des eaux de l'océan, tous ces phénomènes sont une conséquence de l'action du soleil.

LA VÉGÉTATION. — Sans le soleil il n'y aurait aucune plante sur notre globe. Non seulement la chaleur est nécessaire pour activer la végétation, il faut encore la *lumière*, sans laquelle la principale fonction des feuilles, l'absorption du carbone ne saurait avoir lieu.

Dans l'obscurité la plante *s'étiole* ; elle ne peut rien emprunter du dehors ; elle périt après avoir dévoré sa propre substance, témoin les pommes de terre ou les graines qui germent dans une cave obscure. Dans les régions chaudes, la végétation a d'autant plus de vigueur que la lumière du soleil est déversée avec plus d'abondance.

LE RÈGNE ANIMAL.— Sans tenir compte de l'influence que la lumière et la chaleur du soleil exercent sur la santé de l'homme et des animaux, on peut dire que le soleil est une condition première de l'existence du règne animal, puisque les animaux disparaîtraient de la terre s'ils n'avaient pas les plantes pour se nourrir.

LES FORCES MÉCANIQUES. — Le soleil est également la source de toutes les forces dont l'agriculture et l'industrie disposent.

Le cours d'eau qui fait tourner un moulin est l'œuvre du soleil. Sans la fonte des glaces, l'évaporation, les vents, les nuages et la pluie, ce cours d'eau n'existerait pas.

Le charbon que nous brûlons est le résidu des forêts gigantesques qui couvraient autrefois le globe. Les arbres de ces forêts devaient leur croissance au soleil.

En nous servant du charbon pour faire marcher les machines à vapeur, nous transformons en force mécanique les rayons du soleil qui éclairaient et réchauffaient la terre des milliers d'années avant notre existence. Un cheval, un homme qui travaillent, consomment du charbon. Ce charbon (carbone) est introduit dans l'organisme avec les aliments. En se consommant, il produit de la chaleur et de la force motrice absolument comme dans une machine à vapeur.

Il a fallu la lumière et la chaleur du soleil pour fixer ce charbon dans les tissus des plantes, comme nous l'avons vu déjà.

On peut donc dire que toutes les actions physiques et mécaniques, les phénomènes de la vie végétale et animale, les opérations agricoles et industrielles ont pour point de départ le soleil.

Il ne me reste qu'à résumer cette conférence sous forme de règles pratiques :

1° Habituez-vous à enseigner sans livre et à rendre *intuitif* l'enseignement de toutes les matières. Faites abondamment usage du tableau noir.

2° Procurez vous quelques ouvrages spéciaux sur l'agriculture et les sciences naturelles, et étudiez-les avec soin.

3° Faites des collections avec le concours des élèves et organisez des promenades scolaires.

4° Préparez un cahier contenant la substance et la date des leçons données.

5° Tirez parti des leçons de choses pour donner aux élèves un travail personnel proportionné au degré d'avancement de chaque classe.

6° Parlez français et faites parler français à vos élèves ; corrigez les expressions vicieuses, surtout les anglicismes.

J'ajouterai encore, comme conclusion finale :

7° Ces leçons doivent avoir un cachet à la fois national, moral et religieux. Ne manquez aucune occasion d'inspirer aux élèves l'amour de leur pays et de leur condition, et de leur faire admirer la bonté et la sagesse de Dieu, créateur de toutes les merveilles de la nature et auteur de tout bien.

B. LIPPENS,

Montréal, avril 1900.

Inspecteur d'écoles.

A travers notre système scolaire

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE : 1° CAUSES DE LA FAIBLESSE DE SES RÉSULTATS ; 2° REMÈDES À Y APPORTER.

I

Nous lisons, dans les conférences pédagogiques pour l'année 1898-99, p. 1, ce qui suit :

« Cette science », savoir : la géographie, « à la fois belle et intéressante est presque toujours la « bête-noir » des élèves. Et pourquoi ? C'est parce qu'on l'enseigne mal, (1) qu'elle n'est pas présentée aux enfants d'une façon attrayante, que le maître ne s'appuie pas sur les principes voulus lorsqu'il fait la distribution du cours et qu'il prépare chaque leçon. »

A son tour, le Bureau central des examinateurs catholiques constatait, il y a deux ans, à la suite des examens qu'il imposait pour la première fois aux aspirants à l'art d'enseigner, que l'enseignement de l'histoire laissait beaucoup à désirer dans nos écoles (2).

L'année dernière, le même bureau constatait la même faiblesse notamment au sujet de l'arithmétique et de la composition (3).

D'un autre côté, MM. les inspecteurs d'écoles, dans leurs rapports annuels, corroborent généralement ce qui précède.

Nous pouvons donc, à la suite de ces divers témoignages, dont l'importance ne doit échapper à l'esprit de personne, affirmer sans crainte que l'enseignement primaire ne s'est guère développé ni élevé, qu'il est, au contraire, d'une inquiétante faiblesse.

Voilà le résultat que l'apathie des uns et le calcul des autres ont nécessairement, fatalement engendré, et en face duquel, aujourd'hui plus que jamais, — croyons-nous —, tout homme sérieux, que cette question de l'enseignement peut intéresser, doit désirer connaître les causes qui l'on produit.

C'est pour répondre à ce désir que nous voulons indiquer quelques-unes, au moins, des principales causes qui ont contribué à déterminer ce déplorable état de choses, dont on ne semble pas assez, en général, vouloir se rendre exactement compte.

(1) C'est nous qui soulignons.

(2) V. *L'Enseignement Primaire*, livr. de sept. 1898, p. 51.

(3) V. *L'Enseignement Primaire*, livr. de sept. 1899, p. 42.

La première de ces causes, nous la trouvons dans l'indifférence et l'insouciance que manifestent depuis longtemps trop de parents, en matière d'éducation et d'instruction.

En nous exprimant ainsi, nous ne faisons, à la vérité, que répéter ce qui a été dit maintes fois avant nous, et constater un fait—fait très déplorable, assurément—que MM. les inspecteurs d'écoles ont sans cesse observé au cours de leurs tournées d'inspection, et consigné fréquemment dans leurs rapports officiels.

À l'appui de ce fait, nous pourrions facilement apporter de nombreuses preuves. Contentons-nous, toutefois, de celles que nous pouvons tirer, en particulier, du rapport du surintendant de l'instruction publique, pour l'année 1897-98.

À la page XXIII de ce rapport, nous trouvons, touchant l'assistance général des élèves aux écoles, le tableau suivant :

	Garçons	Filles.	Total	Ass. moy.	Per. de l'ass moy.
Ecoles élémentaires.....	101437	102822	204259	143665	70 33
Ecoles modèles.....	33797	36035	69832	57518	82 36
Académies.....	15521	14585	30106	25833	85 80
					75 13

Ce petit tableau nous montre entre autres deux choses très importantes.

1° Que l'assistance moyenne générale des enfants qui fréquentent l'école est de $\frac{75}{100}$ environ.

2° Que le nombre des élèves qui fréquentent surtout le cours modèle est *très faible*.

Ce dernier fait démontre suffisamment à lui seul combien encore est grande et persistante l'habitude injustifiable qu'on les parents, deux fois sur trois, de retirer trop tôt leurs enfants de l'école, de les retirer juste au moment où ils pourraient le plus profiter de l'enseignement du maître. Une telle conduite est tout simplement étrange et démontre assez jusqu'à quel point trop de parents se soucient peu de faire donner à leurs enfants une instruction élémentaire aussi complète que possible.

La deuxième cause qui a grandement contribué à l'état de choses actuel, ça été la parcimonie, la mesquinerie, bien souvent, de la plupart des commissions scolaires à rétribuer convenablement le bon maître ou la bonne maîtresse, afin de les retenir dans l'enseignement.

Le *Journal de Montréal* publiait, le 20 janvier dernier, un article intitulé le "Personnel enseignant," au cours duquel on lit ce qui suit :

"Que dirait le journal ontarien," —il s'agit du *Sun* de Toronto,— "s'il voyait, comme nous le voyons, offrir sans vergogne \$60 ou \$80 dollars par

“ année pour enseigner à des classes nombreuses, dans des locaux la plupart du temps trop petit, trop bas, mal éclairés, mal ventilés, malsains ? ”

Ce qu'il faut penser et conclure de ces faits, c'est que la plupart de nos municipalités scolaires, avec l'étroitesse de vue qui les distingue et l'esprit de mesquinerie qui les anime, sont un obstacle sérieux au développement de l'enseignement primaire.

Il est encore une troisième cause qu'avec regret nous ne pouvons passer sous silence.

Nous voulons parler de ce peu de considération et de confiance que la société en général témoigne à l'instituteur.

Ce dernier, en effet, est trop souvent de sa part l'objet d'un certain dédain ou mépris qu'il ne mérite assurément pas.

Est-ce parce que l'instituteur est généralement pauvre ou sans influence, politiquement parlant ? Vraiment, cela prouverait peu en faveur de la société.

Il n'en est pas ainsi chez nos compatriotes protestants. Chez eux, au contraire, l'instituteur est estimé à l'égal de l'homme de profession. Avocats, médecins, ministres du culte et professeurs universitaires, gens de la finance et instituteurs, tout ce monde se rencontre, se salue avec la même déférence et s'estime sans arrière-pensée. Aussi, voyez le vif intérêt que partout l'on porte à l'école primaire et tout l'encouragement que l'on sait donner à l'instituteur compétent.

Chez nous, c'est autre chose. L'instituteur y est généralement considéré, surtout par les différentes classes d'hommes dont nous venons de parler, comme un être sans importance dont on a que faire de s'occuper.

Il n'est pas enfin jusqu'à l'expression de *maître d'école*, à laquelle certains écrivains n'aient cherché à donner un sens ironique, propre à diminuer l'instituteur dans l'estime publique.

A ce compte-là, la société n'a rien à gagner assurément. Au contraire, elle se déprécie à ses propres yeux, et est cause, jusqu'à un certain point, que l'instituteur voit son prestige amoindri, et cela au détriment de l'enseignement primaire.

Ces trois causes ont beaucoup de relations entre elles, en même temps qu'elles ont pour fonds commun : l'apathie, dont on fait généralement preuve pour tout ce qui, de près ou de loin, touche à cette grave et importante question de l'enseignement primaire.

Mais il est encore une quatrième et dernière cause, qui a été un sérieux obstacle au développement de l'école primaire, ainsi qu'aux bons résultats que l'on pouvait en attendre.

Nous voulons parler des anciens bureaux d'examineurs,—dont la complaisance pour les candidats était tout à fait caractéristique—, qui ont fourni à l'enseignement ces maîtres et ces nombreuses maîtresses qui ont été et sont encore pour le corps enseignant une cause de faiblesse. (1)

Voilà ceux qui ne savent pas enseigner,—et à plus forte raison, ajouterons-nous, les personnes qui enseignent, n'étant munies d'aucun diplôme—, et cela pour l'excellente raison qu'ils n'ont reçu aucune formation spéciale pour l'ensei-

(1) D'après le rapport du Surintendant de l'Instruction publique 1897-98, on voit, page XXIII, qu'il y a 4894 instituteurs ou institutrices laïcs. Sur ce nombre 314 seulement ont leur brevet d'une école normale.

gnement, qu'ils n'ont jamais eu enfin l'occasion d'étudier sérieusement la pédagogie, base de tout enseignement.

Qu'il y ait eu, qu'il y ait encore parmi ces gens, des exceptions, c'est possible. Néanmoins, cela ne saurait en rien infirmer le langage que nous tenons en ce moment.

Nous pouvons donc conclure que ces bureaux d'examineurs ont été plutôt préjudiciables qu'utiles au progrès de l'enseignement primaire, et qu'ils n'ont fait, en quelque sorte, qu'entraver de plus en plus l'œuvre si éminemment importante que nos Ecoles Normales ne cessent de poursuivre pour le bien général du peuple.

Voilà les véritables causes qui ont fait et qui font encore que notre enseignement primaire ne progresse pas.

II

Comment remédier à cet état de choses ?

Pour y remédier d'une manière efficace, il faut que tout d'abord les autorités civiles et religieuses s'entendent sincèrement et s'appliquent non moins sérieusement à faire comprendre au peuple combien cette grave et importante question de l'enseignement primaire est digne de son attention et digne aussi des plus grands sacrifices.

C'est toute une campagne qu'il s'agit d'organiser et surtout de mener à bonne fin en faveur de l'instruction primaire.

Pour cela, il faut encore que tous les vrais amis de l'éducation se donnent la main et s'exercent partout à combattre les causes que nous venons d'indiquer, en démontrant à tous, aux gens des villes comme à ceux de la campagne, combien l'école, où l'on forme la jeunesse, où se façonne le peuple de demain, est une force des plus vives et des plus précieuses pour la nation, combien aussi l'instituteur compétent et dévoué est digne de l'estime et de l'appui des parents, de la confiance et de l'encouragement des commissaires d'écoles, en un mot, de la considération de tous.

Il faut surtout que les journalistes collaborent activement et jusqu'au bout à cette œuvre, si digne au plus haut point de leur dévouement et de leur talent.

Et un moyen pratique, croyons-nous, de faciliter la tâche que nous proposons à tous les dévouements, et d'en assurer en même temps le succès, serait que l'une des conférences que MM. les inspecteurs sont maintenant appelés à donner, pendant l'automne aux instituteurs et institutrices de leur district respectif, fût spécialement consacrée au public et eût pour objet d'intéresser vivement les parents et les contribuables, en traitant devant eux de toutes choses se rapportant à l'instruction publique.

Car, ne l'oublions pas, c'est avant tout par l'instruction et l'éducation, — mais celle-ci à base vraiment morale et religieuse surtout —, qu'un peuple progresse dans les arts, le commerce et l'industrie, et s'impose au respect et à l'admiration des autres.

Voilà comment on peut, comment on doit remédier aux maux qui ont résulté, en particulier, des trois premières causes que nous avons exposées plus haut, causes qu'il importe surtout de combattre, ainsi que nous venons de le démontrer.

Quant au moyen d'augmenter la valeur et le prestige du corps enseignant, nous suggérons le suivant : Ne permettre, à l'avenir, l'accès de la carrière de l'enseignement qu'à ceux qui auront dûment suivi les cours d'une école normale.

Pour cela, on devra nécessairement fonder de ces écoles spéciales en nombre suffisant pour répondre aux besoins de toute la population. Là, est le remède.

Ces dernières réformes ne seront cependant pas encore suffisantes. Il faudra, pour les compléter, transformer le bureau d'examineurs actuel, à l'instar des commissions d'avocats ou de médecins qui jugent du mérite de tous ceux qui, leurs cours universitaires terminés, aspirent à la pratique du droit ou de la médecine.

C'est dire, n'est-ce pas, que les écoles normales cesseront, dès-lors,—tout comme nos universités—, d'octroyer le diplôme.

Le jour, enfin, où toutes ces réformes seront du domaine des faits accomplis, ce jour-là, l'enseignement primaire, débarrassé d'autant d'obstacles, entrera dans une ère nouvelle de progrès et de bienfaits pour la nation.

MONTRÉAL, avril 1900.

N. BRISEBOIS.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

DIVISION DÉCIMALE.—(Suite et fin).

DIVISION AVEC RESTE.—1° Soit à diviser 179 par 2.

$$179 \div 2 = 89.5$$

Explication.—Je dis 2 en 1 ? Il n'y est pas. Je convertis le 1 qui est cent en dizaines, ce qui fait 10 dizaines ; j'y ajoute le chiffre 7 qui suit et qui représente 7 dizaines, ce qui fait 17 dizaines, et je dis 2 en 17 ? Il y est 8 fois ; il reste 1 dizaine.

Je convertis 1 dizaine en 10 unités ; j'y ajoute le chiffre 9 qui suit et qui représente 9 unités, ce qui fait 19 unités, et je dis 2 en 19 ? Il y est 9 fois ; il reste 1 unité.

Je convertis 1 unité en 10 dixièmes, et je dis : 2 en 10 dixièmes ? Il y est .5.

2° Soit à diviser 279 par 4.

$$279 \div 4 = 69.75$$

Explication.—Je dis 4 en 2 ? Il n'y est pas.

Je convertis le 2 qui est deux cents en dizaines, ce qui fait 20 dizaines ; j'y ajoute le chiffre 7 qui suit et qui représente 7 dizaines, ce qui fait 27 dizaines, et je dis : 4 en 27 ? Il y est 6 fois, il reste 3 dizaines.

Je convertis 3 dizaines en unités, ce qui fait 30 unités ; j'y ajoute le chiffre 9 qui suit et qui représente 9 unités, ce qui fait 39 unités, et je dis : 4 en 39 ? Il y est 9 fois ; il reste trois unités.

Je convertis les 3 unités en dixièmes, ce qui fait 30 dixièmes, et je dis : 4 en 30 dixièmes ? Il y est .7 fois, il reste 2 dixièmes.

Je convertis les .2 en centièmes, ce qui fait 20 CENTIÈMES, et je dis : 4 en 20 centièmes ? Il y est .05.

3° Soit à diviser 79 par 8.

$$79 \div 8 = 9.875$$

Explication.—Je dis 8 en 79 ? Il y est 9 fois, il reste 7 unités.

Je convertis les 7 unités en dixièmes, ce qui fait 70 dixièmes, et je dis : 8 en 70 dixièmes ? Il y est .8 fois, il reste 6 dixièmes.

Je convertis les .6 en centièmes, ce qui fait .60 et je dis : 8 en 60 centièmes ? Il y est .07 fois, il reste 4 centièmes.

Je convertis les .04 en millièmes, ce qui fait 40 millièmes, et je dis : 8 en .040 ? Il y est .005. Etc., etc., etc.

4° Soit à diviser 3 par 8.

$$3 \div 8 = .375$$

Explication.—Je dis 8 en 3 ? Il n'y est pas. Je convertis les 3 unités en dixièmes, ce qui fait .30 : 8 en 30 dixièmes ? 3 fois, il reste .6.

Je convertis les .6 en centièmes, ce qui fait .60 ; 8 en 60 ? Il y est .07, il reste .04.

Je convertis les .04 en millièmes, ce qui fait .040 ; 8 en .040 ? Il y est .005.

L'explication de ce dernier problème est aussi l'explication du procédé suivi en transformant une fraction ordinaire en fraction décimale.

PREUVE

$$\begin{array}{r} 3 \div 8 = \frac{3}{8} \\ 3 \div 8 = .375 \\ \text{Donc } \frac{3}{8} = .375 \end{array}$$

DE LA RÉDUCTION A L'UNITÉ

Les règles de trois, le pourcentage, les règles de société, d'échéance moyenne, de mélanges, etc., ne sont que des applications des fractions. La solution de ces problèmes divers se fait très généralement aujourd'hui par la méthode de la réduction à l'unité.

Pour la solution, au moyen de la méthode de la réduction à l'unité, de quelques-uns des divers genres de problèmes sus-mentionnés, voyez la *Partie pratique* des livraisons de janvier, février, mars et avril 1900.

J. AHERN.

Respect dû à l'enfance

Nous relisons, tout récemment, les admirables *Méditations à l'usage des membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul*. Il y a un passage de cet ouvrage que nous tenons à mettre sous les yeux des instituteurs et des institutrices, appelés, par leurs nobles fonctions, à vivre au milieu des enfants.

Voici cette belle page :

“ Prenez garde de ne mépriser aucun de ces petits, car, je vous le dis, leurs anges dans les cieux voient éternellement la face de mon Père qui est dans les cieux.

(MATTH., XVIII, 10.)

“ Quand Notre-Seigneur a voulu donner un modèle à ses disciples, il ne leur a proposé aucun de ses prophètes, aucun des justes de l'ancienne loi, ni Jean-Baptiste le plus grand des enfants des hommes ; il a pris au milieu de la foule un enfant et a dit : “ Qui se fera humble comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des Cieux. ” (Matth., XVIII, 4.) Le premier des mérites, c'est de ressembler aux enfants. Le plus grand des crimes, c'est de les corrompre. Il semble, divin Sauveur, que vous teniez à ces âmes plus qu'à d'autres.

“ Celui qui aura scandalisé un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui pendît au cou une meule de moulin et qu'on le jetât dans la mer. ” (Matth., XVIII, 6.) Enfin vous nous représentez la cour céleste formée, pour ainsi dire, de leurs protecteurs. Au sein de la béatitude et de la gloire, c'est des anges gardiens des petits et des pauvres qu'il vous plaît de vous entourer.

Que conclure de là ? D'abord qu'il faut bien se garder de ces sentiments de répugnance ou de dédain qu'inspirent souvent l'intelligence paresseuse, la légèreté, la turbulence des enfants pauvres. Une pieuse tradition veut que l'enfant ainsi proposé pour modèle par Notre-Seigneur soit devenu un grand évêque et un martyr, mais, outre que cette tradition n'a rien de bien certain, il est permis de croire que l'honneur fait par le Sauveur à cet enfant a beaucoup fait pour sa sanctification ; et que ce n'était point un enfant extraordinaire. Ce n'est pas son mérite personnel, c'est la faiblesse, l'innocence de son âge qui lui a valu un tel honneur. Aimons donc les enfants, puisque Jésus-Christ les a aimés.

Mais nous avons un autre devoir. Si les enfants ont une telle dignité, nous devons travailler à leur salut, et particulièrement au salut des enfants pauvres, que leurs familles ne peuvent ou ne savent pas élever. Que de bonnes œuvres enfermées dans une seule ! Des âmes sont sauvées ; premier bien. La damnation éternelle est épargnée à tant de malheureux prêts à les corrompre ; second bien. Enfin, la gloire de Dieu est procurée et la cour céleste se réjouit du salut de ces enfants sur lesquels la divine Providence a toujours les yeux ouverts.

Certes le scandale est partout et toujours un grand mal, mais il a quelque chose de particulièrement odieux quand il s'attaque à des âmes, sans défense. Voir battre un enfant nous révolte, et nous tenons pour un mauvais cœur ou un lâche l'homme qui n'en est pas ému ou ne s'oppose pas à cette brutalité. Et nous resterions insensibles à des lâchetés, à des infamies beaucoup plus coupables et plus funestes ! Certes celui qui maltraite un enfant est un misérable. Que dirons-nous donc de celui qui le déprave, qui vole à Notre-Seigneur une de ses âmes de prédilection, ces pauvres âmes que ne protègent ni le développement de leurs facultés, ni les ressources d'une solide éducation ni, trop souvent, hélas ! l'influence du bon exemple ? Quoi, un poète de l'antiquité, un païen, peintre trop fidèle d'une époque bien corrompue, a su dire :

“ Le plus grand respect est dû à l'enfant. ” (JUVÉNAL).

Et nous, chrétiens, nous ayant les paroles de la vie éternelle, les enseignements de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a aimé la chasteté, qui nous a recommandé les enfants et qui nous a tant aimés nous-mêmes, nous resterions insensibles ! Nous fermerions nos oreilles et notre cœur à ce précepte formel de l'Esprit-Saint : “ Celui qui sait le bien à faire et ne le fait pas est coupable de péché. ” (Jac : IX, 17.)

Le bien à faire est évident. Les moyens à prendre sont bien variés ; il y en a pour toutes les aptitudes et, on peut le dire, pour toutes les vocations."

Convention des instituteurs du Manitoba

Nous empruntons au *Manitoba* les détails intéressants qui suivent :

" L'Association des instituteurs français a inauguré ses séances ce matin, dans la salle publique du " Bazar. "

Des institutrices et des institutrices de presque toutes nos paroisses prennent part à ces réunions, qui ont pour but d'organiser sur une base solide, le corps important de l'enseignement et d'aviser aux moyens les plus sûrs et les plus propres à donner un grand essor à l'éducation française et catholique au Manitoba.

Nous saluons avec bonheur la visite dans notre ville de ces personnes dévouées entre les mains desquelles est remise l'instruction primaire des enfants de notre peuple.

L'idée qui a amené cette rencontre est généreuse et belle. Par ce moyen les instituteurs se connaîtront personnellement les uns les autres ; ils pourront se communiquer leurs connaissances particulières et établir dans toutes nos paroisses un mode d'enseignement uniforme et pratique.

Cette association forme un corps respectable et digne qui mérite l'attention et la bienveillance de notre population.

C'est une grande œuvre que celle de l'éducation ; c'est là qu'on forme les hommes, les générations et les peuples.

L'école est l'auxiliaire du collège classique ; c'est là que, l'on fait germer dans le cœur de l'écolier la première semence qui y a été déposée par les parents ; c'est là que son intelligence est ornée des principes qui devront faire de lui, plus tard, un homme de caractère et un homme sérieux ; c'est là que sont développés dans l'âme de l'enfant les grandes conceptions de la religion, en même temps que lui est inculqué l'amour de la patrie.

Le devoir de l'instituteur est donc d'une importance majeure.

Remplaçant les parents, il en a toutes les obligations ; il doit donc être à la hauteur du poste honorable qui lui est confié.

Son rôle dans la société est un des premiers. En prenant son siège d'éducateur il assume une grande responsabilité, tant vis-à-vis l'enfant et ses parents, que vis-à-vis la religion et la patrie.

Il peut être fier de sa profession en travaillant de toutes ses forces à s'en rendre digne. Au Manitoba surtout, son action doit se faire sentir avec éclat ; membre d'une minorité opprimée dans ce qu'elle a de plus saint et de plus sacré, plus en état de comprendre toute l'importance de l'éducation chrétienne à cause même de la persécution qui sévit contre nous depuis dix ans, son but doit être de travailler à faire un peuple fort et de principes solides contre lesquels le flot envahisseur de l'école neutre et athée n'aura aucune prise.

Quand il aura, par ses leçons, formé dans chaque paroisse des hommes convaincus, capables de résister à l'ennemi et de défendre l'église du village, il aura accompli une mission essentiellement patriotique et religieuse.

Nous souhaitons donc avec plaisir la bienvenue à tous ces instituteurs, qui cherchent énergiquement à se perfectionner dans l'art de l'enseignement, et qui, comprenant la grandeur de leur tâche, se donnent la main pour travailler plus efficacement à la réalisation du but qu'ils se sont proposé en embrassant cette profession, noble entre toutes."

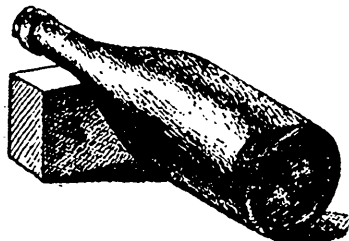
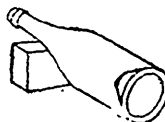
METHODOLOGIE

DESSIN

1^{ère} Semaine

AVRIL

2^{ème} Semaine

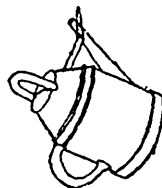
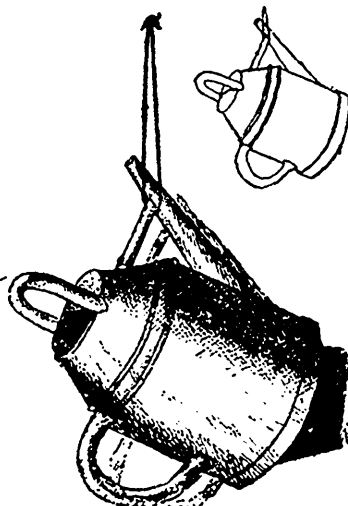
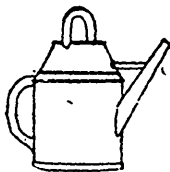
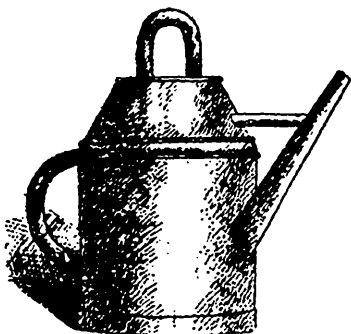


Cylindre et tronc de cône.—Bouteille vue de face.
La lumière venant de droite et en avant.

Cylindre et tronc de cône.—Bouteille penchée.
La lumière venant de droite.

3^{ème} Semaine

4^{ème} Semaine



Cylindre et tronc de cône.—Arrosoir droit.
La lumière venant de gauche.

Cylindre et tronc de cône.—Arrosoir pendu à l'aide
d'une ficelle.—La lumière venant de droite et d'en
bas.

Les dessins ci-dessus ne sont pas destinés à servir directement de modèles aux élèves. Ils indiquent simplement au maître l'emploi méthodique d'objets faciles à se procurer et à mettre sous les yeux des élèves dans la position où ils sont représentés.

(Journal des Instituteurs.)

DE LA PRONONCIATION DANS LA LECTURE A HAUTE VOIX

(Suite)

(Pour L'Enseignement Primaire).

2° *E* se traduit par le son *é* fermé :

a) Dans les terminaisons en *er*, *ier*, *ied*, *ef*, suivies ou non d'une *s*, et en *ez*, quand les consonnes finales *r*, *d*, *f* et *z*, sont muettes : agacer (*agacé*), cochers (*koché*), rosier (*rôzié*), volontiers (*volontié*), trépied (*trépié*), pieds (*pié*), clef (*clé*), clefs (*clé*), venez (*vené*).

b) Dans la conjonction *et* (*é*).

c) Au commencement des mots, quand il est suivi de deux consonnes semblables, autres que *ll*, *rr*, *mm*, *ss* et *nn* : effusion (*é-fusion*).

d) Quand il se combine avec *a* et *o* pour former les signes *æ* et *œ* : ædicule (*édicule*), œcuménique (*ékuménique*).

Cependant, le signe *œ*, immédiatement suivi d'une voyelle, se combine avec cette dernière pour représenter le son *eu*, ouvert ou fermé : œil (*euyé*), œuvre (*euvre*), vœu (*veu*).

* * *

3° *E* représente le son *è* ouvert :

a) Dans les monosyllabes en *es* et en *est* : mes (*mè*), les (*lè*), ces (*cè*), des (*dè*), tu es (*tu è*), il est (*il è*), lest (*lèst*).

b) Dans les mots : où il est suivi de deux *mm* ou de deux *nn* qui se prononcent et sont suivies d'une voyelle : ennemi (*ènemi*), ennuis (*ènnuis*), apennins (*apènnins*), Emmanuel (*èmmauel*), Emmaüs (*èmmaüs*), biennial (*biènnal*), pennon (*pènnon*), penné (*pènné*), pennage (*pènnage*), empenné (*empènné*), triennial (*triènnal*), triennat (*triènnat*), quadriennial (*katr:ènnal*), décennal (*dècènnal*).

c) Au commencement des mots, quand il est suivi de deux *ll*, de deux *rr*, ou de deux *ss* : ellébore (*èllébore*), erreur (*èrreur*), essor (*èssor*).

d) Au commencement des mots, quand il est suivi de deux consonnes différentes, ou de la consonne *x* : esprit (*èspri*), escrime (*èskrime*), exagérer (*egzajèrè*).

e) Dans l'intérieur des mots, quand il est suivi de la consonne *x* ou de deux consonnes, semblables ou différentes, autres que *mm*, *nn* ou *mn* : presbyte (*prèsbite*), nectar (*nèktar*), terrible (*terrible*), blessure (*blèsure*), sextuple (*sèkstuple*), ressusciter (*rèsuscitè*).

Cependant, *e* est muet dans : dessus (*desu*), dessous (*desou*), et dans la première syllabe de certains mots composés du préfixe *res* et d'un mot simple commençant par *s* : ressouvenir (*resouvenir*), ressasser (*resàsè*).

Dans les mots commençant par *dess*, l'usage autorise aussi la prononciation é fermé : dessin (*désin*), dessécher (*déséché*).

f) Dans les terminaisons en *et* (sauf la conjonction *et*), *ets*, *egs*, *ect*, *ects*, dont les consonnes finales ne se prononcent pas : objet (*objè*), mets (*mè*), legs (*lè*), respect (*respè*), aspects (*aspè*).

g) Dans les syllabes finales terminées par une ou plusieurs consonnes qui se prononcent ou dont l'une se prononce : avec (*avèk*), correct (*cordkt*), bref (*brèf*), ciel (*sièl*), Alfred (*Alfrèd*), spécimen (*spécimèn*), cep (*sèp*), biceps (*bi-sèps*), amer (*amèr*), clerc (*klèr*), perds (*pèr*), silex (*silèks*), feu (*fèz*).

NOTA.—Les terminaisons en *en* généralement sont nasales et se prononcent *in* ; dans les suivantes, *n* est sonore et par suite *e* est ouvert : *abdomen*, *amen*, *cyclamen*, *diclamen*, *dolmen*, *Eden*, *gluten*, *gramen*, *hymen* (parfois *himin* à la rime), *lichen* (*likèn*), *Nièmen*, *pollen*, *specimen*, *yèmen*, *solen*.

h) A la pénultième des mots terminés par deux ou trois consonnes suivies d'un *e* muet : spectre (*spèctre*), cervèle, (*servèle*), quelque (*kelke*), svelte (*svèlte*), adresse (*adrèce*), dilemme (*dilème*), antienne (*antiènè*), indemne (*indèmnè*).

Il faut excepter les mots : femme (*fame*), moelle (*moale*), et couenne (*kouane*), où il se traduit par le son *a* ouvert bref.

REMARQUE.—*E* représente aussi le son è dans les combinaisons *ei* et *ey*, mais ces signes composés seront étudiés plus loin.

* * *

4° *E* représente le son *a* ouvert :

a) Dans les mots : femme (*fame*), couenne (*kouane*), moelle (*moale*), comme nous l'avons déjà dit, et mouelleux (*moaleux*).

b) Dans un certain nombre de mots, où le signe *e*, se trouvant dans l'intérieur du mot, mais dans une syllabe qui n'est ni la dernière ni la pénultième d'une terminaison féminine, est suivi de *nn*, ou de deux *mm* ou *nn* dont une seule se prononce : ardemment (*ardaman*), solennel (*solandèl'*) solennellement (*solandèleman*), solennisation (*solanization*), solenniser (*solanizè*), solennité (*solanité*), hennir (*hanir'*), hennissement (*hanissement*), femmelette (*famelète*), nenni (*nani*), couennen (*houanen*), Rouennais (*Rouandè*), rouenneri (*rouaneri*), indemnité (*indannité*), indemniser (*indannisé*).

Il faut nécessairement soustraire à l'application de cette règle les mots où se trouvent les combinaisons *enn* et *emm*, lorsque l'*e* se prononcent é ouvert, comme nous l'avons indiqué à l'article précédent, et lorsque *e* est nasalisé.

REMARQUE I.—D'après cette règle, tous les adverbes en *emment* doivent se prononcer avec le son *a* ouvert.

REMARQUE II.—La prononciation avec le son è ouvert des mots *hennir* (*hènr'*), *hennissement*, *nenni*, *indennité*, *indenniser*, est aujourd'hui également admise.

ADJUTOR RIVARD, avocat.

Professeur agrégé d'élocution à l'Université Laval.

PETITE HISTOIRE DES ETATS-UNIS

Depuis l'origine jusqu'en 1870

(Traduit de l'anglais pour *L'Enseignement Primaire* par H. Nansot)

(Suite)

IV. ADMINISTRATION DE MADISON.

James Madison, de Virginie, président : 1809-1917.

Georges Clinton, de New-York, vice-président : 1809-1817.

Elbridge Gerry, de Massachusett, vice-président : 1813-1817.

1810—Population des Etats-Unis : 7,300,000 habitants.

1812—La Louisiane est admise dans l'Union : c'est le 18e Etat.

1812—La Guerre de 1812.—L'administration de Madison fut marquée par la guerre, dite de 1812 parce qu'elle commença en cette année. Pendant plusieurs années, le commerce américain avait souffert des croiseurs anglais qui capturaient et confisquaient les navires marchands, Napoléon avait décrété, contre les Anglais, le Blocus continental, et les Anglais s'arrogeaient le droit d'empêcher le commerce américain avec les pays soumis à ce blocus. La guerre fut déclarée à l'Angleterre en juin 1812. Le Président fut autorisé à lever une armée de 75,000 hommes sous le commandement du Major-général Henry Dearborn. Les généraux Wilkinson, Hampton, Hull et Bloomfield commandaient en second. Les batailles eurent lieu sur les frontières du Canada ; plusieurs combats navals eurent lieu sur mer et sur les Grands Lacs. La frégate américaine " Constitution " captura la frégate anglaise " Guerrière." Sur le lac Erié, le commodore O. H. Perry s'empara dans un combat acharné de la flotte anglaise composée de 6 vaisseaux.

1814. **Prise de la capitale.**—Dans la campagne de 1814, les Américains eurent à subir des désastres. Une armée anglaise de 5000 hommes s'approcha de Washington par la route de Chesapeake, et après une escarmouche avec la milice de Bladensburg, s'empara de la capitale, brûla le palais du Président, le Capitole et plusieurs édifices publics. Une attaque des Anglais contre Baltimore fut repoussée. La guerre, qui avait duré trois ans, se termina par le traité de Gand (en Belgique) où John Quincy Adams, Henry Clay et quelques autres représentaient les Etats-Unis.

1814. **La Convention de Hartford.**—La grande opposition que faisaient à la guerre les Fédéralistes de la Nouvelle-Angleterre, amena une Convention qui s'assembla à Hartford le 15 décembre 1814, et continua à siéger, portes closes, durant 30 jours. Georges Cabot était président. Cette Convention fut soupçonnée d'avoir des desseins de trahison, et un régiment du Kentucky fut envoyé à Hartford pour la surveiller ; mais la publication de ses délibérations prouva qu'elle avait des sentiments essentiellement patriotiques ; elle protestait seulement contre certaines mesures de guerre adoptées par l'administration.

1815. **Bataille de New-Orléans.**—Quoique la paix eût été négociée, la guerre ne se termina pas. Pendant que les nouvelles traversaient l'Atlantique, une armée anglaise de 12,000 hommes attaqua la Nouvelle-Orléans. La ville était défendue par 5,000 hommes sous le commandement du général Jackson. La bataille fut livrée le 8 janvier 1815, et les Anglais furent complètement défaits. Ce fut la dernière bataille de la guerre de 1812.

1815. **Nouvelle répression des pirates.**—Après la guerre une nouvelle expédition fut envoyée dans la Méditerranée pour réprimer encore une fois la piraterie algérienne. Elle accomplit son œuvre avec succès.

1816-1817, **Une banque nationale.**—Dans les années 1816 et 1817, le Congrès accorda une charte à la banque nationale de Philadelphie qui avait un capital de \$35,000,000.

1815. **L'Indiana** est admis dans l'Union. C'est le 19e Etat.

1817. La Société Américaine de Colonisation est organisée.

VII. PÉRIODE D'AGITATION AU SUJET DE L'ESCLAVAGE. 1817-1861

V. Administration de Monroe.

James Monroe, de Virginie, président : 1817-1825.

Daniel D. Tompkins, de New-York, vice-président : 1817-1825.

L'agitation au sujet de l'esclavage commença sous l'administration de Monroe.

1817. **Le Mississippi** est admis dans l'Union : c'est le 20e Etat.

1818. **L'Illinois** est admis dans l'Union : c'est le 21e Etat.

1819. **L'Alabama** est admis dans l'Union : c'est le 22e Etat.

1820. **Le Maine** est admis dans l'Union : c'est le 23e Etat.

1820. **Population des Etats-Unis** : 9,600,000 habitants.

1820. **Le Compromis de Missouri.**—Avec l'érection de chaque territoire en nouvel Etat, les contestations s'accroissaient entre les partisans et les ennemis de l'esclavage ; en 1820, avant l'admission du Missouri, il y eut une lutte longue et acharnée. Dès lors on pouvait pressentir le terrible conflit qui devait arriver plus tard. M. Cobb de Georgie disait : "Un feu a été allumé, feu que toute l'eau de l'océan ne pourrait éteindre, mais qu'une mer de sang seule pourra éteindre". A quoi McTallmage de New-York répondit : "Si la guerre civile, dont on nous menace ainsi, doit venir, qu'elle vienne!... Si du sang est nécessaire pour éteindre le feu que j'ai aidé à allumer, je le regrette ; mais dans cette nécessité, je n'hésite pas à offrir le mien." Le Missouri fut enfin admis, mais par un compromis entre les deux partis. La clause prohibant l'esclavage fut retirée de la loi, et un article provisoire fut introduit déclarant que désormais l'esclavage ne serait plus toléré au-delà du 36° 40' de latitude nord.

1821. **Le Missouri** est admis dans l'Union : c'est le 24e Etat.

1823. **Doctrine de Monroe.**—Dans son message annuel, le Président exprima un principe qui fut désigné sous le nom de "doctrine de Monroe". Cette doctrine joue un rôle considérable dans la politique américaine ; elle se résume à ceci : "Les continents américains par la position libre et indépendante qu'ils ont su prendre et conserver, ne doivent plus être considérés désormais comme colonisables par les puissances européennes". Cette déclaration fut faite à la suite de la reconnaissance de plusieurs républiques de l'Amérique espagnole, qui venaient de proclamer leur indépendance.

VI. ADMINISTRATION D'ADAMS.

John Quincy Adams, du Massachusetts, président : 1825-1829.

John C. Calhoun, de la Caroline du Sud, vice-président : 1825-1829. Cette administration fut remarquable par les progrès intérieurs.

1825. **Le canal Erié.**—L'achèvement du canal Erié en 1825, donne une grande impulsion à la navigation intérieure.

1825. Le premier chemin de fer des États-Unis fut construit, menant des carrières de granit de Quincy, Massachusetts, jusqu'au bord de la mer, une distance d'environ 3 milles. Les chars étaient tirés par des chevaux.

1826. Les Ex-Présidents John Adams et Jefferson moururent tous les deux le 4 juillet de cette année cinquantenaire de la liberté ; double coïncidence digne de remarque.

1828. Le tarif.—Les Protectionnistes réussirent en 1828 à établir un tarif élevé, qui taxait fortement les produits étrangers afin d'encourager la production nationale. L'esprit de parti joua un grand rôle dans cette affaire et augmenta le nombre des complications politiques du temps. Le Nord étant par ses manufactures intéressé à la "protection," tandis que le Sud l'était au libre échange, il en résultat un écart encore plus grand entre les deux partis de la nation.

VII. ADMINISTRATION DE JACKSON.

Andrew Jackson, du Tennessee, président : 1829-1837.

John C. Calhoun, de la Caroline du Sud, vice-président : 1829-1831.

Martin Van Buren, de New-York, vice-président : 1833-1837.

L'administration de Jackson fut une période marquée par la vigueur et par les troubles. Elle ressemble à l'homme lui-même, qui fut un des plus résolus et des plus énergiques de tous ceux qui eurent à remplir la charge de Président. Le parti "Whig" prit naissance alors pour faire opposition à Jackson.

1830. Population des États-Unis : 12,800,000 habitants.

1831. William Lloyd Garrison établit à Boston un journal hebdomadaire appelé le "Liberator." Il était en faveur de l'émancipation des esclaves, immédiate et sans conditions. Une excitation très grande se produisit dans le sud, et l'organisation des "Abolitionists" se fit dans le nord. Le résultat fut si alarmant pour le Congrès, qu'il passa une loi défendant tout transport par la poste, des publications anti-esclavagistes.

1832. Réponse de Webster à Hayne.—En 1832, les contestations dans le Congrès, au sujet du tarif, amenèrent un débat mémorable entre Robert Y. Hayne, de la Caroline du Sud, et Daniel Webster, du Massachusetts. Hayne soutenait jusqu'à l'extrême la doctrine des "droits des États" (*State Rights*), et Webster dans sa réponse prononça ces paroles fameuses : "*Liberty and Union, now and for ever, one and inseparable!*" (Liberté et union inséparables à jamais).

1832. Résistance de la Caroline du Sud au tarif.—Le tarif était tellement désavantageux au Sud, que la Caroline fit une tentative de résistance et menaça de se séparer. Le champion de cette thèse : "qu'un Etat a le droit d'annuler chez lui un acte du Congrès," fut Mr. Calhoun, lui-même, qui avait donné sa démission de vice-président pour prendre un siège de sénateur dans son pays natal. La Caroline s'arma et se préparait à exécuter ses menaces. Le Président Jackson envoya des forces navales et militaires à Charlestown pour maintenir l'autorité fédérale : il accompagna cette mesure d'une proclamation avertissant les Caroliniens que les lois contre la trahison seraient appliquées dans toute leur rigueur. L'action énergique du Président eut ses effets et mit fin à la rébellion.

1832 La "National Bank."—L'opposition du Président Jackson contre la Banque des États-Unis fut encore un des actes qui marquèrent son administration. Le Congrès ayant refusé de retirer, sur sa demande, les fonds publics de cette banque, il effectua leur retrait à sa propre responsabilité. Cet acte augmenta encore l'opposition qu'il avait déjà rencontrée ; une panique financière fut le résultat de tous ces troubles.

1835 La guerre des Séminoles.—Une guerre éclata en 1835 avec les Indiens de la Floride, et elle continua avec des intermittences pendant 30 années, au grand dommage des colons de cette contrée. Les Indiens furent finalement réduits et transportés à l'ouest du Mississipi.

1836 L'Arkansas est admis dans l'Union : c'est le 25^e État.

1837 Le Michigan est admis dans l'Union : c'est le 26^e État.
(à suivre)

H. NANSOT.

Pédagogie Pratique

MIETTES ET BROUTILLES.

L'écriture en manœuvres.—Nous sommes dans la petite classe. La leçon de lecture vient de prendre fin. Le maître trace au tableau la lettre *b* en faisant remarquer qu'elle est formée d'un *l* et d'un *o* ouvert. Ensuite, d'un mouvement très lent, afin que tous les élèves suivent facilement les détails du tracé, il écrit à la craie un *b* gigantesque. Quelle idée ! Pourquoi ces proportions démesurées ?

Écoutez-le ! « levons tous la main droite. Nous y sommes ?... Écrivons, *dans l'air*, la lettre *b*... Doucement ! Dites tous avec moi : *Montons* : Tournons à gauche ! *descendons* ! *tournons à droite* ! *remontons* ! *crochet* !

« Encore une fois. C'est bien.

« A présent, répétez ce que je vais dire en faisant le tour du *b*, avec ma baguette : *Délié ! Plein ! Délié ! Crochet !*

« Encore une fois. Bon.

« Maintenant, sans que je dise rien et sans que je suive le tracé de la lettre avec ma baguette, vous allez l'écrire tout seuls *dans l'air*. Allez !... »

Et voilà cinquante-six petits bras qui, doucement, tout doucement, sur un rythme marqué par la baguette, tracent *l'air* la lettre *b*, puis recommencent le même mouvement sous l'œil vigilant du maître, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'hésitation sur aucun point de la classe. Vous représentez-vous bien la manœuvre ? Chut ! écoutez encore...

« Qui est-ce qui saurait bien tracer un *b* au tableau, avec de la craie ?—Moi, moi, crie-t-on de toutes parts... Henri va au tableau et, s'appliquant beaucoup, dessine gentiment la lettre *b*...

« M'sieu. M'sieu, il a fait une faute.—Laquelle ?—Le plein et le délié doivent se couper sur la ligne.—C'est vrai. Eugène, prenez la craie et corrigez.— Il a fait une autre faute.—Montrez.—Le crochet est trop loin de la ligne du haut.—Corrigez, Léon.—Est-ce fini ? Plus rien à dire ?... Prenez vos cahiers et vos plumes... Tout le monde la main droite en l'air. Voyons si les doigts sont bien placés et surtout bien arrondis. Allons, Lucien, arrondissez, arrondissez encore, encore... Ici voilà des doigts trop raides... Oh ! des doigts crochus ? Regardez donc ce gros bébé de Victor qui ne sait pas arrondir ses doigts *comme un homme*. »

Ah ! ce « *comme un homme* » a sans doute un pouvoir magique, car le gros Victor a fini par arrondir ses doigts.

« Attention ! la main gauche au poignet droit. Serrez bien. Nous allons voir si les doigts sont toujours bien placés. Je commence tout seul. *Un, deux... un, deux...* Voyez, ma main droite ne remue pas, ni mon bras ; il n'y a que mes trois premiers doigts qui sont en mouvement : *un, deux ! un, deux !...*

« A vous maintenant... *Un, deux ; un deux !... Halte !*

« Bébé Victor agite sa main de haut en bas ; je parie qu'il a encore les doigts crochus... Tout juste.—Montrons-lui tous comment nous faisons marcher le porte-plume sans bouger la main.

« Ensemble : *un, deux !... un, deux !...*

«.....Ouvrons les cahiers. Plaçons bien le bord de chaque cahier le long de la ligne blanche (à la place de chaque élève, un trait de deux centimètres de largeur, peint en blanc sur la table, marque l'inclinaison du cahier.) Corps droit..... »

Les élèves écrivent sur leurs cahiers...

La leçon expliquée, y compris les manœuvres, avait duré un quart d'heure. Les cinquante-six bambins écrivent sur leurs cahiers pendant un autre quart d'heure seulement, mais aucun d'eux, aucun, vous m'entendez, ne mit le délié à la place du plein, ne coupa le délié par le plein au-dessus ou au-dessous de la ligne d'en haut et n'oublia de monter le crochet jusqu'à cette même ligne. Et tous, *ou presque tous*, tinrent leurs porte-plumes entre leurs petits doigts légèrement arrondis, *comme des hommes*.

Aussi me disais-je en sortant de cette classe, sur la pointe des pieds : " Vrai de vrai, voilà une magistrale leçon d'écriture. "

CLAIRON.

(L'Instruction Primaire.)

ETUDE SUR LE PRONOM (suite)

(Pour L'Enseignement Primaire)

PRONOMS POSSESSIFS.—Les pronoms *possessifs* remplacent un *nom* et un *adjectif possessifs* :

Ton livre est vieux ; le *mien* (mon livre) est neuf.

Les pronoms possessifs sont :

	Singulier				Pluriel	
	masculin		féminin		masculin	féminin
Un possesseur	1ère pers.	le mien	la mienne	les miens	les miennes	
	2ème	" le tien	la mienne	les tiens	les tiennes	
	3ème	" le sien	la sienne	les siens	les siennes	
Plusieurs possesseurs	1ère pers.	le nôtre	la nôtre	pour les 2 genres les nôtres		
	2ème	" le vôtre	la vôtre	les vôtres		
	3ème	" le leur	la leur	les leurs.		

REMARQUE.—Les pronoms possessifs (quelle que soit leur personne quant au possesseur) désignent toujours des êtres *dont on parle* et le *verbe* dont ils sont *subjects* est toujours à la 3ème personne.

On emploie quelquefois *mien, tien, sien, nôtre, vôtre*, sans l'article à la place de *à moi, à toi, à lui* etc.

Ce livre est *mien*.

Ces plumes sont *tiennes*, etc.

mais ces manières de parler sont peu employées,

En emploie quelquefois *les miens, les tiens, les siens, les nôtres*, etc., pour désigner les parents, ou les subordonnés, les partisans :

Je travaille pour *les miens*.

Il a été abandonné, trahi, par *les siens*.

Ces pronoms employés ainsi d'une manière absolue sont plutôt alors de véritables noms signifiant *parents, soldats, partisans*, selon le cas.

PRONOMS NUMÉRIQUES.—Comme nous l'avons dit plus haut par anticipation, les pronoms *numériques* remplacent un *nom* et un *adjectif numérique* :

Le premier courrier est parti ; le *deuxième* va partir.

La version des *septante*.

Tous les *adjectifs numériques cardinaux et ordinaux* peuvent devenir *pronoms numériques*.

PRONOMS INDÉFINIS.—Les pronoms *indéfinis* remplacent un *nom* et un *adjectif indéfini*.

Nul n'est prophète dans sa patrie (*nul homme*).

Les pronoms indéfinis sont : *autrui, chacun, on, personne, quelqu'un, quiconque, rien*.

Les adjectifs indéfinis : *aucun, certain, l'un, l'autre, plusieurs, tel, tout*, employés seuls, sont aussi des pronoms indéfinis.

Plusieurs viendront, qui diront etc.

Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.

EMPLOI DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.—Les pronoms *celui, celle, ceux, celles*, ne peuvent être complétés que par un *nom* (ou un *pronom*) rattaché par une préposition :

Celui de mon père. Ceux d'entre nous ;
ou par une *proposition* reliée par un *pronom conjonctif* :

Celui qui écoute emploie mieux son temps que *celui qui parle*.

Ce serait une faute de les compléter par un adjectif :

Celle reçue ce matin, (fautif.)

Celle qui est arrivée ce matin (bon.)

Celle que nous avons reçue.

On ajoute la particule *ci* (ici) pour désigner les objets les plus *proches*, la particule *là* pour désigner les plus éloignés :

Notre existence se partage entre le TRAVAIL et le *repos* ; mais on se fatigue plus vite de *celui-ci* que de *celui-là*.

Le pronom *ce* s'emploie souvent par pléonasme.

1° Lorsque l'on veut mettre le *sujet* en relief :

Notre frère, c'est notre meilleur ami.

2° Lorsque le *sujet* est un *infinitif* :

Vouloir c'est pouvoir.

3° Lorsque le *sujet* est *ce*, complété par une *proposition* :

Ce qui m'étonne c'est son succès.

Le pronom *ce* entre encore dans le gallicisme *c'est... que*, qui sert à mettre une partie de la proposition en évidence :

C'EST pour nous nourrir QUE le cultivateur laboure et sème la terre.

EMPLOI DES PRONOMS POSSESSIFS.—Les pronoms possessifs peuvent s'employer comme substantifs (nous l'avons déjà dit plus haut) :

Que chacun y mette du *sien* (de son courage, de son talent).

Cet homme, peu scrupuleux, confond aisément *le mien* et *le sien* (*mon bien* et *son bien*).

EMPLOI DES PRONOMS INDÉFINIS.— Il ne faut pas employer *chaque* (qui doit être suivi d'un nom) pour *chacun* pronom qui s'emploie seul.

ne dites pas : Ces volumes me coûtent deux piastres *chaque* ;

mais : me coûtent deux piastres *chacun*.

ou bien : *chaque volume* me coûte deux piastres.

CHACUN accompagné d'un *possessif* s'emploie tantôt avec *son, sa, ses* ; tantôt avec *leur, leurs*.

Il s'emploie avec *son, sa, ses* lorsqu'il est *sujet* du verbe, ou lorsqu'il suit le *complément direct* du verbe :

Chacun sera récompensé selon *son* mérite.

Ils donnèrent *leur avis* : *chacun* à *sa* manière.

Il s'emploie avec *leur, leurs*, quand il *précède* le *complément direct* du verbe :

Ils offrirent *chacun leurs présents*.

ON.— Ce pronom est du masculin singulier (il signifie *un*, n'importe lequel) :

On répète cela partout

On est fier d'être Canadien.

Cependant lorsqu'il *désigne clairement une femme* ou *plusieurs personnes*, son attribut est *féminin* ou *pluriel* ; mais le verbe reste toujours au singulier :

On n'est pas plus *douce* que votre *mère*.

On n'est pas plus *poli* que *ces messieurs*.

Par euphonie, on emploie *l'on* pour *on* lorsque *on* suit une voyelle :

Vous êtes où *l'on* voulait vous voir.

Mais on n'emploie jamais *l'on* lorsque ce pronom doit être suivi de *le, la, les*, ou lorsqu'il est en tête de la phrase :

Ne dites pas : Ici, *l'on* le verrait mieux,

Mais : Ici, *on* le verrait mieux,

Ne dites pas : *L'on* dit que *l'on* l'a vu,

Mais : *On* dit qu'*on* l'a vu.

QUICONQUE.— Ce pronom remplit toujours *deux fonctions* dans la proposition ; il est *sujet* de *deux verbes* ou *complément* d'un *verbe* et *sujet* de *l'autre* :

Quiconque nous verrait en ce moment serait surpris.

Parlez pour quiconque vous écoute.

On remplace quelquefois *quiconque* par *qui* :

Qui a bu boira.

RIEN.— Ce pronom peut s'employer comme nom.

Un souffle, une ombre, *un rien*.

Vous vous fâchez pour *des riens*.

(A suivre)

H. NANSOT.

Rapport du Srintendant de l'Intruction publique

(EXTRAITS)

RÉSUMÉ de la statistique générale concernant les élèves des écoles élémentaires, modèles et académiques.

ELÈVES DANS LES DIFFÉRENTES ANNÉES DU COURS D'ÉTUDES.

Dans les écoles élémentaires :—

Cours élémentaire, 1ère année.....	85,254
“ “ 2me année.....	60,277
“ “ 3me année.....	37,119.
“ “ 4me année.....	16,956
Cours modèle.....	1,686

Dans les écoles modèles :—

Cours élémentaire.....	63,200
Cours modèle, 1ère année.....	6,003
“ “ 2me année.....	3,221
Cours académique.....	1,048

Dans les académies :—

Cours élémentaire.....	21,841
Cours modèle, 1ère année.....	4,088
“ “ 2me année.....	3,187
Cours académique, 1ère année.....	2,091
“ “ 2me année.....	1,286

Total..... 307,267

ELÈVES ÉTUDIANT LES DIFFÉRENTES BRANCHES DE L'ENSEIGNEMENT.

Histoire sainte.....	285,996
Lecture.....	305,389
Ecriture.....	305,446
Grammaire.....	141,659
Calcul mental.....	304,223
Arithmétique.....	304,223
Algèbre.....	7,320
Mesurage.....	14,449
Physique.....	371
Tenne des livres.....	28,737
Géographie.....	159,756
Cartographie.....	67,659
Histoire du Canada.....	112,121
Histoire d'Angleterre.....	7,405
Histoire de France.....	6,191

Les oiseaux du groupe des passereaux nous sont fort utiles : ils détruisent, pour s'en nourrir, certains insectes, qui nuiraient aux récoltes s'ils étaient en trop grand nombre. Ce serait donc une ineptie, en même temps qu'une action cruelle, de tuer ces ces petits oiseaux, ou de détruire leurs nids.

À quoi reconnaît-on les passereaux ?

Que deviennent les passereaux pendant l'hiver ?

Tous les passereaux voyagent-ils ?

Citez ceux qui font les plus lointains voyages ?

Citez quelques-uns de ceux qui ne voyagent pas ?

III. LES GALLINACÉS

Vous avez tant de fois vu le coq avec ses longues plumes brillantes, sa queue en panache, sa crête rouge et son air batailleur ; et la poule promenant sa couvée de petits poussins, que nous ne vous en parlerons plus.



Le faisan

Nous ne ferons que vous rappeler l'ordre des *gallinacés*, en ajoutant aux oiseaux de cet ordre que vous connaissez déjà : les faisans, qui vivent sauvages dans les bois, et les perdrix, qui vivent par compagnies dans nos champs, où elles nichent entre les sillons. Nous vous ferons en même temps remarquer que c'est parmi ces gros oiseaux au vol lourd, que nous trouvons la plupart de nos oiseaux domestiques.

Décrivez le coq, la poule.

Comment nomme-t-on les oiseaux qui ressemblent au coq et à la poule ? Citez quelques gallinacés.

VARIETES

Les Canadiens-Français

Du *Paris-Canada* :

“ *L'Enseignement Primaire* cité par le *Journal des Instituteurs*, publié à Paris, trace en quelques lignes un tableau large et précis de l'état du Canada français à cette fin de siècle :

“ Sans aucune autre ressource que leurs bras vigoureux et leur vaillant cœur, nos pères transformèrent un immense territoire inculte en un pays prospère, parsemé de nombreuses villes, d'une quantité innombrable de villages groupés coquettement autour du clocher catholique que surmonte encore le coq gaulois. Le Canada français est doté de dix mille écoles élémentaires, d'un millier d'écoles primaires supérieures, de près d'un millier d'excellents couvents de religieuses, de plusieurs centaines d'écoles de Frères, de plusieurs écoles de commerce, de quelques écoles ménagères, d'une école polytechnique, de trois écoles normales, d'une vingtaine de collèges classiques et d'une excellente université catholique.

Une population essentiellement française se chiffrant à un million et demi, habite douze cents belles paroisses où tout annonce le bonheur et l'aisance. "

Cette situation, au moment où ce siècle finit, mérite d'arrêter un instant le regard.

Un peu arbitrairement peut-être, on peut diviser notre histoire en quatre époques. Le 16^e siècle, c'est l'époque de la découverte ; le 17^e l'époque de la colonisation ; le 18^e se partage presque par moitié entre les deux dénominations française et anglaise. Le 19^e appartient tout entier aux Canadiens ; ils se développent par eux-mêmes. Français et Anglais comme sur une ligne parallèle, dans une sorte d'émulation, s'empruntant quelque chose chacun de leurs qualités d'origine, se rapprochant sans se confondre, gardant leur marque distinctive et leur physionomie propre au sein de l'unité politique.

Le Canadien s'est formé par la vertu de cette double vie, par cette possession incontestée, aujourd'hui, de toutes les libertés qui avoisinent l'indépendance.

Le Canadien-français est resté aussi français qu'on peut l'être hors de France ; le Canadien-anglais aussi anglais qu'on peut l'être hors de l'Angleterre.

Ils ont subi tous deux des modifications inséparables d'une situation nouvelle, de conditions nouvelles d'existence. Le sol d'Amérique qui n'a pas été secoué, fouillé par les événements, ne saurait produire la même végétation que le vieux sol d'Europe, si souvent et si profondément remué. C'est en s'adaptant à ce milieu nouveau et encore vierge que les Canadiens-français, en particulier, ont pu garder intacte la place que leurs ancêtres venus de France leur avaient conquise, et qu'ils ont pu aussi l'agrandir. Il leur a fallu prendre racine dans ce territoire, vivre dans cette atmosphère. Qui donc aurait pu leur conseiller de s'isoler, de rester en dehors de ces forces qui seraient déplacées sans eux, et auraient alors dominé sans partage ?

Le Canada français n'est resté étranger à aucune des transformations qui se sont opérées autour de lui ; il a marché du même pas que les autres ; il a devancé même ses voisins dans ce goût de la liberté, qui celui-là ne lui venait pas de ses traditions, mais qu'il a puisé aussitôt dans ses généreux instincts, dans le souffle qui s'élevait imperceptiblement en France et qui allait grandir en tempête.

Que sera le siècle qui s'ouvre ? il prépare de grandes destinées au Canada ; on ne peut douter que la province de Québec grandisse au sein du Canada prospère, et que notre langue, nos institutions, nos mœurs, ne continuent à garder leur empire sur les âmes.

Nos sollicitudes ne sauraient être uniques ; elles s'étendent de ce foyer dont la flamme réchauffe toujours nos cœurs, et lui ne s'éteindra jamais, à la nation nouvelle que nous avons contribué à créer ; qui est principalement notre œuvre et qui à son tour assure notre salut.

Les luttes intérieures qui ont absorbé nos premiers efforts, puis occupé nos loisirs de peuple heureux, feront place à des préoccupations plus graves, à des problèmes d'un ordre plus général ; nous devons nous préparer à rechercher dans un horizon plus étendu, des solutions favorables à notre influence.

HECTOR FABRE. "

Paysages canadiens

LA GRANDE CHUTE DE SAINTE-ANNE

Par ces belles journées de fin d'automne, l'extrême fluidité de l'air, et probablement aussi la tombée des feuilles, permettent une vue plus nette des immenses paysages qui entourent de toutes parts le promontoire de Québec. Non seulement les lignes de l'horizon se découpent plus crûment sur le fond du ciel, mais aussi l'œil détaille plus aisément les contours ondoiyants, les moindres hachures du parterre de montagnes que chaque famille de notre Haute-Ville a pour ainsi dire sous ses fenêtres. Blanc tout l'hiver, vert tout l'été, le décor est infiniment plus varié à l'automne, lorsque les arbres commencent à muer. C'est la saison "des belles pourritures", a-t-on écrit quelque part. La décomposition des feuilles s'opère par une décoloration passant par les tons les plus riches : rose trié de jaune ou piqué de brun, rouge pourpre, gris d'ar-

gent, jaune d'or. Puis novembre abat toutes ces splendeurs sur le sol humide, et il ne reste plus que des squelettes d'arbres formant au flanc des montagnes une sorte de grillage mauve, au travers duquel s'ouvrent des perspectives que masquait jusque-là l'épaisseur des feuillages.

C'est le bon moment pour étudier l'anatomie du pays accidenté qui nous environne, et l'on sait que de nos hauteurs la vue porte très loin, à telles enseignes que les lumières électriques de Québec sont visibles à une distance de cinquante milles, sur le chemin de la montagne qui va de St Tite des Caps à la Baie St Paul. De jour, le dos d'éléphant du Cap Tourmente, à une distance de 27 milles, entre de toute son énormité dans le champ visuel des promeneurs de la rue des Remparts. Un peu en deça, je reconnais distinctement le plateau de St Ferréol que j'ai joliment pratiqué dans ces derniers temps, et d'où le regard embrasse tant de pays à la fois qu'on dirait un grand relief géographique déposé sur la table. Je m'y oriente assez aisément, malgré la distance. Ce trait noir qui se dessine sur la nudité des champs d'automne, c'est évidemment cette gorge profonde, bordée de grands sapins, où je suis allé, il y a quelques jours, contempler les bondissements vertigineux que fait la rivière Ste Anne avant de se jeter dans le fleuve. J'ai déjà décrit l'une de ces séries de chutes : celles de St Ferréol. Plus près de son embouchure, un peu avant d'atteindre la plaine de St Joachim, la rivière a encore à dégringoler du haut d'un dernier contrefort de montagne.

C'est de cette autre culbute que je viens entretenir les lecteurs de *L'Enseignement primaire*. On l'appelle communément la Grand'Chute de Ste Anne : en fait, elle appartient également aux deux paroisses, car on y a accès du côté de St Joachim comme de Ste Anne de Beauport.

La Grand'Chute est à une couple de milles de la rive du fleuve, dans un pli de la montagne de St Joachim. Elle est encaissée dans une gorge étroite et abrupte, dont les parois sont semées de précipices. Tout de même, on peut, en sautant d'une pointe de rocher à l'autre, examiner à l'aise le jeu furieux des eaux, qui procèdent par sauts d'inégales hauteurs. C'est une sorte d'escalier géant à courts paliers. La descente de la rivière jusqu'au niveau de la plaine s'opère dans une étendue qui ne m'a pas paru dépasser trois arpents.

Au point de vue esthétique, c'est une des plus belles horreurs que la nature dévoile à l'œil humain. On assiste très commodément au spectacle, penché au bord des pics de rocher qui surplombent la chute à ses divers étages. Au sommet, on voit les eaux, sortant de dessous bois, s'épancher en nappes singulièrement symétriques le long d'une ligne de grosses roches rondes qui forment une sorte de barrage : on dirait le déversement paisible de grandes fontaines artificielles. Mais là se termine la contrefaçon, car à quelques pas plus bas commence la terrible descente, un gouffre dans toute la force du mot, que la main de l'homme ne saurait imiter.

On observe ici la disposition commune à plusieurs des grandes chutes d'eau de la zone laurentienne : le lit de roc qui fait chaussée au bord de l'abîme s'est déchiré sur les bords et partage les eaux en deux déversoirs qui vont se rejoindre plus bas. Il reste encore des vestiges de travaux tentés autrefois pour utiliser l'un des canaux pour la descente des billots. Aujourd'hui, au moyen d'un barrage très facile à construire, on en pourrait tirer parti comme prise d'eau de machines hydro-électriques. Il existait autrefois de petits ponts sur les deux passages, juste au-dessus de la chute. La traversée était aventureuse et émouvante ; un faux pas, et c'en était fait des imprudents. On rapporte qu'un enfant, emporté par le courant, fut englouti dans le petit bras de la chute et que l'on retira son cadavre du fond du bassin arrondi qui est l'une des curiosités de l'endroit, et que la nature a taillé avec une symétrie parfaite dans le rocher, à une cinquantaine de pieds au-dessous de la tête de la chute. L'autre canal, celui qui charrie le plus d'eau, n'a pas de ces repos ; c'est un torrent furieux qui descend tout d'une venue, par gigantesques sauts perpendiculaires, et ses eaux se brisent avec une telle force qu'en un endroit il s'en élève un brouillard qui atteint plus de cent pieds de hauteur. C'est un des plus merveilleux spectacles qu'on puisse voir, et je m'étonne qu'il ne soit pas plus connu des bonnes gens de Québec. C'est une petite course en voiture, à proximité du chemin de fer, et l'accès en est facile.

A travers les écoles primaires

EXTRAITS DES RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES DE 1897-98
(Suite et fin)

J.-E. SAVARD

Des progrès sensibles ont été constatés sur toutes les branches exigées par le programme d'études officiel, qui est généralement bien suivi.

J'attribue cet excellent résultat aux conférences pédagogiques que j'ai faites durant l'année, par votre ordre, Monsieur le Surintendant; elles ont donné une impulsion nouvelle au zèle des maîtresses et des maîtres, elles ont contribué certainement à développer davantage la science pédagogique, elles ont contribué aussi à perfectionner les méthodes et les procédés d'enseignement, et elles suppléent, dans une bonne mesure, au défaut du cours normal pour les maîtres et les maîtresses qui n'ont pas eu l'avantage de passer par cette sorte de noviciat.

Ces conférences sont propres à amener aussi, dans la mesure désirée, l'uniformité d'enseignement et à détruire complètement la méthode routinière pour faire place à une méthode progressive; en un mot, elles produisent les plus heureux fruits, et contribuent à élever le niveau de l'instruction publique.

Elles ont aussi eu de bons effets sur les commissaires d'écoles, en leur faisant connaître davantage leurs devoirs, en aiguillonnant leur volonté et leur zèle, et en les convainquant de la nécessité de marcher avec le progrès de leur siècle: soit en construisant des écoles plus confortables, bien aérées et éclairées, et fournissant un mobilier plus complet et perfectionné.

Le séminaire de Chicoutimi, dirigé par des professeurs dont les talents sont reconnus, est toujours sur un bon pied; il occupe une des premières places parmi les institutions, du même genre, dans le pays. La classe d'affaires "Business class" ajoutée, l'an dernier, au cours commercial, est de plus en plus appréciée par les parents qui tiennent à donner à leurs enfants une instruction pratique qui les mettra en position d'obtenir des emplois dans le commerce, les banques, etc.

On commencera, l'an prochain, à y décerner des brevets de capacité aux élèves qui y auront passé un examen excellent sur les matières du cours commercial. Elèves: cours commercial, 99; cours classique, 64. Total, 163.

L'académie des filles de Chicoutimi, dirigée par les révérendes Sœurs du Bon-Pasteur, continuent de donner pleine et entière satisfaction. J'ai assisté à l'examen de fin d'année, et j'ai constaté que les élèves avaient fait des progrès remarquables.

Le bureau central des examinateurs catholiques, établi cette année, est une des réformes les plus heureuses qui va nous fournir des maîtresses et des maîtres instruits et compétents.

J'ai réussi à faire fournir aux écoles, par les commissaires de chaque municipalité de mon district d'inspection, le "Manuel des bienséances" de l'abbé Ths-G. Rouleau, principal de l'Ecole normale Laval, livre qui est, je crois, appelé à rendre des services importants à la grande cause de l'éducation.

M. A.-H. SIMARD

Je n'ai qu'à me féliciter de cette partie de mon district. Partout les municipalités sont organisées régulièrement et toutes les écoles sont pourvues d'institutrices d'ament diplômées. Plusieurs même sont munies de diplômes de l'Ecole normale. Il y a un progrès appréciable et constant. Je remarque en outre que les parents apportent beaucoup de zèle à l'éducation de leurs enfants et l'assistance moyenne est excellente.

Les institutrices sont payées régulièrement. Quelques-unes des maisons d'écoles ont été construites sur de nouveaux modèles approuvés par le département de l'Instruction publique, et les autres sont dans un état satisfaisants.

M. A. TANGUAY

J'ai remarqué avec plaisir que l'assistance régulière a été un peu plus considérable qu'elle ne l'a été par le passé.

Le nombre des institutrices non diplômées diminue sensiblement tous les ans ; il sera bien difficile de faire disparaître complètement cet état de choses.

Quatre de ces institutrices ont enseigné comme assistantes et trois autres ont été engagées, pendant l'année scolaire, pour remplacer des institutrices diplômées qui ont abandonné l'enseignement avant l'expiration de leur engagement.

J'ai été heureux de constater que le programme des études a été mieux suivi qu'il ne l'était antérieurement : j'en attribue la cause première aux conférences données l'automne dernier.

Les institutrices, en général, se sont efforcées de mettre en pratique les conseils que nous leur avons donnés relativement à l'enseignement des différentes matières du programme d'études, de la classification de leurs élèves, etc. L'enseignement que l'on donne est plus pratique et, conséquemment, plus profitable aux enfants. On s'aperçoit enfin qu'il faut faire comprendre à l'enfant ce qu'il apprend et non lui faire apprendre ce qu'il ne comprend pas.

Le mobilier scolaire laisse beaucoup à désirer dans la plupart des municipalités ; cependant, dans celles qui sont relativement pauvres, on s'efforce de l'améliorer un peu tous les ans. Je ne puis en dire autant de celles qui sont riches et en particulier de la belle paroisse de Ste-Marie de la Beauce où les maisons d'école en général, le mobilier scolaire et le minime traitement alloué aux institutrices laissent beaucoup à désirer. Les contribuables de cette municipalité ont fait de grands sacrifices pour aider les révérends Frères à construire un magnifique collège et cependant on craint de prélever les argents nécessaires pour améliorer les écoles primaires.

M. J.-O. THIBAUT

Le mobilier, dans un bon nombre de municipalités, laisse encore beaucoup à désirer. Il se compose généralement de tables longues d'une douzaine de pieds, très souvent doubles. Conclure de là que ce mobilier n'est pas du tout proportionné à la taille des élèves est chose facile. Le plus souvent ces tables sont trop inclinées, et conséquemment, l'élève ne peut prendre qu'une mauvaise position, surtout pour écrire, position fatigante et très préjudiciable à sa santé. Enfin avec ces tables d'une longueur démesurée, il est bien difficile d'obtenir le bon ordre ; si un élève a besoin de quitter sa place, il en dérange une douzaine. J'ai l'espoir, avec le temps, de faire renouveler ce mobilier conformément aux règlements scolaires.

Je puis dire, en somme, que l'année scolaire 1897-98, dans mon district d'inspection, a eu un bien bon résultat. Les conférences pédagogiques ont produit un très bon effet, de l'aveu même des titulaires qui ont reconnu le bien qu'elles leur ont fait, pour quelques-uns, en leur remettant à la mémoire des connaissances pédagogiques oubliées, pour le plus grand nombre, en leur faisant connaître les meilleurs moyens d'enseigner et de conduire une école. Tous certainement verraient avec peine la discontinuation de ces conférences.

M. T. TREMBLAY

Je suis heureux de constater que, cette année spécialement, le progrès de l'éducation s'accroît davantage. Ce qui est dû, il n'y a pas à en douter, 1° au bon résultat des conférences pédagogiques qui ont été données l'automne dernier ; 2° aux gratifications qui ont été accordées aux instituteurs et aux institutrices laïques qui se sont le plus distingués dans l'enseignement, et se sont le plus fidèlement conformés aux règlements du Conseil de l'Instruction publique ; et, 3° à la somme de \$10,000 qui a été ajoutée à l'octroi ordinaire accordé aux municipalités pauvres. Cette augmentation a été d'un grand secours pour un bon nombre d'écoles où les parents sont réellement pauvres et sont obligés de s'imposer de lourds sacrifices pour fournir à leurs enfants une instruction indispensable.

MM. les curés de plusieurs paroisses m'ont déclaré que le résultat de leurs visites aux diverses écoles de leur municipalité scolaire a été très satisfaisant, en exceptant quelques maîtresses qui ont moins d'aptitudes pour l'enseignement ; mais, en général, ils ont reconnu que les progrès ont été plus sensibles qu'à l'ordinaire. Ces messieurs n'épargnent ni leur temps, ni leurs peines, pour promouvoir la bonne éducation et l'instruction dans leur paroisse.

M. G.-S. VIEN

Il y a eu, en général, quelques améliorations pour ce qui concerne les maisons d'écoles. Je vous avouerai, cependant, que je ne comprends pas toujours l'opposition qui nous est faite lorsque l'on exige que ces maisons aient toutes les conditions voulues pour qu'elles soient hygiéniques. Je crois qu'elle est le produit de l'abus que certaines commissions scolaires font de l'autorité que leur donne la loi. Il faudrait, je crois, avoir d'autres peines à infliger que le refus de la subvention aux municipalités récalcitrantes.

A peu d'exceptions près, il n'y a pas d'améliorations quant au mobilier scolaire, et depuis au-delà de vingt ans, je me suis fait un devoir de le dire.

Le personnel des écoles de mon district est certainement supérieur à ce qu'il était il y a quelques années. Il y a encore des incapables, mais c'est aujourd'hui l'exception. Il ne s'agit plus que de trouver moyen de conserver aux écoles les titulaires d'un mérite réel, et ce moyen c'est un traitement digne de la position pleine de responsabilité qu'on leur confie.

Les gratifications ont semblé un bon procédé pour arriver à ce but : c'est le cas pour quelques-uns ; mais je regrette de dire que quelques commissions scolaires sont tellement *illuminées* qu'elles ont fait le jeu de balancoires... c'est-à-dire qu'elles ont réduit le traitement en proportion de la somme probable que la gratification devra rapporter !

Cet état de choses n'est pas très encourageant, car on retranche le *certain* en prévision de l'*incertain*. Ce fait est d'autant plus malheureux qu'il me semble sans remède ; et dans ces circonstances, les gratifications ne valent rien de mieux qu'une mention honorable.

Les conférences faites dans le cours de l'année ont produit quelque bien, mais l'on se trompe grandement si l'on croit que, dans deux jours, le conférencier peut faire un cours de méthodologie. Aux écoles normales, cette science est enseignée pendant deux et même trois ans, et on considère que l'on n'en a donné que les principaux rudiments !

Selon moi, l'envoi de "l'Enseignement Primaire" que le gouvernement se propose de faire, aux différents titulaires de nos écoles, devra produire de bien meilleurs résultats. Dans les conférences, il faut se borner à donner quelques conseils, tandis qu'un journal pédagogique est un guide que l'on peut consulter constamment et toujours avec profit.

M. E.-P. DESTROISMAISONS.

Toutes les écoles de mon district sont tenues sur un très bon pied et, je suis heureux de le dire, il y a beaucoup d'émulation chez tous les membres du corps enseignant, laïcs comme religieux. Je pourrais dire qu'il n'y a pas une seule mauvaise école dans mon district ; les conseils et les instructions que j'ai donnés ont été fidèlement suivis.

Les conférences ont eu un excellent effet et ont amené l'uniformité dans l'enseignement, ce qui était tant à désirer. Dans mon district, cette uniformité existe depuis longtemps ; car j'ai donné aux instituteurs et institutrices des instructions qui sont justement les mêmes que celles contenues dans les projets de conférences que nous avons à développer.

- Le travail nous est nécessaire comme le manger et le dormir.
- Le savoir est une valeur ; le vouloir est une force.

COURS ILLUSTRÉ D'HISTOIRE DU CANADA

VII

M. D'AILLEBOUST

M. de Montmagny s'était toujours conduit avec tant de sagesse, de piété et de désintéressement, qu'il était également chéri et respecté des Français et des Sauvages. Mais la cour avait pris la résolution de ne plus laisser les gouverneurs en place que trois ans. Le chevalier de Montmagny reçut l'ordre de remettre son gouvernement à M. D'Ailleboust. Non seulement il accepta cette décision de la cour avec respect et soumission, mais il voulut même préparer à son successeur une réception digne de la qualité dont il était honoré. Le nouveau gouverneur était un homme de bien, rempli de religion et de bonne volonté. Il avait été de la société de Montréal, toute composée de personnes pieuses et zélées pour la conversion des infidèles ; il avait commandé dans cette île pendant un voyage que M. de Maisonneuve avait été obligé de faire en France. Ainsi il connaissait parfaitement les besoins du pays, et il ne négligea rien de tout ce qui dépendait de lui pour y pourvoir ; mais, comme il ne fut pas mieux servi que ceux qui l'avaient précédé, la Nouvelle-France ne pouvait manquer, sous son gouvernement, d'essuyer les mêmes malheurs.



M. D'ailleboust apportait avec lui un nouvel édit du roi, créant un conseil composé du gouverneur, du supérieur des Jésuites, en attendant qu'il eût un évêque, du dernier gouverneur sorti de charge, de deux habitants du pays élus de trois ans en trois ans par les gens tenant le conseil et par les syndics des communautés de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal. S'il n'y avait point d'ancien gouverneur dans le pays, l'on choisissait le cinquième conseiller. Les gouverneurs des Trois-Rivières et de Montréal avaient entrée, séance et voix délibérative au conseil, lorsqu'ils se trouvaient à Québec. Les premiers membres (1) de ce nouveau conseil, furent M. d'Ailleboust, le P. Jérôme Lallemand et les sieurs de Chavigny, Godefroy et Giffard.

Dès le commencement de son administration, M. d'Ailleboust eut un moment l'espérance de pouvoir conclure une paix durable. On vit arriver à Québec un envoyé de la Nouvelle-Angleterre, chargé de proposer une alliance éternelle entre les deux colonies, indépendamment de toutes les ruptures qui pourraient survenir entre les deux couronnes. M. d'Ailleboust trouva la proposition avantageuse, et, de l'avis de son conseil, députa à Boston le P. Drullette en qualité de plénipotentiaire, pour conclure et signer la paix, mais à condition que les Anglais se joindraient aux colons de la Nouvelle-France

(1) La Mère Marie de l'Incarnation faisant le catéchisme aux enfants sauvages.

pour faire la guerre aux Iroquois. La négociation languit quelque temps, et ne fut reprise avec plus de chaleur qu'en 1651. Les colons anglais, tout occupés de leur commerce et de la culture des terres, trouvèrent apparemment la condition trop onéreuse, et aimèrent mieux se voir sur les bras les Abénaquis, les Maléchites et tous les autres sauvages voisins de l'Acadie, que de se créer des affaires avec d'aussi terribles ennemis.

Pendant que M. d'Ailleboust tâchait de profiter des dispositions pacifiques de la Nouvelle-Angleterre, les Hurons oubliaient qu'ils avaient affaire à un ennemi contre-lequel on ne devait cesser un seul jour d'être sur ses gardes. Tandis qu'ils s'amusaient à négocier avec les Onnontagués, quelques bandes d'Aguiers et de Tsonnontouans surprirent deux grands partis de chasse de la bourgade Saint-Ignace, et les défirent entièrement. On fut ensuite quelque temps sans entendre parler d'aucune hostilité, et il n'en fallut pas davantage pour replonger les Hurons dans leur première sécurité. C'est ce qu'avaient prétendu les Aguiers. Ils s'armèrent secrètement, et parurent en campagne du côté où on les attendait le moins.

Le P. Antoine Daniel cultivait seul tout un canton, et faisait sa résidence ordinaire dans la bourgade de Saint-Joseph. L'ennemi, informé qu'il n'y avait alors dans le village que des vieillards, des femmes et des enfants, fit ses approches pendant la nuit, et commença le massacre au point du jour, pendant que ce religieux célébrait les saints mystères. Au premier signal que donnèrent les cris des mourants, la chapelle se trouva vide ; le prêtre n'eut que le temps d'achever le sacrifice, de quitter les habits sacerdotaux, de les enfermer avec les vases sacrés, et de courir à l'endroit d'où venait le bruit. Dès qu'il y fut arrivé, le spectacle le plus déchirant s'offrit à ses yeux : ses chers néophytes massacrés sans résistance ; l'ennemi, comme une troupe de loups affaînés, ne faisant quartier ni à l'âge le plus tendre, ni au sexe le plus faible ; personne en état d'arrêter la première fougue des assaillants. Il exhorte les chrétiens à mourir dans les sentiments qu'il leur avait si souvent inspirés ; baptise ceux que le repentir et la crainte amène à ses pieds ; court consoler et baptiser quelques malades qui étaient restés dans les cabanes ; revient mettre les vases sacrés et les ornements de l'autel en lieu sûr, et, n'attendant plus que le coup mortel, il fait à Dieu le sacrifice de sa vie. Les Iroquois, ne trouvant plus personne à égorger, mirent le feu aux cabanes, et s'approchèrent de la chapelle, poussant des cris affreux. Le généreux missionnaire exhorta tous ceux qui l'étaient venu rejoindre à gagner les bois, et, pour leur en donner le loisir, il sortit au-devant de l'ennemi. Une si grande résolution étonna les barbares, et les fit reculer de quelques pas. Revenus de leur surprise, ils environnèrent le saint homme, et, n'osant encore l'approcher, quoiqu'il fut seul et sans armes, ils le percèrent de flèches. Il en était tout hérissé, et cependant il parlait encore avec une action surprenante, lorsque l'un des plus résolus s'avança, lui perça la poitrine, et le fit tomber mort à ses pieds. Tous se jetèrent sur son corps, et, après avoir commis sur ce cadavre sanglant toutes sortes d'indignités, ils le jetèrent dans la chapelle, qui était déjà toute en feu. Sept cents personnes périrent dans ce désastre, et la bourgade de Saint-Joseph ne se rétablit plus. Ceux qui échappèrent, et ceux qui étaient absents, se réfugièrent à celle de Sainte-Marie, qui était comme la métropole du pays, où ils furent assez tranquilles jusqu'au printemps de l'année suivante.—*A suivre.*

L'ABBÉ C.-H. LAVERDIÈRE, A. M.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE SEPTIÈME—*Suite*

De l'Incarnation et de la Rédemption

80. Qu'entendez-vous par l'Incarnation ?

R. L'Incarnation est l'union de la nature humaine avec la nature divine dans la personne du Fils de Dieu.

—Le mot Incarnation vient de deux mots latins qui signifient : *dans la chair*. Ce nom exprime donc bien l'action de la seconde Personne de la Sainte Trinité joignant en Elle la nature humaine à la nature divine.

81. Q. Comment s'est accompli le mystère de l'Incarnation ?

R. Le mystère de l'Incarnation s'est accompli dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie, par l'opération du Saint-Esprit, c'est-à-dire par un miracle de la toute puissance divine.

—Par l'opération du Saint-Esprit signifie que l'Incarnation de la seconde Personne de la Sainte Trinité est particulièrement considérée comme l'ouvrage du Saint-Esprit.

Dans la Sainte-Trinité le Saint-Esprit représente l'amour de Dieu, or comme c'est par amour pour nous que le Fils de Dieu s'est incarné, c'est spécialement au Saint-Esprit que l'on attribue l'Incarnation.

Un miracle est un fait sensible qui dépasse les forces de la nature et que Dieu seul peut faire.

L'Incarnation de Notre-Seigneur Jésus-Christ est un miracle parce que selon les lois de la nature dans les naissances humaines celui qui vient au monde a ici-bas un père et une mère, tandis que Notre-Seigneur, qui a eu véritablement la Sainte Vierge pour mère, n'a que Dieu seul pour Père. En d'autres termes, Jésus-Christ n'est le fils que de Dieu et de Marie.

82. Q. Pourquoi le fils de Dieu s'est-il fait homme ?

R. Le Fils de Dieu s'est fait homme pour nous racheter de l'esclavage du péché, nous délivrer des peines de l'enfer et nous mériter la vie éternelle.

—Par l'esclavage du péché, il faut entendre l'empire que le mal exerce sur l'homme pécheur ; il nous ôte la facilité pour le bien ; comme une chaîne qui en liant nos membres, empêcherait ou gênerait nos mouvements naturels.

Ces mots " nous délivrer des peines de l'enfer " ne signifient pas que Jésus-Christ soit venu faire sortir de l'enfer ceux qui y sont, mais ils veulent dire qu'il s'est fait homme pour que nous puissions ne pas être condamnés à l'enfer, car, sans les mérites de Jésus-Christ, l'homme pécheur n'aurait pas pu éviter les peines de l'enfer.

De ce que Notre-Seigneur nous a délivrés par ses mérites des peines de l'enfer, il ne s'ensuit pas que nous ne puissions plus y tomber, mais seulement que nous pouvons y échapper en faisant pénitence de nos péchés, car si nous mourons en état de péché mortel, nous ne pouvons pas profiter des mérites de Jésus-Christ et nous allons en enfer pour l'éternité. Notre-Seigneur nous a mérité la vie éternelle, veut dire que c'est à Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous devons de pouvoir y parvenir ; car le péché originel nous avait rendus incapables et indignes d'un bonheur éternel.

Par la vie éternelle, il faut entendre le bonheur du ciel.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

IX. Formation du pluriel dans les adjectifs.—Pour former le pluriel des adjectifs on ajoute un *s* au singulier, absolument comme pour les noms ; ce qui ne vous étonnera pas, puisque vous savez qu'il y a une grande ressemblance entre le nom et l'adjectif.

Ainsi vous écrivez :

Un *bon fruit* — De *bons fruits*
Un *enfant sage* — Des *enfants sages*

Ceci est la règle générale ; mais elle a aussi des exceptions ; et vous remarquerez que ces exceptions sont à peu près les mêmes que pour les noms. Ainsi :

1° Quand un adjectif a déjà un *s* au singulier, ou un *x* (ce qui revient au même comme vous le savez), il n'y a rien à ajouter au pluriel.

Un nuage *gris* — Des nuages *gris*
Un enfant *joyeux* — Des enfants *joyeux*

2° Les adjectifs terminés en *eau* prennent au pluriel un *x* au lieu d'un *s*.

Le *beau jardin* — Les *beaux jardins*

Comme pour les noms : le *ruisseau*, les *ruisseaux*.

3° La plupart des adjectifs terminés en *al* au singulier se terminent en *aux* au pluriel.

Vous dites :

Un chiffre *décimal* — Des chiffres *décimaux*
Un enfant *loyal* — Des enfants *loyaux*

Absolument comme pour les noms *cheval*, *chevaux*.

Il y a encore d'autres exceptions que nous vous ferons connaître plus tard. Quant au pluriel des adjectifs féminins, il n'y a jamais aucune difficulté : on ajoute simplement l'*s*, signe du pluriel, après l'*e* muet qui termine les adjectifs féminins.

Une *jolie fleur* — De *jolies fleurs*

QUESTIONNAIRE.

Le pluriel des adjectifs se forme-t-il comme celui des noms ?

Comment les adjectifs terminés par *s* ou *x* au singulier, forment-ils leur pluriel ?

Comment forme-t-on ordinairement le pluriel des adjectifs en *eau* ?

Comment forme-t-on le pluriel des adjectifs en *al* ?

EXERCICES.

Trouver des noms masculins pluriels pour joindre au pluriel des adjectifs suivants : Joli—Touffu—Étroit—Triste—Léger—Oblique—Fier—Grand—Gai—Attentif—Public—Libre.

Retrouver le singulier masculin des adjectifs suivants et le joindre à un nom convenablement choisi :

Aimables—Gâtés—Laid—Justes—Polis—Vides—Froids—Ronds—Courts—Maires—Vifs—Fidèles.

Former avec ces adjectifs et les noms trouvés pour les accompagner, des phrases offrant un sens raisonnable.

Trouvez des noms masculins pluriels pour joindre au pluriel des adjectifs suivants :

Frais—Roux—Gris—Boueux—Peureux—Bas—Sablonneux—Faux—Gras—Doux—Las—Vieux—Rocheux—Jaloux—Frileux—Furieux—Mauvais.

Former oralement des phrases, etc.

Choisir des noms masculins pluriels pour accompagner le pluriel des adjectifs : (devoir écrit).

Nouveau—Beau—Jumeau.

Même exercice avec les adjectifs suivants :

Décimal—Original—Brutal—Loyal—Horizontal—Vertical—Oriental—Principal.

Trouver un nom masculin singulier pour joindre au singulier retrouvé des adjectifs suivants :

Moraux—Égaux—Musicaux—Partiaux—Sociaux—Nationaux—Municipaux—Royaux.

Trouver un nom féminin à joindre au féminin singulier des mêmes adjectifs.

Former oralement des phrases avec les adjectifs du devoir écrit, et les noms trouvés pour les accompagner.

Partant du masculin pluriel des adjectifs suivants, trouver le féminin pluriel, et un nom féminin pluriel pour y joindre (1).

(1) Remonter du pluriel masculin au singulier masculin, trouver le féminin, puis former le pluriel féminin. Faites en sorte que les élèves suivent cette marche.

Des enfants gourmands.—De vastes jardins.—Des devoirs difficiles.—Des travaux utiles.—Des oiseaux nageurs.—Des travailleurs actifs.—Des mineurs courageux.—Des sommets neigeux.

Former des phrases avec les adjectifs féminins pluriels, et les mots trouvés pour les accompagner.

Elocution et grammaire

EXERCICES D'INVENTION ET DE LANGAGE

I

Trouver un adjectif pour compléter les phrases commencées.

Dieu est... — Ma grand'mère est... — Le puits est... — La rivière est... — Mon ami Louis est... — Voici une pomme qui est... — Cette bouteille doit être... — Cet homme paraît... — Je me lèverais si je n'étais pas... — Voilà un cahier qui est... — Un écolier doit être...

II

Doit-on ou ne doit-on pas :

Travailler le dimanche ? — Boire quand on a trop chaud ? — Battre un animal ? — Se moquer des vieillards, des infirmes ? — Ranger avec soin ses affaires dans sa gibecière ? — Embrasser ses parents chaque matin ? — Se nettoyer les ongles ? — Cirer ses chaussures ? — Injurier un camarade ? — Jeter du verre dans le chemin ? — Perdre son temps en classe ? — Etre dissipé à l'église ?

III

UN PETIT SAINT

Une mère avait quatre petits enfants : elle formait leurs cœurs aux douces et suaves vertus de leur âge. Chaque jour, la pieuse mère leur faisait faire la prière en commun.

Un soir, elle dit à ses chers enfants : " Que je serais heureuse, si jamais il m'était donné de contempler un saint parmi vous ! " Alors le plus petit s'écria : " Ce sera moi, maman, ce sera moi ! " L'enfant tint parole ; il devint un grand saint, ce fut saint Pierre-Célestin.

Ce trait montre combien les instructions reçues et pratiquées avec fidélité peuvent porter d'heureux fruits.

ELOCUTION.— Combien d'enfants avait cette mère ? — Comment les élevait-elle ? — Que leur dit-elle un soir ? — Que répondit le plus jeune ? — Tint-il parole ? — Comment s'appelle-t-il ? — Qu'est-ce qu'un saint ? — Devons-nous, nous aussi, travailler à devenir des saints ? — Comment pouvons-nous nous sanctifier ?

IV

RÉCITATION

LES PAUVRES EN HIVER

Dans les bois, *charmes* et chênes
Tombent par le *bûcheron*.
Les voitures sortent pleines
De la *mine* de charbon.
Dieu, lorsque la neige *abonde*,
Veut du feu pour tout le monde ;
Pour tout le monde... mais hélas !
J'en sais plus d'un qui n'en a pas.

I. FORTOUL.

QUESTIONS.— Qu'est-ce que le *charme* ? — Pourquoi le charme et le hêtre sont-ils des *arbres forestiers* ? — Quel est le meilleur bois de chauffage ? (*Le charme, le hêtre et ensuite le chêne.* — Que fait le *bûcheron* ? — Qu'est-ce qu'une *bûche*, une *bûchette*, un *bûcher*, une *mine* ? — Quel noir donne-t-on au charbon des mines ? — Qui appelle-t-on *mineur* ? — Quand est-ce que la neige abonde ? — Que doit-on faire à ceux qui n'ont rien pour se chauffer ? — Qui prescrit et récompense la charité ?

DICTÉES

I

LES OUTILS QUI COUPENT

La cuisinière et le boucher ont un couteau, le cordonnier a son tranchet, le barbier son rasoir ; le menuisier se sert d'un ciseau, d'une varlope et d'une scie, le charron d'une plane, le serrurier d'un burin, l'écolier d'un canif.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—En quoi sont tous ces outils ? Est-il prudent de les laisser entre les mains des petits enfants ? Pourquoi ?—Connaissez-vous d'autres outils qui coupent ? Par exemple : Avec quoi abat-on les arbres dans les bois ? (Hache.) Avec quoi coupe-t-on les branches ? (Serpe.) Avec quoi coupe-t-on le verre ? (Diamant.) La pierre ? Quels sont les outils du charpentier ? (Hache, besaigué, outil coupant des deux bouts.)—Y a-t-il plusieurs sortes de couteaux ? Quelles sont-elles ?—Dessiner au tableau un croquis de chacun de ces outils et faire copier ces dessins par les élèves.

EXERCICES.—Trouvez les noms des choses que l'on coupe avec les outils cités. Avec son couteau, la cuisinière coupe..., etc.

Conjugez le verbe *j'ai un couteau* au présent (aujourd'hui j'ai un couteau) et à l'imparfait (hier j'avais un couteau).

II

LE FORGERON

Le forgeron allume sa forge ; le soufflet gronde, le fer rougit. Maintenant le fer est sur l'enclume ; avec un lourd marteau le forgeron le frappe en tous sens, il l'aplatit, il l'allonge, il le courbe ou le redresse à son gré.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—De quel mot plus court est formé le mot *forgeron* ? Que fabrique le *forgeron* ?—A quoi sert le *soufflet* ?—Qu'est-ce qu'une *enclume* ? A quoi sert d'ordinaire le *marteau* ?—A son gré. Comme il lui plaît, comme il veut.

EXERCICE.—Recherchez d'abord les noms (un mot est un nom quand il désigne une personne, un animal ou une chose), puis les verbes (les verbes expriment les actions).

Distinguez, parmi les mots suivants, les noms et les verbes : fumer, fumier, jardinier, clocher, cocher, cacher, oranger, ranger, déranger, bouillanger, horloger, manger, rasoir, arrosoir, abreuvoir, voir, recevoir, croire, livre, vivre, écrire, armoire, poire, prendre.

III

LE BOULANGER

Quel pénible travail que celui du boulanger ! Il faut vider la farine, préparer le levain, l'eau, pétrir la pâte, la peser, la mettre dans les panetons, nettoyer le pétrin, chauffer le four, enfourner, surveiller la cuisson, défourner, brosser le pain et le ranger dans la boutique. Et il faut souvent recommencer ce travail deux ou trois fois chaque nuit.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Ne vous semble-t-il pas que le pain est un aliment qu'on a en beaucoup de peine à préparer et qu'il faut éviter d'en jeter ou d'en laisser perdre ?—Le mot *travail* est ici un nom. Il y a d'autres noms que l'on pourrait confondre avec des verbes : *aller* et *allé*, *jeter* et *jeté*, *marié* et *mariée*, *elle coud* et *un coup* ou *le cou*, *dîner* et *le dîner*, *souper* et *le souper*, *déjeuner* et *le déjeuner*, *goûter* et *le goûter*, *le crin* et *il craint*, *le pain* et *il peint*, etc.

Exercice.—Faire une petite phrase avec chacun des mots précédents.

COURS MOYEN

Dictées et Grammaire

I

MA MAISON

Dans ma maison, il y a une porte, une fenêtre, une chambre, un escalier, un cabinet, un grenier, une cave, une cuisine, un placard, un salon, une cheminée.—Dans ma chambre, il y a un bureau, un fauteuil, un lit, une chaise, une bibliothèque, une glace, un crucifix, une statue, un cadre, une table de nuit, une lampe, un livre, une table.

EXERCICES.—1° Que voyez-vous dans votre maison ? dans votre chambre ? — Qu'est-ce qu'un *hangar* ? (abri couvert par un toit que supportent des piliers ou des poteaux) ; — un *salon* ? — une *bibliothèque* ?

2° Trouvez pour chaque nom de la dictée un adjectif convenable : une porte *neuve*, *solide*..., une encre *large*...

II

MON CHIEN

Mon chien, le connaissez-vous ? c'est Médor. Il est très obéissant et très intelligent ; je lui fais faire tout ce que je veux : je l'appelle, il vient près de moi ; je le gronde, il se couche et sous œil implore mon pardon ; je le flatte, il bondit joyeusement et me lèche les mains.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—Tous les chiens sont-ils aussi obéissants ? Médor lui-même obéit-il à tout le monde ? Est-il quelquefois méchant ? Dans quelles occasions ? Que fait-il alors ? *Il aboie, il gronde, il montre ses crocs.* Quels services Médor nous rend-il ?—*Le connaissez-vous ?* quel est le sujet de *connaissez* ? Faites la question : *qui est-ce qui le connaît ?* Mettez le sujet *vous* à sa place habituelle, devant le verbe ? La phrase a-t-elle maintenant le même sens ? Quel signe de ponctuation faudrait-il changer ?—*Son œil implore* ; il demande *en pleurant*. Rapprochez des mots de la même famille : *déplorer, déplorable, pleurer, pleur, pleurnicher*.—*Il bondit*. Quel est le nom qui a formé ce verbe ? Une balle lancée sur le sol *rebondit*.

REMARQUES ET EXERCICES GRAMMATICAUX.—Faire trouver le sujet de chacun des verbes de la dictée, en faisant les questions : *qui est-ce qui appelle ? qui est-ce qui vient ?* etc.—Pourquoi cherche-t-on le sujet des verbes ? Que nous fait-il connaître ? Peut-on écrire sans faute un verbe dont on ne connaît pas le sujet ?—Le sujet du verbe nous indique-t-il à quel temps est le verbe ? Non, le sujet n'indique que la *personne* et le *nombre* ; le *temps* et le *mode* dépendent du sens général de la phrase ; c'est ainsi que l'on pourrait dire sans changer les *sujets* et par conséquent sans changer la *personne* ni le *nombre*, mais en mettant les verbes au *futur* : *je l'appellerai, il viendra* près de moi ; *je le gronderai*, etc.—Faire cet exercice oralement.—Conjugez au présent de l'indicatif les verbes irréguliers de la dictée : *je veux, il vient, je fais*.—Rapprochez la deuxième personne du pluriel du verbe *faire, vous faites, de vous dites et de vous êtes*.—Conjugaison du verbe *appeler* au présent, à l'imparfait et au futur de l'indicatif. Devant quelle voyelle double-t-on la lettre *l* ?—Relevez les pronoms personnels de la dictée et faites remarquer que *je* et *il* sont toujours *sujets*.—Exercice oral : si l'on met le *sujet* d'un verbe au *pluriel*, le verbe se met au *pluriel* ; lisons la dictée en remplaçant *mon chien* par *notre chien, je l'appelle par nous l'appelons, etc.*

III

DEVOIRS ENVERS LES PARENTS

Vous devez avoir pour votre père et votre mère la plus grande tendresse, car ils vous aiment de tout leur cœur, vous élèvent avec sollicitude et pouvoient à tous vos besoins. Aussi devez-vous les remercier de tous leurs soins et de tout leur amour par votre respect et votre obéissance. Evitez d'être familiers avec eux comme avec vos camarades et de discuter leurs ordres comme ceux de vos égaux. Vous devez aussi avoir en eux une entière confiance, leur avouer vos fautes, et vous efforcer de vous corriger suivant leurs conseils. N'oubliez pas que vos parents représentent le bon Dieu auprès de vous.

Un de vos principaux devoirs est l'assistance donnée aux parents ; les enfants doivent aider de leurs forces et de leurs biens leurs parents lorsque l'âge les a affaiblis ou que leurs ressources sont épuisées.

EXERCICES.—Indiquez tous les *verbes* de la dictée et trouver le *sujet* de chacun d'eux. Exemple : *devez*, verbe, son sujet *vous*.

IV

LA CLOCHE DU VILLAGE

Les dimanches et les jours de fêtes, j'ai souvent entendu dans le grand bois, à travers les arbres, les sons de la cloche lointaine qui appelait au temple l'homme des champs. Appuyé sur le tronc d'un ormeau, j'écoutais en silence le pieux murmure. Chaque frémissement de l'airain portait à mon âme naïve l'innocence des mœurs champêtres, le calme de la solitude, le charme de la religion. Famille, patrie, berceau et tombe, passé et avenir sont rappelés par la cloche natale.

CHATEAUBRIAND.

QUESTIONS.—Quel est le *complément direct* de : *j'ai souvent entendu* ? — (Les sons de la cloche lointaine.)

Quels sont les *compléments circonstanciels* de *j'ai entendu* ?—(Il y en a quatre : les dimanches, les jours de fête, dans le grand bois, à travers les arbres.)

— Qu'est-ce à dire : *le pieux murmure* ?—(Parce que la cloche appelait à la prière.)

— De quoi se compose l'*airain* ?—(D'un mélange de cuivre et d'étain ; on l'appelle aussi bronze.)

— Que veut dire la *cloche natale* ?—(la cloche du pays natal.)

Récitation.

L'ÉGLISE DU VILLAGE

Je sais sur la colline
Une blanche maison :
Un rocher la domine,
Un buisson d'aubépine
Est tout son horizon.

Le clocher du village
Surmonte ce séjour :
Sa voix, comme un hommage,
Monte au premier nuage
Que colore le jour.

Signe de la prière,
Elle part du saint lieu,
Appelant la première
L'enfant de la chaumière
A la maison de Dieu.

LAMARTINE.

COURS SUPÉRIEUR

ORTHOGRAPHE, IDEES ET GRAMMAIRE

DICTÉES

RÔLE DE CHAMPLAIN AU DÉBUT DE LA COLONIE

Malgré son abjuration, qui aurait dû en faire un homme dévoué à la cause catholique, Henri IV ne put jamais *se résoudre* à briser complètement avec ses anciens *coreligionnaires*. Il avait pour eux des *faiblesses*. Souvent il les favorisait, sous le ridicule prétexte d'être juste et *impartial* envers tous ses sujets indistinctement. C'est dans sa politique *vis-à-vis* le Canada qu'il donna de fortes preuves de son manque de fermeté religieuse. Aussi le catholicisme n'y eut-il guère droit de cité, au début, les *huguenots* ayant partout la prépondérance. L'avancement matériel des premières fondations ressentit le contre-coup des querelles qui *s'ensuivirent*. Le privilège accordé à Pierre de Chauvin, fut le premier pas dans cette voie *néfaste*. Plus tard, un autre *calviniste*, Pierre du Guast, sera à son tour l'objet des *munificences* royales. Quand, après les particuliers, les compagnies mercantiles prendront charge des affaires du Canada, Louis XIII, suivant la politique désastreuse de son prédécesseur, ouvrira lui aussi les premières places aux officiers huguenots. Aussi, à Tadousac et à Québec, que d'ennuis causés aux missionnaires récollets et jésuites ? Par bonheur, ces religieux possédaient à côté d'eux, pour les encourager et les *soutenir* dans leur œuvre de pacification, un homme capable de faire face aux ennemis du catholicisme, et de sauvegarder à la fois les intérêts de sa religion et ceux de sa patrie adoptive : cet homme *s'appela*it Champlain.

N, E. DIONNE.

(La Nouvelle-France, de Cartier à Champlain).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Malgré*: rôle de ce mot ? Proposition qui unit le complément *son abjuration* au verbe *ne put jamais* de la proposition principale. Il y a une inversion.—*dû*: participle passé du verbe *devoir*; ne prend l'accent qu'au masculin singulier.—*Se résoudre*: faites conjuguer ce verbe: *se résolvant*: je me *résous*, nous nous *résolvons*; je me *résolvais*; je me *résolus*; je me *suis résolu*; je me *résoudrai*; je me *résoudrais*; *résous-toi*; que je me *résolve*; que je me *résolusse*.—*Coreligionnaire*: ceux de la même religion. Le préfixe *con*, *com*, *co* signifie avec: *con-*

- *citoyen, compatriote, coopération.*—*faiblesse*: tendances à favoriser.—*impartial*: Sans parti pris; qui juge d'après le mérite, sans autre considération.—*l'is-à-vis le*: corrigez cette locution employée à tort ici? On dit *vis-à-vis de* qui signifie *en face de*. L'auteur aurait dû dire: *à l'égard du Canada*.—*huguenots*: nom que l'on donna aux protestants en France.—*S'ensuivirent*: faites conjuguer ce verbe? Il ne peut se conjuguer qu'aux troisièmes personnes singulier et pluriel; aux temps composés, la préposition *en* se détache et se met avant l'auxiliaire: on dit: *il s'en est suivi* et non: *il s'est en suivi*.—*ufaste*: ce mot signifie: *funeste, regrettable, malheureux*.—*Calviniste*: qui suit la prétendue réforme de Calvin. Ce mot aussi bien que *huguenot* désigne un protestant français. Calvin établit le protestantisme en France et en Suisse.—*Munificences, générosité, grandes faveurs.*—*Suivant*: nature de ce mot? participe présent, il indique l'action, on pourrait mettre *en suivant*; c'est un complément circonstancié de manière: *ouvrira en suivant*.—*Soutenir*: faites conjuguer quelques temps. Je *soutiens*; je *soutenais*; je *soutins*; je *soutiendrai*, etc.

II

LES IROUOIS

Les Cinq-Nations, connues sous le nom *générique* d'Iroquois, habitaient près de la rivière et des lacs qui ont gardé leurs noms, dans le territoire actuel des États-Unis, et formaient une confédération où chacune des tribus avait un pouvoir égal. L'autorité résidait dans l'opinion; la loi, dans la tradition orale. Le chef des guerriers était choisi par la confiance générale qu'on avait dans sa bravoure et sa conduite. Les symboles les plus simples, peints sur la surface unie d'un arbre dépouillé de son écorce, représentaient leurs actions d'éclat; c'étaient là leurs trophées et leurs annales, et leurs chansons de guerre conservaient la mémoire de leurs héros. Ils se croyaient orgueilleusement les premiers d'entre les hommes, en tout supérieurs aux autres, et leur fierté héréditaire inspirait un indomptable courage à leurs jeunes hommes. Ils étaient grands, d'une taille avantageuse; les traits de leur visage étaient réguliers; ils avaient le nez aquilin, et rarement on en vit qui fussent affligés de quelque difformité. Leur regard était farouche, et ils ne paraissaient rien moins que carressants; cependant, ils étaient assez souvent charitables et hospitaliers. Implacables ennemis, ils étaient d'autant plus dangereux, qu'ils savaient plus habilement cacher leurs perfidies.

(L'ABBÉ BRASSEUR DE BOURBOURG).

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*Générique*: (du latin *genus generis*) qui indique un genre,—*qui ont gardé leurs noms*: Ce sont aujourd'hui le lac Champlain et la rivière Richelieu.—*avait*: le sujet est le pronom *chacune* singulier.—*Symboles*: signes sensibles qui représentent des choses morales: un lion sera le symbole de la force; le paon est le symbole de l'orgueil; etc.—*dépouillé de son écorce*: remplacez ces quatre mots par un seul? *écorcé*.—*représentaient*: quel est le sujet? les symboles.—*C'étaient là leurs trophées*: Le verbe *être* (ou les verbes *devoir, pouvoir*) précédé de *ce* se met au pluriel lorsqu'il est suivi d'un nom ou d'un pronom pluriel de la troisième personne; dans les autres cas le verbe est toujours singulier: *c'était nous*; *c'était vous*; *c'étaient eux*, *c'était votre frère et votre sœur*; *c'étaient vos frères et votre sœur*; *c'était votre sœur et vos frères*.—*trophées*: ornement composé des dépouilles d'un ennemi. Le trophée peut être aussi représenté en peinture.—*Supérieurs*: la règle du féminin des adjectifs en *érier*? ils prennent un *e* muet aussi bien que *meilleur, majeur et mineur*.—*Aquilin*: (du latin *aquila*, aigle) courbé en bec d'aigle.—*fussent*? quel mode? *subjonctif*, à cause de l'adverbe *rarement* qui est non pas négatif mais grandement restrictif. On dirait par exemple: on en vit toujours qui étaient affligés...—*Leur regard*? pourquoi le singulier? signifie ici leur manière de regarder.—*Implacables*: (préfixe *im* négatif et latin *placare*, apaiser) sans pitié, sans merci, qui ne peut être apaisé.—*leurs perfidies*: différence entre le singulier et le pluriel? cacher leur perfidie signifierait cacher le défaut; au pluriel, cacher leurs perfidies signifie cacher les actes que la perfidie leur fait faire.

III

LES BONS ET LES MAUVAIS LIVRES

Un livre est comme un ami qui nous parle tout bas et en quelque sorte à l'oreille, et qui, pour peu qu'il ait d'art, d'habileté et d'agrément, gagne d'autant mieux notre confiance qu'il s'insinue plus doucement et plus intimement dans notre âme. Or, parmi les livres, il y a aussi de faux amis, et il est bon de savoir les discerner pour s'en préserver.

Un mauvais livre est un flatteur, un ennemi caché sous l'apparence de la bienveillance; il importe de n'en être pas dupe, et chacun en a le moyen aussi sûr que facile; c'est la conscience. Tout livre qui la blesse, qui parle par conséquent contre la religion, la piété, la charité, la justice, la pudeur et les bonnes mœurs, quelque art perdue qu'il y mette, est un mauvais livre, comme tout livre qui satisfait la conscience, pour peu qu'il ait d'ailleurs de ce charme sérieux qui s'allie fort bien avec l'honnêteté, est un bon livre.

EXERCICES

IDÉES.—Dites d'après le texte, à quoi se reconnaissent les bons et les mauvais livres.

VOCABULAIRE.—*En quelque sorte.* Pour ainsi dire — *Pour peu qu'il ait d'art, d'habileté.* Ces deux mots sont ici synonymes.—*D'agrément.* De charme extérieur.—*Il s'insinue.* Il se glisse adroitement. Qu'est-ce qu'une insinuation malveillante?—*Intimement.* Jusqu'au fond de nous-même.—*De faux amis.* Des ennemis, en réalité, qui cachent sous le masque de l'amitié, l'intention de nous perdre.—*Il importe de n'en être pas dupe.* Il est bon de ne pas se laisser tromper par eux.—*La pudeur.* C'est ce sentiment délicat que froisse tout acte immoral, toute parole malhonnête.—*Perfide.* Déloyal ; qui emploie la ruse pour tromper et pour nuire.

GRAMMAIRE.—Analyse grammaticale des noms et des verbes soulignés. (Remarquer la forme impersonnelle du verbe *avoir* dans l'expression *il y a.*)—Analyse logique de la première phrase du deuxième ainéa : *Un mauvais livre... c'est la conscience.* (Les mots *que facile* constituent une proposition elliptique mise pour *qu'il est facile*, subordonnée modificative de l'adverbe *aussi.*)

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement. (1)

Dites : 7 et 17 ? 17 et 17 ? 7 et 27 ? 17 et 17 ? 7 et 37 ? 17 et 37 ? etc.—
7 et 18 ? 17 et 18 ? 7 et 28 ? 17 et 28 ? 7 et 38 ? 17 et 38 ? etc.—7 et 19 ? 17
et 19 ? 7 et 29 ? 17 et 29 ? 7 et 39 ? 17 et 39 ? etc.—7 et 20 ? 17 et 20 ? 7 et
30 ? 17 et 30 ? 7 et 40 ? 17 et 40 ? etc.—7 et 21 ? 17 et 21 ? 7 et 31 ? 17 et 31 ?
7 et 41 ? 17 et 41 ? etc.—7 et 22 ? 17 et 22 ? 7 et 32 ? 17 et 32 ? 7 et 42 ? 17
et 42 ? etc.

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION
ET DE DIVISION

33. Une petite fille avait 80 centins. Elle donna 40 centins pour une poupée et distribua le reste à des pauvres, donnant 5 centins à chaque pauvre. Combien de pauvres a-t-elle secourue ? Rép. 8.

34. Un marchand de charbon a 50 tonnes de charbon ; il en brûle 27 tonnes et il vend le reste à \$6 la tonne. Combien d'argent reçut-il ? \$138.

35. Un cultivateur qui avait 72 vaches en vend 25, puis il en achète 15 autres ; combien a-t-il de vaches alors ? Rép. 62.

37. Un épicier vend 15 livres 8 onces de thé à une pratique, 12 livres 4 onces à une autre et 14 livres 5 onces à une troisième, combien de livres a-t-il vendu aux trois pratiques ? Rép. 42 livres.

37. Combien de sacs de la contenance de 7 livres chaque peut-on remplir avec le $\frac{1}{4}$ d'un baril de fleur s'il y a 196 livres de fleur dans un baril ? Rép. 7 sacs.

NOMBRES PREMIERS—NOMBRES DIVISIBLES

La connaissance des nombres premiers et des nombres divisibles ainsi que des facteurs de ces derniers, outre sa grande utilité dans les opérations avec les fractions, et pour abrégier les calculs dans un grand nombre d'autres cas, contribue puissamment à donner aux élèves une idée exacte de la formation des nombres en général, et à fixer les tables dans leur mémoire.

(1) MENTALEMENT.—En additionnant deux nombres composés chacun de deux chiffres, procédez de la manière suivante : à un des nombres ajoutez les unités de l'autre puis les dizaines de l'autre. Ex. 17 et 17. Dites : 17 et 7, 24 et 10, 34.—Autre exemple : 17 et 27. Dites : 27 et 7, 34 et 10, 44.—Autre exemple : 17 et 37. Dites : 37 et 7, 44, et 10, 54.—Autre exemple : 17 et 18. Dites : 18 et 7, 25, et 10, 35. Autre exemple : 17 et 28. Dites : 28 et 7, 35, et 10, 45. Etc.

A quelle classe de nombres appartient 73 ? A la classe des nombres premiers.—74 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 37.—75 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 3, 5, 5 ; autres facteurs : 15, 25.—76 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 19 ; autres facteurs : 4, 38.—77 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 7, 11.—78 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 3, 13 ; autres facteurs : 6, 26, 39.—79 ? Nombre premier.—80 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 2, 2, 5 ; autres facteurs : 4, 8, 10, 16, 20, 40.—81 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 3, 3, 3, 3 ; autres facteurs : 9, 27.—82 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 41.—83 ? Nombre premier.—84 ? Nombre divisible ; facteurs premiers : 2, 2, 3, 7 ; autres facteurs : 4, 6, 12, 14, 21, 28, 42.

FRACTIONS

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS ORDINAIRES

20. Divisez \$160 entre A, B et C de telle sorte que B ait $\frac{2}{3}$ de plus que A et que la part de C soit égale aux $\frac{2}{3}$ de la somme des parts de A et B.

21. La valeur d'un navire avec sa cargaison est de \$6000. Quelle est la valeur du navire et, quelle est la valeur de la cargaison si le $\frac{1}{3}$ du prix de la cargaison est égal à la $\frac{1}{2}$ du prix du navire ?

22. Jacques reçut en cadeau une somme d'argent, il en donna le $\frac{1}{3}$ à sa sœur, les $\frac{2}{3}$ du reste à son frère, et il lui resta \$4. Combien avait-il tout d'abord, et combien en donna-t-il à son frère ?

SOLUTIONS

20. Supposons \$3 pour A, alors B ayant $\frac{2}{3}$ de plus aurait \$5 ; les deux ensemble auraient 8 ; C aurait les $\frac{2}{3}$ de \$8 = \$ $\frac{24}{3}$ = 4 $\frac{2}{3}$. A, B et C ensemble raient $3 + 5 + 4\frac{2}{3} = \$12\frac{2}{3}$.

Autant de fois \$160 contiendront \$12 $\frac{2}{3}$ autant de fois A aura \$3, autant de fois B aura \$5, et autant de fois $\frac{2}{3}$ C aura \$4.

$$160 \div 12\frac{2}{3} = 12\frac{1}{2}$$

$12\frac{1}{2} \times 3 = \37.50 , parts de A ; $12\frac{1}{2} \times 5 = \62.50 , parts de B, $12\frac{1}{2} \times 4\frac{2}{3} = \60 .

Supposons \$3 pour le prix de la cargaison, alors \$1 = le $\frac{1}{3}$ de la cargaison et = aussi la $\frac{1}{2}$ du prix du navire. $\frac{1}{2}$ du prix du navire = \$1
 $\frac{2}{2}$ " " " = \$2

La cargaison \$3 ; le navire \$2. Les deux ensemble \$5. Ainsi les $\frac{2}{3}$ de \$6000 représentant la valeur de la cargaison, c'est-à-dire \$3600 ; et les $\frac{1}{3}$ de \$6000 représentant la valeur du navire, c'est-à-dire \$2400.

Autrement.—Il y aura autant de \$3 dans la valeur de la cargaison qu'il y a de 5 en \$6000, c'est-à-dire 1200 fois \$3 = \$3600. Il y aura autant de \$2 dans la valeur du navire qu'il y a de 5 en \$6000, c'est-à-dire 1200 fois \$2 = \$2400.

$$22. \frac{2}{3} - \frac{1}{3} = \frac{1}{3}$$

Puisqu'il a donné les $\frac{2}{3}$ du reste (c'est-à-dire de $\frac{2}{3}$) il lui reste les $\frac{1}{3}$ du reste = $\frac{2}{3}$ de $\frac{2}{3} = \frac{4}{15}$. $\frac{4}{15} = 4$

$$\frac{15}{15} = \frac{4}{4}$$

$$\frac{15}{15} = \frac{4}{4} \times 15 = \$15 \text{ ce qu'il avait tout d'abord.}$$

Il avait donné le $\frac{1}{3}$ de \$15 = \$5 à sa sœur ; il lui resta \$15 — \$5 = \$10.

Il donna les $\frac{2}{3}$ de \$10 = \$6 à son frère.

PERCENTAGE—INTÉRÊTS

CHERCHER LE TAUX

6.—*A quel taux faut-il prêter \$875 pour avoir \$52.50 d'intérêt en 1 an ?*

Solution et raisonnement

L'intérêt de \$1 à 1% pendant 1 an est \$.01
 " " \$875 " " " " 01 × 875 =
 \$8.75

Chaque somme de \$8.75 contenue en \$52.50 représente 1% ; mais $52.50 \div 8.75 = 6$. Donc le taux est 6%.

7.—*A quel taux faut-il prêter \$875 pour avoir \$218.75 d'intérêt en 3 ans et 4 mois ?*

Solution et raisonnement

L'intérêt de \$1 à 1% pendant 1 an est \$.01
 " " \$875 " " " " 01 × 875
 4 mois = $\frac{1}{2}$ d'an ou $\frac{1}{3}$ d'an

L'intérêt de \$875 à 1% pendant $3\frac{1}{3}$ an $01 \times 875 \times 3\frac{1}{3} = \$29.16\frac{2}{3}$.
 Chaque somme de $\$29.16\frac{2}{3}$ contenue en \$218.75 représente 1%, mais
 $218.75 \div 29.16\frac{2}{3} = 7\frac{1}{2}$. Donc le taux est 7½%.

CHERCHER LE TAUX

8.—*Pendant combien de temps une somme de \$875 a-t-elle été placée à 7½% pour avoir rapporté \$218.75 d'intérêt ?*

Solution et raisonnement

L'intérêt de \$875 à 7½% pendant 1 an est $.07\frac{1}{2} \times \$875 = \65.625 .
 Chaque somme de \$65.625 contenue en \$218.75 représente 1 an. Mais
 $218.75 \div 65.625 = 3$ et il reste $\frac{21875}{65625}$ d'an c'est-à-dire $\frac{21875}{65625}$ de 12 mois = 4.
 Rép. 3 ans 4 mois.

CHERCHER LE CAPITAL

9.—*Quel est le capital qui placé à 7½%, pendant 3 ans et 4 mois, a rapporté \$218.75 d'intérêt ?*

Solution et raisonnement

L'intérêt de \$1 à 7½% pendant 1 an est $07\frac{1}{2}\%$
 " " " " " 3 ans et 4 mois est $07\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{3} = .25$.

Pour recevoir \$.25 d'intérêt, il faut avoir prêté \$1. Chaque somme de \$.25 contenue en \$218.75 représente \$1 prêtée. Mais $218.75 \div .25 = 875$.
 Donc le capital est \$875.

10.—*Quel est le capital qui placé à 7½%, pendant 3 ans et 4 mois, est devenu \$1093.75, capital et intérêt réunis ?*

Solution et raisonnement

L'intérêt de \$1 à 7½% pendant 1 an est $07\frac{1}{2}\%$.
 " " " " " " 3 ans et 4 mois est
 $07\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{3} = .25$

Pour recevoir \$1.25 capital et intérêt réunis, il faut avoir prêté \$1.
 Chaque somme de \$1.25 contenue en \$1093.75 représente \$1 prêtée.
 Mais $1093.75 \div 1.25 = 875$. Donc le capital est \$875.

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre.

20. Divisez \$21 entre A et B de telle sorte que la différence entre 10 fois la part de A et 9 fois la part de B soit de \$1.

21. Les dimensions d'un jardin de forme rectangulaire sont inconnues ; si on augmente la largeur de ce jardin de 5 pieds et la longueur de 4 pieds la surface sera augmentée de 116 pieds ; si on augmente la largeur de 4 pieds et la longueur de 5 pieds, la superficie sera augmenté de 113 pieds. On demande les dimensions du jardin ?

Solutions :

$$20. \text{ Soit } x \text{ la part de A et } y \text{ la part de B. Alors } x + y = \$21 \quad (1)$$

$$\text{et } 10x - 9y = 1 \quad (2)$$

Multipliant (1) par 10 et (2) par 1 on a :

$$10x + 10y = 210 \quad (3)$$

$$10x - 9y = 1 \quad (4)$$

Soustrayant (4) de (3) on a : $19y = 209$
 $y = \frac{209}{19} = \$11$ Rép.

Substituant la valeur de y à y

$$\text{dans (1) on a : } x + 11 = 21$$

$$x = 21 - 11 = \$10 \text{ Rép.}$$

21. Soit x la longueur du jardin et y la largeur.

alors xy la superficie

$y + 5 =$ la largeur augmentée de 5 pieds

$x + 4 =$ " longueur " " 4 "

Alors $(y + 5)(x + 4) = xy + 5x + 4y + 20 =$ la superficie

$$\text{Donc } xy + 5x + 4y + 20 = xy + 116 \quad (1)$$

Retranchant xy dans les deux membres de (1)

$$\text{on a : } 5x + 4y + 20 = 116 \quad (2)$$

$$\text{et } 5x + 4y = 116 - 20 = 96 \quad (3)$$

$y + 4 =$ la largeur augmentée de 4 pieds

$x + 5 =$ " longueur " " 5 pieds

Alors $(y + 4)(x + 5) = xy + 4x + 5y + 20 =$ la superficie

$$\text{Donc } xy + 4x + 5y + 20 = xy + 113 \quad (4)$$

Retranchant xy dans les deux membres de (4)

$$4x + 5y + 20 = 113 \quad (5)$$

$$\text{et } 4x + 5y = 113 - 20 = 93 \quad (6)$$

Comparant (3) et (6) on a :

$$5x + 4y = 96 \quad (3)$$

$$4x + 5y = 93 \quad (6)$$

Multipliant (3) par 4 et (6) par 5 on a :

$$20x + 16y = 384 \quad (7)$$

$$20x + 25y = 465 \quad (8)$$

Soustrayant (7) de (8) on a :

$$9y = 81$$

$$y = 9 \text{ Rép.}$$

Substituant la valeur de y à y dans (3) on a :

$$\begin{aligned} 5x + 36 &= 96 \\ 5x &= 96 - 36 = 60 \\ x &= 12 \quad \text{Rép.} \end{aligned}$$

Premiers éléments de géométrie pratique

NOTE.—En enseignant la géométrie ou le mesurage, à chaque leçon, faites la figure sur le tableau ou faites-la faire par un élève.

CARRÉ ET RACINE CARRÉE

Dans la livraison de mars 1900, nous avons indiqué sur quoi est basée la règle ci-après pour déterminer le nombre de chiffres qu'il doit y avoir dans la racine carrée d'un carré donné.—*Partagez le carré donné en tranches, en commençant par la droite. (La dernière tranche à gauche peut n'avoir qu'un chiffre). Autant de tranches qu'il y aura dans le carré, autant de chiffres il y aura dans la racine.*

2. On appelle carré parfait un nombre dont la racine peut se trouver exactement.

La table suivante donne les carrés parfaits plus petits que 100, avec leurs racines. Cette table doit être apprise par cœur.

TABLE DES CARRÉS DES NEUF PREMIERS NOMBRES AVEC LEURS RACINES

Racines :	1	2	3	4	5	6	7	8	9
Carrés :	1	4	9	16	25	36	49	64	81

EXTRACTION DE LA RACINE D'UN CARRÉ PARFAIT PLUS GRAND QUE 100

Un carré n'est autre chose qu'un produit de deux facteurs égaux ; pour revenir d'un carré donné à sa racine, il sera nécessaire d'observer ce qui arrive quand on multiplie un nombre par lui-même.

Elevons le nombre 35 au carré : 35 est égal à $30 + 5$; il s'agit donc de multiplier (30+5) par (30+5)

$$\begin{array}{r} 30 + 5 \\ 30 + 5 \\ \hline \end{array}$$

25	carré des unités (5×5)
150	Produit des dizaines par les unités (30×5)
150	Produit des unités par les dizaines (5×30)
900	Carré des dizaines
1225	Carré de 35.

On voit que 1225, carré de 35, se compose de trois parties :

- 1° 900, ou le carré des dizaines de 35 ;
- 2° $150 + 150 = 300$, ou le double produit des dizaines de 35 par les unités ;
- 3° 25, ou le carré des unités.

Le même raisonnement pourrait s'appliquer à tout autre nombre. Faites vérifier pour les nombres 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 32, 33, 34, 45 etc.

Il résulte donc de ce qui précède que le carré d'un nombre composé de dizaines et d'unités contient :

- 1° Le carré des unités.
- 2° Deux fois le produit des dizaines par les unités.
- 3° Le carré des dizaines.

Proposons nous d'extraire la racine carrée de 1225 ; je partage le nombre 1225 en tranches en commençant par la droite 1225. Il y a deux tranches ; donc il y aura deux chiffres dans la racine : des dizaines et des unités.

Je partage le nombre 1225 en tranches en commençant par la droite. Il y a deux tranches ; donc il y aura deux chiffres dans la racine : des dizaines et des unités. Le carré des dizaines de la racine est contenu dans 12. Le plus grand carré parfait contenu dans 12 est 9, dont la racine est 3. Je

pose 9 sous la tranche 12 et 3 à la racine. Je retranche 9 de 12 : le reste est 3. J'abaisse la tranche suivante, ce qui donne 325. Il faut remarquer que le 3 à la racine représente

$$\begin{array}{r} 12\ 25 \overline{) 1225} \text{ Racine} \\ \underline{9} \quad \overline{) 65} \\ 32,5 \\ \underline{325} \end{array}$$

NON des UNITÉS mais des dizaines c'est-à-dire 30 ; de plus que le 9 sous 12 n'est pas le carré de 3, mais de 30 et que par conséquent ce 9 représente 900 ; or de 1225 retranchez 900 il reste 325. Ce reste 325 contient encore deux parties du carré savoir : le double produit des dizaines par les unités, plus le carré des unités. Or le double produit des dizaines par les unités est un nombre terminé par un zéro, c'est-à-dire un nombre qui ne contient pas d'unités ; c'est un nombre exact de dizaines ; il est donc contenu dans les 32 dizaines de 325. Je sépare donc par une virgule le dernier chiffre 5.

Si le nombre 32 était égal exactement au double produit des dizaines de la racine par les unités, il suffirait de diviser 32 par le double des dizaines, c'est-à-dire par 6, pour avoir les unités ; mais en général 32 est un nombre trop grand qui contient d'autres dizaines provenant du carré des unités de la racine : de sorte que, si on divise 32 par 6, on s'expose très souvent à trouver un quotient trop fort c'est cependant cette division que l'on fait, et le quotient 5 est le chiffre cherché des unités ou un chiffre trop fort. Pour vérifier ce chiffre 5, on le place à la droite du chiffre 6, ce qui fait 65, et on multiplie ce nombre 65 par 5. On a ainsi le produit 325 qui se compose du carré des unités, 5 unités \times 5 unités, et du double produit des dizaines, 6 dizaines \times 5 unités. Si on trouvait un produit plus grand que 325, 5 ne serait pas le chiffre des unités et on essaierait 4, si avec 4 on trouvait un produit plus grand on essaierait 3, etc.

EXERCICE.—Faites composer le carré de 11, puis faites extraire la racine de 121,—le carré de 12, puis la racine de 144,—le carré de 13, puis la racine de 169, ainsi de suite pour le carré de nombres composés de deux chiffres et la racine des nombres composés de trois ou de quatre chiffres.

LANGUE ANGLAISE

LESSON THIRTY-THIRD

The order followed in these lessons has been : the sentence ; the complete subject ; the complete predicate ; the bare subject ; a name-word, noun or pronoun ; the bare predicate, a verb.—The compound sentence : the independent clause ; the joining word, a conjunction.—The complex sentence : the independent clause.—the dependent or subordinate clause ; the joining word, a conjunctive pronoun.—Words that go with name-words, adjectives ; predicate adjectives. The verbs after which predicate adjectives are used. Predicate nouns ; the copula ; verbs after which predicate nouns are used.—Distinction between predicate adjectives and attributive adjectives.

MODIFIERS OF PREDICATE.—ADVERB.

Dictate the following sentence and tell pupils to underline the predicate : The canary sang. Request pupils to add a word to the predicate which will tell how the canary sang : **Ans.** The canary sang SWEETLY. — *Sweetly* is added to the verb sang and tells how the canary sang ; *sweetly* is an ADVERB.

Request pupils to add another word to the predicate which will tell WHEN the canary sang sweetly : **Ans.** The canary sang sweetly YESTERDAY ; or YESTERDAY the canary sang SWEETLY. *Yesterday* is added to the verb sang and tells when the canary sang ; *Yesterday* is an ADVERB. DEFINITION. An adverb is a word used to modify a verb.

EXERCISES.—*Underline the adverbs in the following sentences.* 1. The dog barked loudly. 2. The train ran quickly. 3. Sir Georges Cartier always spoke slowly. 4. The children danced merrily. 5. The boy was terribly frightened. 6. The sun shone brightly. 7. The robin rises early. 8. She kindly thanked him. 9. The fire was burning fiercely. 10. The postman will pass soon. 11. The boat drifted away. 12. The speaker was loudly applauded.

DICTATION

LIGHT LOAF, LESS PAYMENT

A boy bought an eight cent loaf at a baker's. It struck him that it was much smaller than usual, and the boy said to the baker, " I dont believe this loaf is the right weight." " Oh, never mind," answered the baker, " you'll have the less to carry." " Quite right," said the boy and laid down five cents on the counter. Just as he was leaving the shop the baker called out to him, " Hi ! you haven't given me the price of the loaf," " Oh, never mind," replied the boy kindly, " you'll have the less to count.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fut altéré.

Struck, appeared.—*Smaller*, lighter.—*Said*, remarked.—*Believe*, think.—*Right*, proper.—*Answered*, replied.—*Right*, correct.—*Said*, replied.—*Laid down*, placed.—*Called out to him*, cried out.

J. AHERN.

Bibliothèques Scolaires et Paroissiales

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Lectures courantes, par F. T. D.—Un volume de 500 pages in-16. Prix (cartonné) : 1 fr. 50, chez Vitte, à Lyon.

Destiné aux écoles catholiques, ce volume est une bonne compilation de lectures sur la religion, l'histoire, le monde physique, l'hygiène et les connaissances pratiques. De nombreuses gravures félicitent l'intelligence du texte. Le livre est précédé d'une introduction sur les règles de la lecture expressive, de la lecture des vers et de celle du latin.

Une édition spéciale a été préparée pour les écoles de jeunes filles. Le prix des deux éditions est la même.

Le Correspondant commercial Français-Anglais, par Hossfeld et Vaton. Un volume de 400 pages in-18. Prix (reliure toile) : 2 fr., chez Boyveau & Cherillet, à Paris.

Cet ouvrage, qui ne doit pas être confondu avec les manuels ordinaires de correspondance, contient les formules en usage dans le commerce et l'industrie. Ces formules sont rédigées dans le style bref adopté de nos jours par les principaux établissements.

Au moyen de ce livre, un négociant qui n'est pas fort en thème pourra néanmoins composer une lettre en *bon anglais*, puisqu'il suffit de copier mot à mot la traduction qui se trouve en regard des phrases choisies dans la partie française. Et le choix de ces phrases est facilité par le classement des différents sujets de correspondance.

Modern American School Buildings, par W. R. Briggs, architecte.—Un volume de 411 pages in-8. Prix : \$4.00, chez John Wiley & Sons, à New-York.

Les autorités scolaires trouveront là une lecture d'un intérêt considérable. La construction des maisons d'écoles y est envisagée sous ses différents aspect par un architecte qui en a fait une étude spéciale. Le livre contient 89 illustrations, dont la plupart sont des plans et des photographies de bâtiments scolaires.

Les Jardins Ouvriers en France et à l'étranger, par L. Rivière.—Brochure de 140 pages in-12. Prix : 1 fr. 25, chez Rondelet, à Paris.

Ce travail qui a été publié sous les auspices des Unions de la Paix Sociale, sera très utile aux personnes de bonne volonté qui se préoccupent d'améliorer la situation morale et matérielle des classes ouvrières.

Manuel des familles chrétiennes consacrées à la Sainte-Famille, par le R. P. Foncoz, S. J., fondateur de l'Association des Familles. Nouvelle édition revue et augmentée par l'auteur et par le R. P. Zelle, S. J., rendue conforme aux règlements et statuts édictés par Léon XIII. Un volume de 474 pages in-18. Prix : (reliure toile, tranche rouge) 2 fr, chez Desclée, De Brouwer & Cie, à Bruges.

Ce recueil de prières et d'instructions doctrinales sera particulièrement apprécié par les personnes qui appartiennent à la grande Association de la Sainte-Famille.

N. B.—Ce n'est pas en janvier 1900, mais en novembre 1899 qu'a paru le premier numéro de la revue intitulée : *La Famille Chrétienne*, dont j'ai parlé dans la dernière livraison de *L'Enseignement Primaire*.

Le nouveau Livre de Prières du Travailleur, Par le R. P. Bischoff, C. SS. R.—Un volume de 208 pages in-32, format allongé. Prix (reliure dos toile, plats papier cuir, tranche rouge) : 50 centimes, chez Desclée, De Brouwer & Cie, à Bruges.

Voici un nouveau livre de prières composé par le R. P. Bischoff, déjà connu par les *Manuels de piété* qu'il a dédiés au Soldat chrétien et à la Jeunesse catholique. L'auteur a reçu d'un ami des travailleurs la lettre suivante :— "Je ne sais vraiment comment vous féliciter de cette nouvelle publication que je tâcherai de répandre le plus possible autour de moi. Mon désir serait de la voir entre les mains de tous les travailleurs. Ranimer la foi dans la classe ouvrière, l'instruire de ses devoirs, l'aider à les remplir chrétiennement, tel a été votre but. Et vous l'avez atteint."

L'Apostolat de la Presse, par le R. P. Fayollat, S. J.—Un volume de 268 pages in-12. Prix : 2 fr. 50, chez Delhomme & Briguët, à Paris.

Ce livre a paru en 1893. A une époque où les œuvres de presses ont pris un essor considérable, il importe de mettre en lumière les principes qui doivent guider ceux qui écrivent. L'auteur a voulu éclairer en même temps ceux qui lisent. A cette fin il a préparé un résumé des règles de l'*Index* et une liste des principaux romanciers qui, sans avoir été nominativement condamnés par la Congrégation romaine, tombent sous le coup des prohibitions générales qu'elle édicte. •

J. F. DUMONTIER.

Parfum du cloître

Le 16 du mois dernier, il y avait joyeuse fête au monastère des Ursulines de Québec. La Révérende Mère Ste-Croix (sœur de feu M. l'abbé Holmes, ancien directeur du Séminaire de Québec) célébrait le soixantième anniversaire de sa profession religieuse.

Née dans la religion protestante, Melle Holmes se fit catholique à l'âge de 18 ans, lorsqu'elle était élève chez les Dames Ursulines. Toute la vie de cette vénérée religieuse s'est donc écoulée à l'ombre du cloître.

Pour redire en termes dignes du sujet les consolantes et pieuses pensées que ce soixantième anniversaire a fait naître dans les cœurs, il nous faudrait avoir la sainteté d'une de ces admirables filles de Ste-Ursule. Voilà pourquoi nous laissons la parole à l'auteur de la belle lettre qui suit. Cette page édifianste a été adressée à la Révérende Mère Ste-Croix par une de ses anciennes élèves, aujourd'hui religieuse dans une des missions ursulines de la province :

" Monastère des Ursulines,.....X, 14 mars, 1900.

Révérende Mère Ste Croix,

Monastère des Ursulines de Québec,

Vénérée et bien chère Mère,

Avec quelle sainte jubilation et quelle immense reconnaissance votre âme se reporte, en ce moment, au jour à jamais mémorable de votre profession religieuse.

Ne vous semble-t-il pas entendre la cloche matinale du vieux monastère, appeler la population claustrale pour l'Auguste Sacrifice de nos autels? Sacrifice auquel vous deviez, ô chaste victime, vous offrir vous-même comme holocauste, par l'émission des saints vœux de religion.

N'est-ce pas avec une indicible émotion que vous vous agenouillez encore aujourd'hui devant ce même sanctuaire du Sacré-Cœur, où Dieu vous combla de grâces extraordinaires, surtout dans quatre circonstances, exceptionnellement importantes de votre existence.

Comment décrire les joies célestes de ce dimanche de la Quasimodo 1836... quand, avec l'eau baptismale, vous receviez le don précieux de la Foi et deveniez enfant de l'Eglise catholique!

Comment décrire aussi les saints ravissements de cette première communion pascale ! Oh ! n'auriez-vous pas expiré de joie et d'amour si l'ange du tabernacle eût alors soulevé le voile du ciboire renfermant toutes les Saintes Hosties, ou le Pain céleste, destiné à nourrir votre âme pendant son long pèlerinage dans le désert de la vie.

Au 8 décembre de l'année 1837, avec quelle sainte allégresse ne baisiez-vous pas la main virginale de Marie Immaculée, vous ouvrant les portes du Noviciat de Ste Ursule. Ce berceau de la vie religieuse dont vous deviez avoir un jour la vigilente et maternelle surveillance.

Le 15 mars 1838, sous la protection de St-Joseph, votre patron, avec quel bonheur n'ajoutiez-vous pas à votre robe d'innocence et d'immortalité, les saintes livrées du Christ, enfin, le 16 mars 1840, au jour que le Seigneur a fait : "*Haec dies quam fecit Dominus*," vous célébriez vos noces mystiques avec l'Agneau Divin, jour de gloire immortelle dont nous fêtons aujourd'hui le soixantième anniversaire.

Mais en évoquant ces pieux souvenirs du passé, une faible partie de votre être seulement touche à la terre ; votre cœur est au ciel, au ciel, en présence de ce Dieu tout-puissant et éternel, à qui vous vous donniez amoureusement et irrévocablement il y a soixante ans. Oui, au ciel, seulement, vous retrouvez tous les témoins de votre première et solennelle consécration religieuse : un frère bien aimé, tout resplendissant de la gloire sacerdotale, puis toute une phalange de vierges Ursulines, qui s'inclinent vers la terre en ce moment pour psalmodier avec leurs sœurs de l'exil le "*Te Deum*" de la reconnaissance, tandis que vous, chère mère, vous restez prosternée, anéantie pour redire avec une ferveur angélique l'humble "*Elegi abjecta*"... le suppliant, le dévot "*Suscipe me Domine*".

A ces échos du ciel répond un harmonieux concert terrestre, composé de milliers de voix reconnaissantes qui s'élèvent de toutes parts pour rendre hommages aux vertus, aux talents, au dévouement de notre mère jubilaire. On exalte les nombreux actes d'abnégation accomplis à l'ombre de la croix et provoqués par le pur et saint amour de Dieu, dont le cœur noble et sensible de notre mère est embrasé. On s'édifie de sa cordiale affection, de la délicatesse de ses sentiments pour les siens, pour sa famille religieuse, et de son immense besoin d'être utile au cher prochain.

Une active correspondance, l'histoire du monastère, de précieux et délicats ouvrages pour les autels, de grands, de signalés services rendus dans les divers offices de de la communauté, et dans les travaux importants de l'Institut, l'éducation chrétienne et religieuse donnée à des milliers de jeunes filles sont autant de monuments immortels érigés sur le vaste champ que notre active ouvrière ursuline a fécondé de ses sueurs, et que nous admirons aujourd'hui du sommet de ses soixante ans de vie religieuse.

Ah ! quand le bon Maître viendra visiter sa fidèle servante, Il ne trouvera pas enfoui dans la terre les talents qu'Il lui a confiés. Non, et ses lèvres divines répéteront pour elle avec un amour suprême et infini cette sixième béatitude de l'Évangile : " Bienheureux les cœurs purs car ils verront Dieu."

Oui, comme le séraphique religieux d'Asie, cette parfaite religieuse voit le Créateur dans toutes les œuvres de la création : dans les immenses globes du firmament comme dans la plus petite pierre inerte ; dans les profondeurs des forêts comme dans la plus humble des fleurs et, cette connaissance sublime, puisée comme celle de l'Ange de l'école, au pied de la Croix, elle voudrait la partager avec toutes les intelligences qui l'entourent.

Disons-le, en passant, n'est-il pas souvent arrivé, qu'en parlant des grands mystères de notre sainte religion, des merveilles cachées de l'histoire naturelle, de l'astronomie, etc., etc., la docte, mais surtout institutrice, pour ne pas trahir son émotion à la pensée des œuvres du Tout-Puissant, devenait muette d'admiration ; mais éloquente par son sublime acte d'amour, amour affectif et reconnaissant.

Au titre de religieuse enseignante nous pouvons ajouter celui d'apôtre missionnaire. Digne émule de la Thérèse du Nouveau-Monde, de l'humble Mère Ste-Croix des temps héroïques du Canada, notre héroïne a traversé non l'océan, mais une partie du continent pour aller étendre le règne de Jésus-Christ, et sa grande âme brûle encore du désir de voir surgir de nouvelles missions comme celles pour lesquelles elle s'intéresse si vivement et qu'elle aime si tendrement.

Missionnaires, fondatrices de Roberval et de Stanstead, que ne vous est-il toutes donné de vous retrouver au foyer de vos premières affections religieuses, afin d'entourer

vosre Mère bien-aimée de vos respects, de votre reconnaissance. S'il faut rester dans votre lointaine solitude, priez du moins Celui qui l'a comblée de jours et de bienfaits, d'accorder encore quelques décades à cette vénérable octogénaire. Qu'elle atteigne le chiffre merveilleux des années de Léon XIII. Notre Saint Père, en bénissant cette fille chérie de l'Eglise, lui souhaiterait sans doute, "*Ad multos annos,*" si nous, ses enfants, pouvions le lui demander.

Nous permettrons-nous de dire ici avec un noble et saint orgueil, qu'il y a certaines analogies entre le saint patriarche du Vatican, et l'humble patriarche du monastère.

Pour le Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme pour Notre Mère, qui est l'épouse de Jésus-Christ, le poids des années, loin de diminuer, semble ajouter à l'activité du zèle pour tout ce qui concerne la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Le grand Pape, qui voit clore le XIXème siècle, ce Pontife extraordinaire appelé : "Lumière du Ciel," a éclairé et éclaire encore le monde entier malgré ses quatre-vingt dix ans, par sa parole embrasée et par ses écrits divinement inspirés.

Notre Mère, dans la sphère où la Providence l'a placée, a prodigué encore, malgré ses quatre-vingt-trois ans, les lumières de son intelligence, de sa longue expérience des personnes et des choses. La lumière du ciel, ah ! nous l'avons vu, elle a été répandue à flots dans cette âme privilégiée.

Ajoutons encore avec action de grâces, que c'est l'illumination d'une messe de minuit qui a éclairé l'instant solennel où le premier rayon de notre sainte Foi pénétrait sa grande âme, et, par une coïncidence très remarquable, c'est encore l'illumination d'une messe de minuit qui a éclairé la première heure de 1900, (ou année sainte) l'année de son jubilé, de ses glorieuses Noces de diamants.

Le successeur des apôtres gouverne avec force et énergie la barque de Pierre toujours ballottée par les tempêtes des persécutions.

Notre mère traverse l'océan de la vie dans la barque d'Ursule, sans craindre ni les vents ni les flots, cependant, car Jésus est son divin pilote, Marie Immaculée sa brillante étoile, la Croix son royal et majestueux drapeau, sur lequel respandit, étincelle en caractère de feu et de diamants la devise miraculeuse du premier empereur chrétien : *In hoc signo vinces.*

Ah ! mère bien-aimée, voguez, voguez encore longtemps avec les nautonnières du monastère ; les rêves de l'éternité sont encore loin, on vous attend là-bas ; mais on ne vous appelle pas. Ajoutez de nouveaux diamants aux douze lustres ou étoiles qui brillent à votre couronne, et laissez-nous posséder longtemps la précieuse relique, non de de la vraie Croix, mais la relique vivante du cloître que l'on appelle : Vénérée Mère Ste-Croix, et dont nous sommes avec respect, amour, gratitude,

Les très affectueuses enfants,

LES URSULINES DE.....X.

Mgr Bégin à l'Université Laval

Vendredi, le 23 Mars dernier, S. G. Mgr Bégin a donné, à l'Université Laval, une superbe conférence sur la *Lecture*. L'éminent évêque de Québec a vivement intéressé son auditoire. Dans la prochaine livraison de *l'Enseignement primaire* nous publierons une analyse de cette conférence.

— Notre collaborateur, M. l'inspecteur Lippens, est parti pour l'Europe le 29 mars dernier. M. Lippens nous adressera des *Lettres de voyage* qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs. Bon voyage !

Au Séminaire de Québec

Le 15 du mois de mars dernier, la nouvelle chapelle du Séminaire de Québec a été inaugurée avec éclat. Le sermon de circonstance a été prononcé par S. G. Mgr Bruchési. Nous extrayons le passage qui suit de cette belle page d'éloquence :

« Voilà, Messieurs, ce que rappelle votre chapelle au chrétien. Il y a plus encore. N'est-ce pas ici comme le berceau de notre patrie ? N'est-ce pas ici que fut fondée chez nous la première école de l'apostolat ? Ici ne voyez-vous pas défiler devant vos regards attendris les plus nobles figures de notre histoire, ces premiers évêques surtout, qui pendant un temps furent les évêques de presque toute l'Amérique du Nord, parce qu'ils étaient les évêques de Québec ? En vérité, c'est notre passé qui vit ici avec son héroïsme et ses grandeurs. Notre loyauté a bien le droit de le rappeler et d'en parler avec un saint orgueil ; où donc mieux que sur ce petit coin de terre pourrions-nous redire et chanter notre devise : « Je me souviens. »

Au banquet donné en l'honneur des anciens élèves, M. Adolphe Poisson, poète d'un talent supérieur, a lu une fort belle pièce de vers. Les strophes suivantes mérites d'être reproduites ici :

Vieux murs restés debout, toit deux fois séculaire,
Que le temps, œuvre étrange, a presque rajennis,
Lorsque je viens goûter votre ombre tutélaire
Il se mêle une larme aux souvenirs bénis.

Car je salue en vous un passé plein de gloire,
Car deux siècles durant vous avez abrité
L'espoir de notre race, et notre jeune histoire
S'inspire au seul aspect de votre vétusté.

Où, j'aime à te fouler, vieux seuil du séminaire,
Ruche qui vit surgir de si brillants essaims,
Tant de morts glorieux que le présent vénère,
Et qui furent jadis des héros et des saints.

.....
Foyer de dévouement, rempart de notre race,
Aux dernières clartés du siècle qui s'éteint,
Quelque soit l'horizon que le regard embrasse,
Malgré tes deux cents ans tu n'es qu'à ton matin.

Asile de la paix, à l'abri des orages,
Calme et fraîche oasis des déserts d'ici-bas,
Dans ton sein nous venons retremper nos courages
Pour reprendre demain nos travaux, nos combats.

Cultive avec amour la fleur de la jeunesse,
Fais des hommes au cœur capable de lutter,
Et que de tes leçons si fécondes il naisse
Une race qui puisse aux assauts résister. »

ETUDE SUR L'ASIE (suite) (1)

DÉTROITS.— Les détroits les plus importants sont les suivants :

Bab-el-Mandeb (84) à la sortie de la mer Rouge. Malacca (48) entre la presqu'île de ce nom et l'île de Sumatra (73), Foukian (85) entre la Chine (9) et l'île de Formose (10), Behring (2) entre l'Asie et l'Amérique (68), ainsi que les Dardanelles (64) et le Bosphore entre la Turquie d'Asie (7) et la Turquie d'Europe. (69)

RÉGIME DES EAUX.— Maintenant que nous connaissons les contours de l'Asie et son relief principal, il nous faut examiner le régime des eaux, car ce sont elles qui donnent la vie sur la terre ; sans eau il n'y aurait aucune vie possible.

Pour comprendre la distribution des eaux à la surface de la terre, il faut connaître la cause de la chute de la pluie.

Nous ne pourrions réellement expliquer la chute de la pluie, sans entrer dans des explications dépendant des sciences physiques, explications qui ne peuvent trouver place ici. Nous ne dirons que ce qui est strictement nécessaire au point de vue géographique.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de juin 1899.



Les eaux qui tombent sur le sol proviennent, en très grande partie, de l'eau de la mer, qui s'évapore surtout sous l'influence de la chaleur solaire et qui est entraînée, par les vents, sous forme de nuages ou de vapeur invisible. (Car l'air contient toujours de l'eau, même quand on ne la voit pas, on ne peut vivre longtemps dans un air entièrement sec.)

Les vents venant de la mer entraînent donc une grande quantité d'eau.

Ces vents en arrivant sur les montagnes sont obligés de s'élever, par suite se refroidissent, (raison physique), et ne peuvent plus conserver une aussi grande quantité d'eau (raison physique). Ils en abandonnent donc la plus grande partie, qui tombe alors sous forme de pluie ou de neige suivant la température.

Les vents, après avoir traversé la montagne, redescendent de l'autre côté ; ils se réchauffent alors et deviennent capable de garder l'eau qui leur reste encore.—La pluie ne tombe plus. Il est très rare de voir tomber la pluie par un vent descendant d'une montagne élevée.

Les pluies d'orage ont une autre cause, mais l'eau tombant dans ces circonstances ne représente qu'une faible partie de la chute totale.

C'est pourquoi la pluie tombe particulièrement en grande abondance sur le versant des montagnes tournées vers la mer, lorsque ces montagnes sont sur le chemin des vents venant du large. Il tombe peu ou pas d'eau sur le versant opposé.

Nous pouvons citer un remarquable exemple de ce fait :

Les îles Philippines (71), sont montagneuses. Quand le vent souffle de l'Est, la pluie tombe sur la côte Orientale ; le côté Ouest des îles reste sec. Quand le vent souffle de l'Ouest, le phénomène contraire se passe. Comme en ce pays les vents soufflent alternativement d'un côté ou de l'autre pendant plusieurs mois, il en résulte que les cultures doivent suivre cette alternance. On sème d'un côté de l'île et l'on récolte de l'autre. Ce n'est pas la chaleur qui règle les semences, (il fait toujours chaud) c'est le vent, et par suite la pluie qui commande le travail du cultivateur.

Examinons maintenant le massif central d'Asie. Il va pleuvoir sur ses bords, et comme le plateau est très large, il pleuvra peu ou pas sur le centre. Aussi le plateau Thibétain (16) surtout la partie située plus au Nord (bassin du Tarim) (86) arrosent-elles un vaste désert aride.

S'il pleuvait suffisamment en ces régions, le centre du plateau (86) qui est plus bas que son contour formerait un vaste lac, analogues aux lacs du Nord de l'Amérique, et ce lac se déchargerait probablement dans le bassin du fleuve Amour (60).

Mais il ne pleut pas suffisamment ; les quelques ruisseaux qui descendent des montagnes bordières pénètrent dans le sol en arrivant dans la plaine et se perdent. Au milieu de cette plaine qui est un vaste désert inhabitable, se trouve cependant le fleuve Tarim (85) formé par les infiltrations des eaux venant jusqu'à lui en suivant le sous-sol ; mais ce fleuve au cours lent et paresseux ne peut gagner la mer, il se perd en une dépression marécageuse, le Lob-Nor (87), où les eaux s'évaporent.

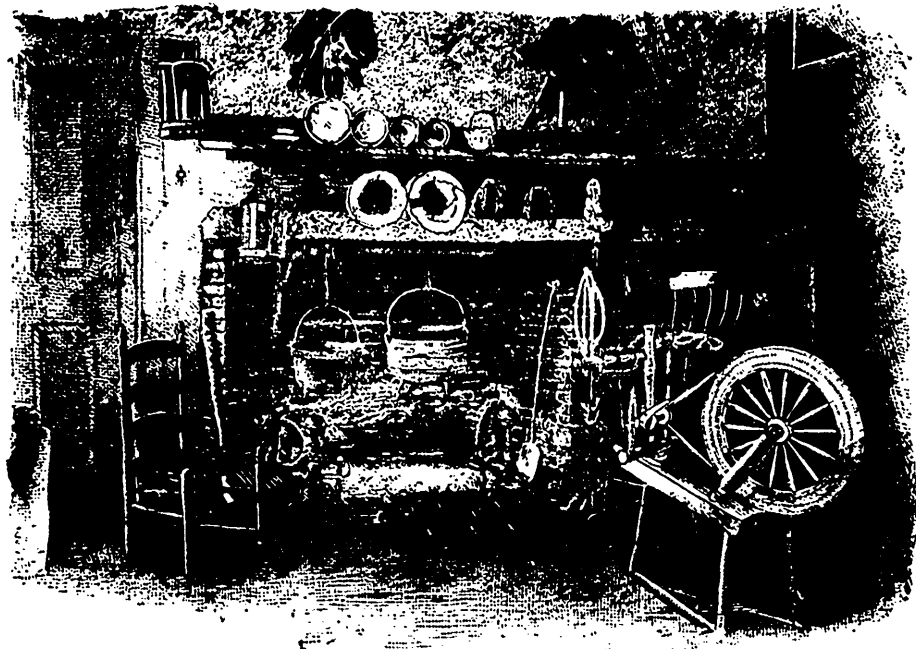
De sorte qu'au lieu de voir dans cette dépression immense qui s'étend des chaînes de l'Altai (4) aux massifs de l'Himalaya (12), un fleuve considérable descendre du Pamir (1) à la mer vers l'île Sagalien (11), nous ne voyons qu'un fleuve avorté (86) suivi d'un fleuve d'une importance ordinaire.

L'Amour (60), qui prend sa source dans les montagnes séparant la Chine de la Sibérie, n'en est pas moins, cependant, l'un des grands fleuves d'Asie.

Les plus grandes chutes de pluie ont lieu sur la partie Sud du Massif de l'Himalaya (12), sur les chaînes du Kouélen (18) et du Karakoroum (15) et sur le plateau à l'Est du Thibet (16).—(A suivre)

H. LEFEBVRE, *Ingénieur Civil,*

ET O. ROBITAILLE, *Instituteur.*



AU COIN DU FEU

Près d'un berceau

Comme un pêcheur, quand l'aube est près d'éclorre,
 Court épier le réveil de l'aurore,
 Pour lire au ciel l'espoir d'un jour serein,
 Ta mère, enfant, rêve à ton beau destin.
 Ange des cieux, que seras-tu sur terre :
 Homme de paix ou bien homme de guerre,
 Prêtre à l'autel, beau cavalier au bal,
 Brillant poète, orateur, général ?
 En attendant, sur mes genoux,
 Ange aux yeux bleus, endormez-vous.

Son oeil le dit, il est né pour la guerre ;
 De ses lauriers, comme je serai fière ;
 Il est soldat, le voilà général :
 Il court, il vole, il devient maréchal ;
 Le voyez-vous au sein de la bataille,
 Le front serein traverser la mitraille ?
 L'ennemi fuit, tout cède à sa valeur ;
 Sonnez clairons, car mon fils est vainqueur.
 En attendant, sur mes genoux,
 Beau général, endormez vous.

Mais non, mon fils, ta mère en ses alarmes,
 Craindrait pour toi le jeu saignant des armes.
 Coule plutôt tes jours dans le Saint Lieu,
 Loin des périls, sous les regards de Dieu ;
 Sois cette lampe à l'autel allumée,
 De la prière haleine parfumée ;
 Sois cet encens qu'offre le scraphin
 A l'Eternel, avec l'hymne divin.
 En attendant, sur mes genoux,
 Mon beau lévite, endormez-vous.

Pardon, mon Dieu, dans ma folle tendresse,
 J'ai de vos lois méconnu la sagesse ;
 Si j'ai péché, ne punissez que moi,
 J'ai seule en vous, Seigneur, manqué de Foi.
 Près d'un berceau, le rêve d'une mère
 Devrait toujours n'être qu'une prière.
 Daignez, mon Dieu, choisir pour mon enfant ;
 Vous voyez mieux, et vous l'aimez autant.
 Et toi mon ange, aux yeux si doux,
 Repose en paix sur mes genoux.

NETTEMENT.

Un cœur vraiment canadien-français

Quelque temps avant sa mort, le regretté Faucher de Saint-Maurice couchait sur le papier les lignes suivantes, qu'on lira avec un profond intérêt :

“ Un soir, j'étais en France l'hôte de mon ami Drouin, capitaine de frégate. La scène se passait à Montmirail, près de la Ferté-Bernard, département de la Sarthe.

“ Debout sur une terrasse, j'étais pensif au milieu des mille bruits que l'on entend au coucher du soleil.

“ Tout à coup je tressaille, j'écoute.—On chantait :

Il y a longtemps que je t'aime
Jamais je ne t'oublierai.

“ Je revis nos victoires, nos défaites plus glorieuses encore que nos victoires. Je vis la Nouvelle-France à son berceau ; je la vis grandir à travers les âges pour devenir ce qu'elle est et ce qu'elle veut être : la France catholique et américaine.

“ On chantait au fond du jardin la ballade canadienne qui est devenue notre chant national : A la Claire fontaine. ”

“ Alors je vis défiler devant mes yeux tout notre passé, tous nos morts glorieux, et je me sentis pleurer. ”

Le coffret

Un père de famille, aveuglé par la tendresse pour ses enfants, leur avait donné tous ses biens. Eux, de leur côté, s'étaient engagés à le loger et à le nourrir chacun à leur tour.

Bien traité d'abord, il se vit bientôt négligé et outragé. Il alla confier son chagrin à un de ses amis. “ Vos fils, lui dit celui-ci, qui était un riche banquier, vos fils n'ont plus d'égard pour vous, parce qu'ils savent que vous êtes pauvre et que vous n'avez plus rien à leur laisser. Je vais faire transporter chez vous ces vingt sacs d'écus d'or ; vous aurez soin de les compter dans votre chambre avec beaucoup de bruit et de les laisser voir, tout en paraissant les cacher. Dès qu'ils vous croiront riche, vos fils changeront de conduite à votre égard. ”

Le pauvre père consentit à la ruse. Rentré dans sa chambre, il se mit à compter bruyamment l'or du banquier. Les fils accoururent aussitôt et virent, par le trou de la serrure, leur père occupé à vider et à remplir les sacs. Le soir, ils lui dirent : “ Père, qu'est-ce donc que cette somme que vous comptiez ce matin ?—C'est une somme, répondit-il, que j'avais mise dans le commerce et qui a profité, grâce aux bons soins de mon ami.—Et qu'en ferez-vous ?—Je veux la garder dans mon coffret. C'est un trésor que je destine à celui de vous dont j'aurai été le plus content pendant le reste de ma vie. ”

Dès ce jour, le vieillard fut soigné, respecté, choyé à l'envie. Il mourut, et ses fils, courant au coffret, se hâtèrent de l'ouvrir : il était vide. Il y avait seulement un marteau de fer avec un papier contenant ces mots : “ Je lègue ce marteau à qui le voudra pour casser la tête du père insensé qui donne tous ses biens à ses enfants et comptera sur leur reconnaissance. ”

SAINT-MARC GIRARDIN.

Noëls Anciens

Rien n'est meilleur que d'entendre,
Air doux et tendre
Jadis aimé !

M. Ernest Myrand, de Québec, publiait dernièrement un très joli livre : *Noëls anciens*. Nous avons déjà dit un mot de cet ouvrage dans *L'Enseignement Primaire*.

Nous détachons quelques lignes des *Noëls anciens*, afin d'en faire connaître l'esprit et le but :

“ Je crois à l'influence sympathique des airs anciens, airs doux et tendres, jadis aimés ”, leur beauté fascinatrice m'est irrésistible. Et sur ce point, lecteur, ne partagez-vous pas mon sentiment ? Le souvenir d'un amour, d'une joie, d'un deuil, ne

demeure-t-il pas indissolublement attaché à tel ou tel refrain de chanson rieuse ou mélancolique ? Toute une époque même de la vie ne ressuscite-t-elle pas dans la mémoire où se répercute en échos éternels une complainte attendrissante ? Qui ne regrette pas sa jeunesse en écoutant, à l'automne de la vie, une voix étrangère, chanter la romance de ses vingt ans ? ”

Selon le noble désir de l'écrivain, le Canada français continuera de chanter “ pour les enfants et les enfants de leurs enfants afin qu'ils n'oublient pas ces cantiques religieux au rythme desquels la première patrie endormait leur berceaux, éveillait leurs jeunes âmes, et que de la sorte ce répertoire de mélodies nationales se transmette comme un inestimable héritage, un legs sacré, de mémoires en mémoires et de générations en générations. ”

LA PAGE DE LA JEUNE FILLE

LA VRAIE BEAUTE

Sans la vertu, je ne vois rien d'aimable ;
La décence, à mes yeux, embellit la laideur.
Il n'est pour moi de beauté véritable
Que sur le front où règne la pudeur.

QUATRAIN

Qui bien se mire, bien se voit :
Qui bien se voit, bien se connaît,
Qui bien se connaît, peu se prise ;
Et qui peu se prise, sage est.

LE LAC

Ainsi, toujours poussés vers de nouveaux rivages,
Dans la nuit éternelle emportés sans retour ;
Ne pourrons-nous jamais sur l'océan des âges
Jeter l'ancre un seul jour ?

O lac ! l'année à peine a fini sa carrière,
Et près des flots chéris qu'elle devait revoir,
Regarde, je viens seul m'asseoir sur cette pierre
Où tu la vis s'asseoir !

Tu mugissais ainsi sous ces roches profondes,
Ainsi tu te brisais sur leurs flanc déchirés ;
Ainsi le vent jetait l'écume de tes ondes
Sur ses pieds adorés.

Un soir, l'en souvient-il ? nous voguions en silence.
On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux,
Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence
Tes flots harmonieux.

O lac ! rochers muets ! grottes ! forêt obscure,
Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir,
Gardez de cette nuit, gardez, belle nature,
Au moins le souvenir !

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que les parfums légers de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire,
Tout dise : ils ont aimé !

Héroïsme de la charité

La biographie de Jeanne Jugan, la première et principale quêteuse des Petites Sœurs des Pauvres, contient des traits admirables de charité. Si elle rencontra près des personnes qui connaissaient son œuvre une sympathie presque universelle, ceux près desquels elle paraissait pour la première fois n'étaient pas toujours d'humeur à l'entendre.

Un jour elle aborde le cabinet d'un homme d'affaires, assez ignorant des coutumes de la charité, qui la reçoit en lui tournant le dos et en lui signifiant de le laisser à ses occupations. Au bout d'un quart d'heure, le monsieur se détourne et est on ne peut plus surpris de trouver en face de lui Jeanne, qui, avec son maintien modeste, attend près de la porte. Un flots de paroles grossières lui monte à la bouche et se déverse sur la pauvre fille qui baisse la tête, puis répond doucement :

“ Oh ! Monsieur, comme vous avez parfaitement raison, je mérite tout ce que vous dites et vous en remercie ; mais maintenant, mes pauvres ont faim, qu'est-ce que vous allez me donner pour eux !... ”

Et l'homme d'affaires sent ses entrailles s'émouvoir devant ce procédé inattendu, il ouvre son porte-monnaie et donne tout ce qu'il contient.

Un autre jour, Jeanne n'est pas plus heureuse ; elle arrive chez un riche propriétaire qui, dans un moment de mauvaise humeur, fait retentir la maison de ses imprécations. La sainte fille ne trouve pas grâce devant sa fureur, et, aveuglé par la colère, il s'oublie jusqu'à la frapper en lui disant : “ ... Voilà pour vous apprendre à venir ici m'ennuyer. ”

Jeanne, un peu rougissante de cet accueil auquel elle n'était pas encore habituée, se remet bien vite et reprend avec un doux sourire :

“ C'est bien, mon cher Monsieur, ce soufflet est pour moi, mais pour mes pauvres, qu'est-ce que vous voulez leur donner ? ”

Le propriétaire, honteux de son emportement, cherche à le réparer par une aumône considérable.

(*L'Ecole et la Famille*).

BIBLIOGRAPHIE

VIE DE LA VÉNÉRABLE MÈRE D'YOUVILLE, *fondatrice des Sœurs de la Charité de Montréal*, par Madame Jetté.

Nous avons déjà annoncé ce beau livre. Dans la prochaine livraison de *L'Enseignement Primaire*, nous reproduirons l'étude qu'en a faite M. Hector Fabre dans le *Paris-Canada*. C'est une page digne de l'œuvre admirable de Madame Jetté.

SOUVENIR DES NOCES D'OR *des Sœurs de la Charité de Québec*.—Fort joli volume illustré, et d'une lecture tout à fait attachante. Cet ouvrage fait honneur à l'Imprimerie du Patronage, d'où il est sorti.

NOTES HISTORIQUES *sur la paroisse de St-Jean-Baptiste*, Muskegon, Michigan, par l'abbé G. Roch Magnan.

C'est le récit touchant de la fondation d'une paroisse canadienne-française dans l'Etat du Michigan.

VIE DE MÈRE GAMELIN, *Fondatrice et Première Supérieure des Sœurs de la Charité de la Providence*. Par une religieuse de son institut.

Nous venons de recevoir ce très joli volume avec grand plaisir. C'est un ouvrage de trois cents pages, grand format, imprimé sur papier de luxe et très bien illustré.

Voilà une lecture saine et réconfortante que nous recommandons à nos nombreuses lectrices.

S'adresser aux Sœurs de la Providence, Maison-Mère, Montréal.



LE COIN DES ENFANTS

Dieu voit tout

Le bon Dieu voit tout, même lorsque vous êtes seuls et dans l'obscurité la plus profonde, vous ne l'ignorez pas, mes petits enfants, vous connaissez si bien cette réponse du catéchisme où il est dit : Dieu voit tout, entend tout et connaît tout, jusqu'à nos plus secrètes pensées. Quand un petit garçon est seul devant un pot de confiture, s'il met les doigts dedans, Dieu l'a vu ; de même si une petite fille prend un morceau de sucre dans le sucrier de sa maman, le bon Dieu la voit encore. Écoutez ici l'histoire de la petite Blanche : Sa maîtresse dut un jour sortir de la classe pour parler au papa d'une petite fille bien malade ; c'était la récréation et les enfants pouvaient rire et s'amuser en attendant l'heure de la classe. Quelques pommes étaient restées sur le bureau, toutes les petites filles s'amusaient, chantaient et riaient. Blanche avait vu les pommes et profitant de l'entrain de ses compagnes, se dépêcha d'en prendre une et la mit dans son panier. La classe vint à sonner, la bonne maîtresse se rendit au bureau et s'aperçut bien vite qu'il manquait une pomme ; désolée de voir qu'il y avait dans sa classe des petites filles gourmandes et voleuses, elle interrogea aussitôt les enfants et leur dit : " Que celle qui a commis une faute en prenant une pomme sur le bureau vienne vers moi et me dise : voici la pomme, pardonnez-moi. " Le bon Dieu l'a vue, mais si elle avoue sa faute, il lui pardonnera. A ces mots : le bon Dieu l'a vue, Blanche se sentit saisie ; c'est vrai, se dit-elle, et s'avançant en présence de toutes ses compagnes, elle rapporta la pomme à la bonne maîtresse qui l'embrassa ; toutes ses compagnes furent joyeuses en voyant la généreuse conduite de Blanche, sa faute fut vite oubliée.

Jamais vous n'êtes seuls, mes enfants, votre ange gardien est à côté de vous, il est chargé par le bon Dieu lui-même de vous surveiller, il marque toutes vos actions, il les présente tous les jours au bon Dieu, soyez donc sages, obéissants et pieux, montrez-lui des actions qui lui fassent plaisir et vous vous sentirez toujours heureux et contents.

Hygiène

Chaque matin, brosse tes dents.

Si tu tiens à conserver tes belles dents blanches, qui croquent si bien les pommes, brosse-les chaque matin.

Si tu ne veux pas souffrir cruellement des dents, les voir se noircir, puis se gâter, si tu ne veux pas être édenté comme un vieillard, brosse-les chaque matin.

Une brosse à dents te coûtera dix sous. Tu en trouveras chez les pharmaciens de la ville. Consacre à cet achat tes premières économies.

Une fois par semaine, savonne-toi la tête et lave-la à grande eau.

C'est le bon moyen de garder longtemps tes beaux cheveux et de ne pas devenir chauve avant d'être vieux.

C'est aussi le bon moyen de ne pas attraper cette maladie repoussante qu'on nomme la teigne.

En été, quand il fait bien chaud, tu aimes à te baigner dans la rivière.

Tu as raison. C'est une bonne chose.

Mais apprends à nager. Ne perds pas ton temps à barboter comme un canard.

Demande à un camarade plus âgé de t'apprendre à nager et fais effort jusqu'à ce que tu le saches.

Ne te baigne jamais en sortant de table.

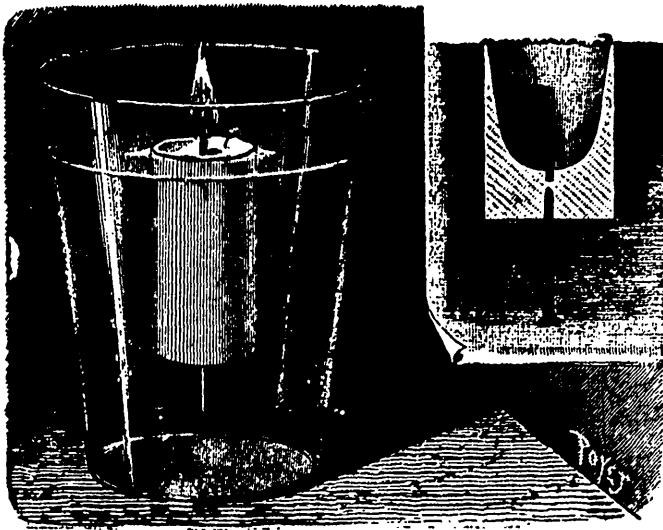
Se baigner quand on vient de manger est une folie. C'est vouloir se tuer. Laisse s'écouler au moins deux heures entre ton repas et ton bain.

Sors de l'eau dès que tu sens le froid te gagner et tes dents claquer.

Habille-toi rapidement pour ne pas prendre froid.

Si tu te sens frissonner, mets-toi à courir. La course te réchauffera.

Récréation scientifique



FAIRE UN BOUGEOIR MÉCANIQUE ÉCONOMIQUE AVEC UN VERRE D'EAU

On plante quelquefois des chandelles dans des bouteilles et ce n'est pas élégant du tout. Les Prussiens avaient, pendant la guerre, pour seuls flambeaux, des bouteilles de champagne vides. Eh bien, voici un bougeoir autrement scientifique ; on y fait brûler une flamme sur l'eau, comme un feu follet, et la bougie monte seule à mesure qu'elle brûle.

Pour cela, on attache au fond de la bougie un clou qui sert de lest et qui est assez lourd pour que la bougie soit enfoncée dans l'eau jusqu'au cou, la mèche seule aspire au-dessus de l'eau. Allumez.

A mesure que la bougie brûle, elle diminue de poids et elle est soulevée par la poussée de l'eau ; de plus, la bougie, étant refroidie par l'eau, fondra moins vite qu'à l'air ; c'est une économie, et de plus, c'est un bateau, car la flamme se fait un godet et finit par brûler sous l'eau quand la bougie est à sa fin. Voilà un problème également résolu.

Cependant, s'il s'agissait de la flamme de votre charité, je vous engagerais à ne pas côtoyer de si près la noyade comme font ceux qui maintiennent leur vertu au bord de l'abîme. C'est un vilain et dangereux tour de force.

REVUE DU MOIS

Le 1er mars dernier, dans l'avant-midi, les étudiants de l'Université McGill de Montréal ont célébré avec fracas la délivrance de Ladysmith. Au lieu de se promener dans les rues en manifestant dignement leur joie, ils sont allés crier des injures devant les journaux français de la métropole. Les étudiants anglais ne se sont pas contentés de cela, ils ont obligé plusieurs résidents à hisser le drapeau britannique, et devant les bureaux de la *Patrie* ils ont foulé aux pieds le drapeau français.

Après avoir brisé les vitrines de l'organe montréalais, ils se sont rendus à l'Université Laval. Là, les élèves du McGill ont voulu se rendre maîtres de l'institution canadienne en arborant un drapeau anglais sur l'édifice, sans la permission et malgré les autorités de cette maison. Afin de rester maître chez eux, les gardiens de l'Université Laval, aidés de quelques étudiants, ont alors dirigé des boyaux sur la foule et l'on couverte d'eau.

Les étudiants anglais et leurs amis, qui étaient en très grand nombre, ont alors assailli lâchement l'Université-Laval en couvrant l'édifice de boue et en brisant avec des pierres presque toutes les vitres, causant, en un mot, des dommages considérables.

Comme bien on le pense, l'injure faite à l'Université Laval, aux journaux français et au drapeau tricolore fut vivement ressentie par la population canadienne-française de Montréal.

Dans l'après-midi du même jour, les étudiants de Laval, drapeau tricolore et drapeau anglais en tête, paradèrent à travers les rues de Montréal en chantant la Marseillaise et les refrains canadiens. Les étudiants canadiens-français ne commirent aucun acte de vandalisme à l'instar des élèves de McGill. Ils voulurent tout simplement prouver qu'ils avaient profondément ressenti l'injure du matin et que si on voulait renouveler les attentats à la liberté individuelle et aux droits de propriété, ils sauraient faire leur devoir. Quelques heures après, à la demande de S. G. Mgr Bruchési, les étudiants de Laval se dispersèrent dans l'intérêt de la paix générale. Nous félicitons sincèrement les étudiants de Montréal, qui avaient pour eux le droit et le nombre, de s'être rendus aux conseils de leur premier pasteur. Les étudiants catholiques ont prouvé, une fois de plus, qu'ils savaient remplir leurs devoirs sociaux au prix des plus grands sacrifices, et que leur formation civique était supérieure à ceux qui ne savaient pas respecter la propriété privée et la liberté individuelle.

Enfin, dans la soirée, les regrettables événements du jour avaient réunis plus de dix mille Canadiens-français autour de l'Université Laval : on craignait de nouvelles attaques. Malheureusement, les provocations du matin avaient échauffé nos compatriotes au plus haut degré ; et ce que les étudiants de Laval avait fait ne suffit pas au peuple en colère. La foule furieuse parcourut la ville faisant main basse sur les drapeaux anglais, brisant les vitres du *Star*. Il y eut aussi des batailles sanglantes et d'autres scènes réellement regrettables.

Nous condamnons avec force l'insulte faite au drapeau britannique et nous réprouvons les actes de violence que les nôtres ont commis. La véritable ligne de conduite à suivre avait été tracée par les étudiants de l'Université Laval, conseillés par leur évêque.

Et ceux qui, dans la soirée, se sont rendus coupables d'excès, sont bien blâmables.

Mais remarquons bien que les étudiants anglais et leurs amis le sont dix fois plus, car ils ont été les provocateurs.

— Nous lisons dans le *Temps* :

“ LES ÉCOLES À QUÉBEC.—A l'avenir, le gouvernement de Québec contribuera au maintien des écoles dans les territoires non encore organisés de la province. Cette aide sera sous forme de sommes suffisantes pour payer l'institutrice, pourvu que les colons bâtissent l'école et l'entretiennent. Le bois étant assez facile à avoir, il en coûtera bien peu aux colons pour bâtir l'école. Les mères qui hésitent à s'enfoncer avec leur famille dans les terres incultes, à cause du manque de facilités d'enseignement, n'auront plus rien à craindre de ce côté.”

— A la Chambre des Communes, le 19 du mois dernier, M. Bourassa, député de Labelle, a proposé une motion condamnant l'envoi de soldats canadiens en Afrique ou toute autre contribution du Canada aux guerres de la Grande-Bretagne. Cette motion a été repoussée par 119 contre 10.

Voici les noms des députés qui ont voté en faveur de la proposition Bourassa : MM. Bourassa, Angers, Monct, Éthier, Marcell et Legris, libéraux, et MM. Morin, Dugas, Chauvin et Marcotte, conservateurs.

— Ét la guerre ?

Le drapeau anglais flotte maintenant à Bloemfontein. Le président Kruger a proposé la paix à l'Angleterre : cette dernière a refusé. Les Boers sont prêts à mourir jusqu'au dernier plutôt que de renoncer à la liberté de leur pays. Il y a maintenant 200,000 soldats en Afrique. Lord Roberts se mettra bientôt en route pour Prétoria, objectif final des armées anglaises. Cette ville est formidablement fortifiée, et, avant d'y arriver, Roberts aura à écraser les armées de Kruger.

— Les propriétaires d'une revue infâme de Montréal, Néciphore et Alp. Pelletier, accusés de libelle blasphématoire contre la Divinité et plus particulièrement contre Notre Seigneur Jésus-Christ, viennent d'être condamnés, par le juge Desnoyers, à \$100 chacun, ou, à défaut, à la prison. Très bien !

— Le dernier des fondateurs de la Société St-Jean-Baptiste, à Québec, M. Jacques Sauviat, vient de disparaître. Il était âgé de quatre-vingts ans.

— Au Canada, la Société Saint-Vincent de Paul, compte 124 conférences fréquentées par 4,666 membres actifs. Les recettes de la Société au Canada ont été de \$70,000, l'année dernière. Avec ce montant on a secouru, en 1899, 3,330 familles.

— Les saintes lectures sont des promenades qui font prendre l'air à notre esprit et font circuler en lui le bon sens.

Références utiles

Compagnie Chinie, Québec.—Ancienne maison Méthot, fondée en 1808. Marchands-quincailliers en gros et en détail. Fournisseurs ordinaires du clergé, des fabriques, des institutions religieuses et des maisons d'éducation. Stock universel et complet. Marchandises de qualité supérieure. Bon marché exceptionnel. Un seul prix. Invitation de correspondre.

Librairie Sainte-Anne.—J.-A. Langlais & Fils, Libraires-Éditeurs, 177, rue St-Joseph St-Roch et 35, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Pour les écoles.—Nous avons en magasin, tous les livres en usage dans les écoles catholiques de la province, comprenant les livres des Frères des Ecoles Chrétiennes, Clercs St-Viateur, Frères Maristes, et les cours de Lacasse, Lagacé et Cloutier.

Nous avons aussi toutes les autres fournitures d'écoles comprenant, papeterie, cahiers, plumes, crayons, ardoises, encre, poudre à encre, craie. Aussi le plus grand choix de cartes géographiques, comprenant les séries de Meissas, Dufour, Johnson, Raud, McNally, et la collection des cartes du Département de l'Instruction Publique, que nous vendons à très bas prix.

Nous avons ajouté à notre grande série de cahiers de la célèbre calligraphie canadienne diplômée à l'exposition de Chicago, une petite série en cinq cahiers gradués, pour les commençants, cette série se vend 45 cts la douzaine et est employée par plusieurs maisons d'éducation.

Nous gardons toujours en magasin un assortiment complet de globes terrestres, depuis 25 cts chaque jusqu'à \$20.00.

Nos prix et conditions de vente sont à la portée de tout le monde.

Correspondance sollicitée.

Nous donnons une attention spéciale aux commandes envoyées par la malle.

Arthur Lavigne & Cie.—Nous recommandons particulièrement la maison Arthur Lavigne & Cie, éditeurs de musique et importateurs de pianos, orgues, violons, No 68, rue St-Jean, Québec. M. Lavigne est un artiste dont le bon goût et l'honnêteté sont connus. Si quelqu'un de nos lecteurs désire se procurer quelques articles relevant du commerce de la musique, qu'il s'adresse à la maison Lavigne, et il sera servi avec soin et diligence.

Victor Lafrance, relieur, 4, rue Buade, Québec.—Livres de comptes ; Reliures de luxe ; Reliures en percaline gaufrée. Reliures de bibliothèques. Spécialités artistiques. Estimé pour éditions.

La Revue Canadienne.—La plus belle publication du Canada et la seule Revue littéraire française de l'Amérique. 35 années de publication. Elle forme à la fin de l'année deux beaux volumes de près de 500 pages magnifiquement illustrées. L'abonnement n'est que \$2 par an. S'adresser au directeur-gérant de *La Revue Canadienne*, No 290, rue de l'Université Montréal. Ne pas oublier que les instituteurs et les institutrices de la campagne peuvent, avoir un abonnement à moitié prix, un fond étant à la disposition du Directeur de la Revue pour payer l'autre moitié.

L'Union Franco-Canadienne, approuvée et fortement recommandée par tous NN. SS. les Archevêques et Evêques du Canada français et par un grand nombre de laïques éminents. Secours aux malades : en temps de maladie, \$3.00 par semaine, les deux premières semaines. \$5.00 par semaine pendant dix autres semaines, et, de plus, \$3.00 par semaine pendant douze autres semaines, lorsque la réserve du Fonds de Secours aura atteint \$25,000, et tant qu'elle se maintiendra à ce chiffre. Caisse de dotation de \$250, \$500, \$1,000, \$2000 ou \$3,000. Bureau principal : 73, rue St-Jacques, Montréal.

Oct. Plante & Fils.—Les commissions scolaires et les communautés qui se proposent de construire quelque édifice scolaire peuvent s'adresser à la maison Oct Plante & Fils, électriciens et plombiers, No 160, rue St-Jean, Québec. M. Plante s'occupe depuis de nombreuses années d'installation de lumière électrique et d'appareils de chauffage, etc.

Ed. Marcotte, relieur et régleur, 28, Côte de la Montagne, Québec. — Reliure spéciale pour *L'Enseignement Primaire*, propriété de chaque école.

G. A. Lafrance, relieur, 109, Côte de la Montagne, Québec. Cette maison, fondée en 1865, exécute toutes sortes d'ouvrages concernant la reliure, le réglage et la fabrication des livres blancs et cartes montées sur toile et vernies. Spécialités : reliure à tranche dorée et à tranche rouge sous or, ainsi que livres destinés aux bibliothèques paroissiales. Conditions faciles.

J.-E. Livernois.—Importateur de produits pharmaceutiques et le seul fournisseur de l'Université Laval.—Entrepôts : Nos 43, 45, 47 et 49, rue Couillard.—Bureau : coin des rues St-Jean et Couillard, Haute-Ville, Québec. La maison Livernois a une réputation des plus enviables. Elle a remporté à la Chambre et tout récemment devant les tribunaux, des succès bien propres à établir la popularité, l'honnêteté et la puissance de cette maison. Nous recommandons fortement la maison Livernois à nos lecteurs et les prions de consulter la liste des prix que cet établissement publie chaque mois sur la couverture de *L'Enseignement Primaire*.

A.-J. Caron.—Les élèves de nos collèges et de nos couvents trouveront chez M. Caron, un choix complet de chaussures, claques, pardessus en feutre et en drap ciraqués etc. La bonne qualité et le bon marché se trouvent chez M. A.-J. Caron, marchand de chaussures 58, rue St-Jean, Québec.—Téléphone 752.

Ameublement scolaire

Rien ne doit être laissé au hasard dans l'ameublement d'une école. C'est pourquoi nous recommandons spécialement *The Canadian office and school furniture Co., Lt.* Pendant cinq années consécutives, cette maison a fourni les écoles publiques de Toronto. Elle vient de s'acquitter envers cette ville d'un contrat de \$5,500.00 pour pupitres fournis à ses écoles.

La commission scolaire de Moncton, N. B., lui a récemment donné un ordre pour 1100 pupitres. Les directeurs d'écoles et les professeurs de Montréal sont unanimes à dire que les fournitures d'école et de bureau de la Compagnie Canadienne de Preston sont les meilleures et les mieux faites.

Les prix de cette maison défient toute concurrence. Elle donne satisfaction à tout le monde.

Le pupitre *Ball-Bearing* que cette maison offre est solidement fait. Le banc qui y est adapté se baisse et se monte sans bruit.

Demandez le catalogue et adressez vos commandes à :

**The Canadian Office and School
Furniture Co., Ltd. Preston, Ont.**

